

الجمهورية الجزائرية الشعبية الديمقراطية  
République algérienne démocratique et populaire  
وزارة العلمي التعليم والبحث العالي  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
جامعة ابن خلدون تيارت  
Université Ibn Khaldoun –Tiaret-  
كلية الآداب و اللغات  
Faculté des lettres et des langues  
قسم الآداب واللغات الأجنبية  
Département des lettres et des langues étrangères



***Polycopié :***

## ***Introduction à la linguistique***

***L2***

Réf. Arrêté n° 500 du 28 juin. 2013 fixant les programmes des enseignements du socle commun du domaine « lettres et langues étrangères ».

***Module : Introduction à la linguistique /L2***

***Niveau : 2<sup>ème</sup> Année L.M.D***

***Élaboré par :***

***NOUREDINE Djamaledine. Maître de conférences «A»***

***Année universitaire 2021-2022***



## **Plan Pédagogique du cours**

**Matière :** Introduction à la linguistique. (Unité d'enseignement fondamentale)

**Filière :** Français.

**Niveau :** LMD 2.

**Code :** F322/F422

**Volume Horaire hebdomadaire :** 1H30 (1 séances par semaine).

**Volume Horaire semestriel :** 22H30.

**Volume Horaire annuel :** 45H.

**Coefficient :** 1.

**Crédits :** 2.

**Mode d'évaluation :** Contrôle continu : 50% ; Examen : 50%.



## **Introduction :**

Le cours «Introduction à la linguistique» s'adresse aux étudiants de la deuxième année du département des langues étrangères, Faculté des lettres et des langues, Université de Tiaret.

Le cours d'introduction à la linguistique vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base en linguistique, au travers d'un panorama des différentes théories et outils développés depuis son apparition.

Ce cours permet aux apprenants de découvrir et d'acquérir les concepts clés de la linguistique à travers la découverte des différentes écoles et théories qui ont marqué l'histoire et l'évolution de cette dernière, ainsi que les domaines qui la constituent.

## **Objectifs du cours :**

- Définir en quoi la linguistique constitue une approche scientifique du langage et des langues.
- Définir les notions de langage et de langues et expliquer les différentes perspectives qu'il est possible d'adopter sur ces objets d'étude.
- Expliquer en quoi consiste un signe linguistique et en quoi les langues peuvent être considérées comme des systèmes de signes.
- S'initier aux sciences du langage à travers une présentation des concepts fondamentaux de la linguistique, de ses méthodes et ses applications.
- Acquérir des notions de base dans les principaux domaines de la linguistique fondamentale et appliquée.
- Comprendre le fonctionnement du langage, dans son unité et sa diversité.
- Prendre conscience des idées reçues sur la langue, ainsi que des attitudes qui en découlent.
- Se familiariser avec les différents niveaux d'analyse linguistique.
- Se familiariser avec les pratiques de la linguistique contrastive.



## Programme annuel de la matière :

### 1<sup>er</sup> semestre

#### *Chapitre 1 : définitions des concepts*

- Définition de la linguistique.
- Langue, langage et parole.
- La diachronie et la synchronie.
- La communication et le signe linguistique.

#### *Chapitre 2 : Les écoles linguistiques*

- Le structuralisme.
- Le fonctionnalisme.
- Le distributionnalisme.
- La glossématique.
- Le générativisme.
- La linguistique énonciative.
- La pragmatique.

### 2<sup>ème</sup> semestre

- La structuration du système linguistique.
- La phonétique et la phonologie.
- La morphologie.
- La sémantique.
- La syntaxe.

## Plan des cours (SOMMAIRE)

RÉFÉRENTIEL.....	02
INTRODUCTION, Objectifs.....	03
Programme annuel de la matière.....	04



### PREMIER SEMESTRE

1- Semestre1. Chapitre1.....	06
Définitions des concepts.....	06
1- Cours1 : Définition de la linguistique.....	07
2- Cours2 : Langue, langage et parole.....	10
3- Cours3 : La diachronie et la synchronie.....	13
4- Cours4 : La communication et le signe linguistique.....	15
5- Cours5 : L'articulation linguistique.....	25
Chapitre2.....	28
LES ÉCOLES LINGUISTIQUES.....	28
1- Cours1 : Le structuralisme.....	29
2- Cours2 : Le fonctionnalisme.....	31
3- Cours3 : Le distributionnalisme.....	35
4- Cours4 : La glossématique.....	37
5- Cours5 : Le générativisme (Chomsky).....	38
6- Cours6 : La linguistique énonciative.....	40
7- Cours7 : La pragmatique.....	42

### DEUXIÈME SEMESTRE

1- Cours1 : La structuration du système linguistique.....	47
2- Cours2 : La phonétique et la phonologie.....	50
3- Cours3 : La morphologie.....	66
4- Cours4 : La sémantique.....	71
5- Cours5 : La syntaxe.....	78
6- Cours6 : Ambiguïtés syntaxiques.....	91

### TRAVAUX DIRIGÉS

TD1.....	99
TD2.....	100
TD3.....	101
TD4.....	102
TD5.....	103
TD6.....	105
TD7.....	106
TD8.....	107
TD9.....	110
TD10.....	111
TD11.....	111
TD12.....	112
TD13.....	113

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	114
----------------------------------	-----

*Premier semestre :*

## *Chapitre 1 : définitions des concepts*

## **Cours 1 : Définition de la linguistique**

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Elle décrit les langues du monde, leur histoire et leur fonctionnement, et étudie le langage comme activité humaine.

La linguistique comprend notamment l'étude :

- des sons : phonétique phonologie ;
- des formes : morphologie grammairiale ;
- des structures : syntaxe ;
- des mots : lexicologie ;
- des termes : terminologie ;
- du sens : sémantique ;
- du style : stylistique ;
- de l'histoire : étymologie.

La linguistique est une discipline qui s'intéresse à l'étude du langage. Elle se distingue de la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive mais descriptive. La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens.

À l'inverse, la linguistique descriptive des linguistes se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être.

**La linguistique est donc l'étude scientifique du langage humain.** Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. «Scientifique» s'oppose donc à «prescriptif». Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude.

L'émergence et le développement de la linguistique, en tant que discipline scientifique, ont été précédés par des siècles de réflexion sur le langage, de la part des grammairiens, des rhétoriciens et des logiciens.

### **I. Les écoles européennes.**

#### 1. L'école Saussurienne.

##### a. La linguistique avant Saussure : *Un peu d'histoire* :

Dès le IV<sup>e</sup> siècle avant J-C., Aristote s'intéresse au langage, dans une perspective rhétorique (son traité fondateur, *Rhétorique*, analyse la technique du discours oratoire en quatre grands moments :

l'invention, la disposition, l'élocution et l'action) et logique (traité des Catégories).

À 1er siècle de notre ère, Quintilien écrit un ouvrage didactique (Institution oratoire) présentant les étapes de la formation du futur orateur ou écrivain, depuis les apprentissages de base – dont la grammaire – jusqu'aux techniques rhétoriques. Un siècle après, Apollonius Dyscole rédige l'un des premiers traités grecs de syntaxe (De la construction), considéré comme le monument le plus achevé de la technique grammaticale alexandrine.

Le Moyen Âge voit fleurir nombre de controverses, notamment philosophiques, sur le rôle du langage dans la connaissance. À la fin de la Renaissance, le grammairien espagnol *Sanctius* écrit sa *Minerve* ou les causes de la langue latine, qui témoigne d'un effort pour retrouver des schémas réguliers derrière des constructions anomales de la langue. L'époque classique n'est pas en reste : en 1660, la Grammaire générale et raisonnée d'Arnauld et Lancelot (connue comme la « grammaire de Port-Royal ») illustre la démarche des classiques soucieux de dégager, par-delà les usages particuliers, des principes universels fondés sur la raison.

Le siècle des Lumières reprend, dans divers articles de l'Encyclopédie (notamment dans l'article « Langue »), les grands principes du rationalisme cartésien, en particulier l'idée que les langues énoncent les pensées à travers des catégories grammaticales universelles, et que la syntaxe est fondée logiquement sur l'ordre des mots.

La grammaire : La grammaire est l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue. La grammaire prescriptive étudie les règles qui régissent une langue donnée et permettent de construire des énoncés reconnus corrects par les locuteurs natifs de cette langue. Elle comporte plusieurs disciplines qui étudient : les sons et leur prononciation :phonétique ;phonologie ; orthophonie ; les mots :morphologie ; orthoépie ; orthographe ; les phrases et propositions : syntaxe.

Ferdinand de Saussure, né à Genève le 26 novembre 1857 et mort à Vufflens-le-Château le 22 février 1913, est un linguiste suisse. Reconnu comme le fondateur du structuralisme en linguistique, il s'est aussi distingué par ses travaux sur les langues indo-européennes (autrefois appelées « *langues indo-germaniques* »).

La nouvelle vision du langage a commencé à prendre corps à Leipzig (Allemagne), à la fin des années 1870. C'est là que règne le courant des néogrammairiens, en train d'introduire la notion de «lois» du langage. C'est auprès d'eux que F. de Saussure vient étudier la linguistique. Très influencé par les idées du sociologue Émile Durkheim, qui est en train de concevoir sa théorie de

la société comme un « tout » qui dépasse les individus, Saussure pense qu'il en va de même pour la langue : « C'est un système organisé et doué d'une fonction sociale. »

Il élabore alors les grands axes de sa linguistique générale.

En 1891, F. de Saussure revient à Genève, où il enseigne le sanskrit (une langue indo-européenne de la famille indo-aryenne, autrefois parlée dans le sous-continent indien. De nos jours, certains érudits le parlent encore et publient des œuvres académiques ou tiennent des colloques en sanskrit), la grammaire comparée et la linguistique générale.

Lorsqu'il meurt en 1913, il n'a rien publié de sa théorie linguistique. Trois ans plus tard, deux de ses disciples (Charles Bally et Albert Sechehaye) vont éditer son Cours de linguistique générale à partir de notes manuscrites d'élèves. Toute la linguistique du XXe siècle en sera l'héritière.

On estime (surtout en Europe) qu'il a fondé la linguistique moderne et établi les bases de la sémiologie. Dans son Cours de linguistique générale (1916), il définit certains concepts fondamentaux (distinction entre langage, langue et parole, entre synchronie et diachronie, caractère arbitraire du signe linguistique, etc.) qui inspireront non seulement la linguistique ultérieure mais aussi d'autres secteurs des sciences humaines comme l'ethnologie, l'analyse littéraire, la philosophie et la psychanalyse lacanienne.

Qu'a-t-il apporté ? Dans l'histoire de la linguistique, Ferdinand de Saussure est considéré comme le fondateur du structuralisme et les auteurs insistent sur sa rupture avec toutes les études qui ont précédé le cours de linguistique générale, en particulier sur son opposition au comparatisme. L'analyse des notes prises par ses étudiants permet de comprendre sa relation à un héritage qu'il revendique tout en s'en démarquant. La grande innovation de Ferdinand de Saussure par rapport aux linguistes de son époque a été de séparer l'objet d'étude de la linguistique de sa matière. En effet, cette dernière inclut toute forme de langage sans aucune distinction, ce qui la rend impossible à étudier dans son ensemble. En revanche, l'objet de la linguistique se limite à un sous-ensemble de la matière. Il constitue un tout structuré qui résulte de décisions prises par le linguiste, notamment en fonction de l'aspect de la matière que ce dernier souhaite étudier. L'objet ainsi défini doit permettre de classer la matière afin de mieux la comprendre.

*En résumé, qu'est-ce que la linguistique ?* La linguistique est l'étude scientifique du langage humain (cf. Martinet, ci-dessus). Elle couvre différents domaines comme le système des sons (phonétique et phonologie), la structure des mots (morphologie), la structure des phrases (syntaxe), le sens des mots (sémantique), l'organisation de grandes unités du langage (analyse du discours),

l'acquisition du langage (psycholinguistique), la variété et la variation linguistiques (sociolinguistique) ou bien encore l'évolution du langage à travers le temps (linguistique historique ou diachronique).

## **Cours 2 : Langue, langage et parole**

Le **langage** réfère à des facultés psychologiques permettant de communiquer à l'aide d'un système de communication quelconque. Le **langage** est inné. **Langue**: système de communication conventionnel particulier. ... **Parole**: une des deux composantes du **langage** qui consiste en l'utilisation de la **langue**.

Selon Saussure, la langue est le résultat d'une convention sociale transmise par la société à l'individu et sur laquelle ce dernier n'a qu'un rôle accessoire. Par opposition, la parole est l'utilisation personnelle de la langue (toutes les variantes personnelles possibles: style, rythme, syntaxe, prononciation, etc.).

Le changement de la langue relève d'un individu mais son acception relève de la communauté.

Ex.: le verbe « jouer » conjugué « jousent » est pour l'instant considéré comme une variante individuelle (parole), une exception, et il le demeurera tant qu'il ne sera pas accepté dans la communauté (les locuteurs du français québécois dans ce cas-ci).

Pour les linguistes modernes, le terme langage désigne une faculté mentale qui permet à chaque être humain d'acquérir de façon « naturelle » (tout comme il est naturel d'utiliser ses jambes pour marcher) un système unique de communication que l'on appelle la langue.

Tous les humains, quelle que soit leur origine, possèdent cette faculté. Elle est innée. La notion de langue renvoie à deux définitions voisines dont la première est une définition large et l'autre étroite. Selon la définition large, la langue désigne un système communicatif particulier qui sert à relier une suite d'unités sonores (les sons de la parole), visuelles (les divers types d'écriture), ou gestuelles (les gestes des langues des signes) à un concept.

Selon la définition étroite, le terme langue peut également désigner les langues spécifiques, les systèmes individuels, comme le chinois, le japonais, l'italien, le tagalog, l'anglais, l'allemand, le finnois, etc. C'est l'entourage social et culturel qui va déterminer la langue spécifique que parlera tel ou tel individu. Un petit Sénégalais élevé chez les Inuits parlera leur langue. Inversement, un petit Inuk élevé chez les Sénégalais parlera le wolof sans problème.

Selon certains linguistes, toutes les langues du monde partagent les mêmes principes de construction, en dépit des différences réelles de prononciation et de grammaire. Ainsi, si l'on compare le français et l'anglais, on constate très vite qu'il y a beaucoup de différences entre les deux langues. En revanche, si l'on analyse la structure de ces langues, on trouvera qu'elles ont, en fait, un grand nombre de points en commun.

Les emplois *métaphoriques* du mot langage : On parle parfois du « langage » des fleurs ou des couleurs. Ainsi le myosotis passe en français pour signifier « ne m'oubliez pas », la rose rouge est le symbole de l'amour passionné.

Un philosophe moderne, Roland Barthes, dit qu'il y a un « langage de la mode », voulant dire par là que le vêtement lui-même peut avoir une signification.

Porter des jeans n'indique pas la même chose qu'arborer une cravate.

En réalité, dans ces deux cas-là, il s'agit d'emplois métaphoriques non-linguistiques du terme langage.

### *La langue et la parole*

Les linguistes font également une distinction entre le terme langue qui désigne le système linguistique lui-même, et le terme parole qui renvoie à l'utilisation généralement orale de ce système dans des situations réelles par des usagers réels.

### *Structure du français moderne*

Le terme parole a deux définitions voisines. Il désigne, dans son acception courante, les sons vocaux que l'on emploie pour communiquer, c'est-à-dire le fait même de parler, comme dans l'expression prendre la parole.

Du point de vue linguistique, par contre, la notion de parole renvoie à l'utilisation concrète des connaissances linguistiques dans les situations de communication. Il s'agit donc de l'emploi que fait le locuteur individuel de sa langue.

### *Les différents codes linguistiques*

Les langues humaines sont, elles aussi, des codes qui peuvent se concrétiser de plusieurs façons différentes. Dans la plupart des cas, les langues utilisent des unités sonores établies par convention, les sons de la parole, pour communiquer.

On parlera de code oral. Le système linguistique peut également prendre la forme d'unités visuelles dans un deuxième système de concrétisation, l'écriture ou code écrit. Les deux codes sont fortement liés et la plupart des linguistes considèrent que le code écrit constitue un substitut pour le code oral. En fait, chaque code possède ses propres unités de base et opère son propre découpage des niveaux de représentation. Le code écrit donne généralement la priorité aux mots et aux phrases, alors que le code oral donne la priorité aux syllabes, aux groupes, aux phrases et à leur agencement rythmique et mélodique.

L'étude des différentes formes d'écriture montre que l'on a envisagé leur représentation soit visuelle, soit sonore.

On a ainsi : a) des écritures pictographiques (picto = peinture, image; graphique = écrit), comme celles des Indiens d'Amérique ; b) des écritures idéographiques, dont les dessins stylisés représentent des idées, comme en chinois ; c) des écritures phonographiques (phono = son) qui

renvoient aux sons. Ces derniers types d'écriture peuvent être alphabétiques et chaque lettre correspond à un son, comme en grec ou en espagnol moderne, soit syllabiques, comme en inuktitut.

Voici quelques définitions. Vous pourrez en trouver d'autres en cherchant dans d'autres dictionnaires ou documents.

### 1- Langue

a- La langue est un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté ; elle est un instrument de communication à l'intérieur de cette même communauté. En tant que code, la langue demeure une convention sociale, a priori indépendante des variations individuelles. F. de Saussure.

b- La langue est un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale. A. Martinet (1991 : 20).

### 2- Langage

a- Le langage correspond à la faculté naturelle, inhérente et universelle qu'a l'être humain de construire des systèmes servant à la communication ; son étude comporte deux parties, l'une ayant pour objet la langue (le code), l'autre la parole (l'utilisation du code). F. de Saussure.

b- Faculté que possèdent les hommes d'exprimer leur pensée et de communiquer entre eux par un système conventionnel de signes oraux ou graphiques constituant une langue. Le Maxidico.

c- Fonction d'expression de la pensée et de communication entre les hommes, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue une langue. Le Nouveau Petit Robert, 1993.

### 3- Parole

a- La parole représente la réalisation particulière, concrète et individuelle d'une langue. F. de Saussure.

b- Usage concret de la langue par les locuteurs, celle-ci étant conçue comme un système abstrait. Larousse.fr.

c- Utilisation qu'un sujet parlant fait de la langue dans une situation concrète. Le Maxidico.

d- L'usage que fait un individu du langage (opposé à langue). Le Nouveau Petit Robert, 1993.



### Cours 3 : La diachronie et la synchronie

Les termes de "diachronie" et "synchronie" sont à l'origine des termes de linguistique. La diachronie, qui vient du grec dia- "à travers" et khrônos "temps", est définie comme "l'évolution des faits linguistiques dans le temps". La synchronie, dérivée du mot synchrone signifiant contemporain, est "l'ensemble des faits linguistiques considérés comme formant un système fonctionnel, à un moment déterminé de l'évolution d'une langue." (Le nouveau Petit Robert). Ainsi la diachronie est une succession de synchronies.

Les principes de **synchronie** et de **diachronie** sont deux approches d'un même sujet d'étude. La première s'intéresse à sa mise en place à un moment donné du temps, tandis que la seconde s'intéresse à ses évolutions dans le temps. Cette distinction née en linguistique a aussi été appliquée à d'autres domaines, comme la critique textuelle, la géopolitique, la philosophie, la sociologie ou la psychanalyse.

Au cours de la deuxième partie du XIXe siècle, les grammairiens se sont intéressés surtout à la comparaison des langues classiques comme le grec ancien et le sanscrit. On postulait l'existence d'une langue indo-européenne qui aurait été à la base à la fois du grec et du sanscrit. On classait les langues en familles et on essayait de découvrir les différentes modifications que subissaient les mots en passant d'une langue à l'autre, ou d'une époque à l'autre.

On observait, par exemple, les changements phonétiques qui ont donné le mot nuit en français à partir du latin noctem, ou le passage du latin rosa au français rose. On analysait également les glissements de sens du mot pensare (peser en latin), devenant penser en français moderne. Ce type d'analyse axé sur l'évolution historique des langues s'appelle une étude diachronique. Les linguistes ont beaucoup étudié ces phénomènes diachroniques, et plus particulièrement l'étymologie — la recherche de l'origine des mots.

C'est le linguiste suisse Ferdinand de Saussure qui a le premier insisté sur la nécessité d'étudier un état de langue considéré dans son fonctionnement interne à un moment donné du temps. On parle alors d'étude synchronique. On peut observer, par exemple, la langue du XVIIe siècle parlée à l'époque de Corneille ou la langue moderne du XXIe siècle parlée par les adultes de 20 à 40 ans. On peut décrire de cette manière un système de langue relativement homogène, bien que la langue évolue sans cesse. La linguistique moderne s'est consacrée presque entièrement aux études synchroniques des langues vivantes et a privilégié l'étude de l'oral.

<i>Diachronie</i>	<i>Synchronie</i>
<b>Successivité</b>	<b>Simultanéité</b>
<b>Ne jamais considérer qu'une chose à la fois</b>	<b>Exclure toute intervention du temps</b>
<b>Aspect évolutif (évolution)</b>	<b>Aspect statique (état)</b>

**La linguistique diachronique** Parmi les dichotomies données par Ferdinand de Saussure nous citons l'étude diachronique et synchronique des langues. Est dite « diachronique » une approche qui s'intéresse à l'évolution d'une langue au cours de son histoire. Une approche « synchronique » ne prend au contraire en compte qu'un seul et unique état de la langue considérée. Ainsi, si l'on étudie l'évolution de l'ordre des mots dans la phrase depuis l'ancien français jusqu'au français moderne, on adopte une perspective diachronique ; en revanche, si l'on étudie l'ordre des mots dans la phrase tel qu'il se manifeste seulement en français moderne, ou bien en ancien français, et sans en considérer sur l'évolution, on adopte une perspective synchronique.

**La linguistique synchronique** (Du grec *sun\_chronos*, en même l'approche dite **synchronique** s'intéresse à une langue à *un moment précis de son histoire* ; le mot est aussi fabriqué à partir de deux termes grecs : *συν-*, « avec », *χρόνος*, « temps ». La grammaire scolaire est pour l'essentiel synchronique : elle indique quelles sont les normes considérées comme des règles d'une langue, qui peuvent avoir changé depuis des états antérieurs ;

- **elle est structurale** puisqu'elle s'intéresse à la structure des langues, à la façon dont les éléments sont disposés à l'intérieur du discours. Elle cherche à dégager une certaine hiérarchie car tous les éléments n'ont pas la même importance; c'est une linguistique scientifique qui cherche à dégager un certain nombre de rapport entre les éléments (rapport d'un élément avec tous les autres séparément / rapport du même élément avec l'ensemble de tous les éléments).
- **elle est taxinomique** (vient de *taxinomie*: Science des lois de la classification.) puisqu'elle cherche à classer les faits de langues, elle est donc la science du classement.
- **elle est théorique** puisque du classement, on passe à l'élaboration de théories, on forme des hypothèses.

#### Cours 4 : La communication et le signe linguistique

La communication humaine s'effectue selon un code qui, comme le code de la route, comporte des signaux qui sont des signes volontaires. Chaque langue a un code qui lui est propre. Les signes linguistiques du code oral ne sont pas imaginés comme les onomatopées. Ils sont arbitraires. La parole révèle des informations involontaires ou indices qui nous renseignent sur celui qui parle, sur ses émotions et ses attitudes.

**1. La boucle de la communication :** La notion de communication désigne toute transmission d'information entre un émetteur et un récepteur au moyen d'un code commun. Elle désigne donc tout échange de message, volontaire ou involontaire, que ce soit au moyen du code linguistique humain ou de tout autre code possible. On pourrait dire que les langues humaines sont des outils particuliers qui servent à communiquer.

Le processus d'échange des messages implique trois étapes :

a) la production. b) la transmission. c) la réception

Le passage de l'information à travers ces trois étapes est appelé la boucle de la communication.

La phase de la production est centrée sur l'émetteur. Celui-ci doit d'abord avoir un message à transmettre. Il doit ensuite utiliser un code pour encoder son message. Enfin, il doit posséder un appareil qui lui permet de produire et d'envoyer un signal.

La phase de la transmission est centrée sur le signal. Ce signal produit par l'émetteur est envoyé au moyen d'un canal de transmission. Parfois le canal de transmission modifie légèrement le signal en y ajoutant du bruit.

La phase de réception est centrée sur le récepteur. Il doit d'abord posséder un appareil qui lui permet de capter le signal. Il doit ensuite posséder le même code pour pouvoir décoder le signal et comprendre le message que l'émetteur voulait transmettre. Enfin, si la communication est réciproque, il peut répondre au message qu'il a reçu.

Émetteur —————> Message —————> Récepteur

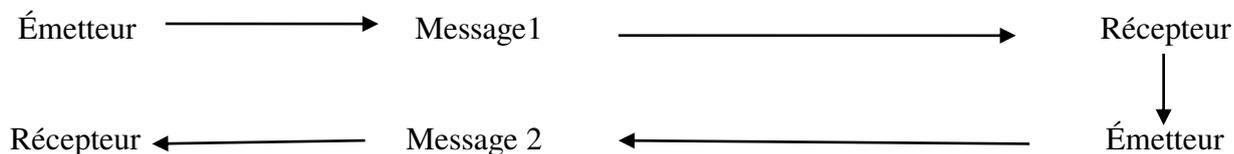
Prenons un exemple de communication linguistique. Si l'on veut téléphoner à un ami pour l'inviter à dîner, on formule d'abord mentalement l'invitation en fixant la date et l'heure. Puis, on prend le téléphone et on compose son numéro. On entend la sonnerie et ensuite, quand on sait qu'il y a quelqu'un qui écoute, on produit dans l'appareil une suite de sons qui forment le signal sonore.

Ce signal sonore est transmis par les câbles téléphoniques à l'auditeur qui peut maintenant commencer à les décoder. Si le circuit ne marche que dans un sens, on dira que la communication est unilatérale.

Ainsi quand on écoute la radio ou la télévision, le spectateur ne peut pas intervenir.

Sa réaction n'influence pas de façon directe et immédiate l'émission du message. C'est la même situation quand on regarde un tableau ou quand on lit un poème.

Pour qu'il y ait communication bilatérale, il faut que les rôles puissent fonctionner alternativement.



### Les types de communication

On peut distinguer trois formes de communication :

- **la communication interpersonnelle** qui met en relation deux individus.

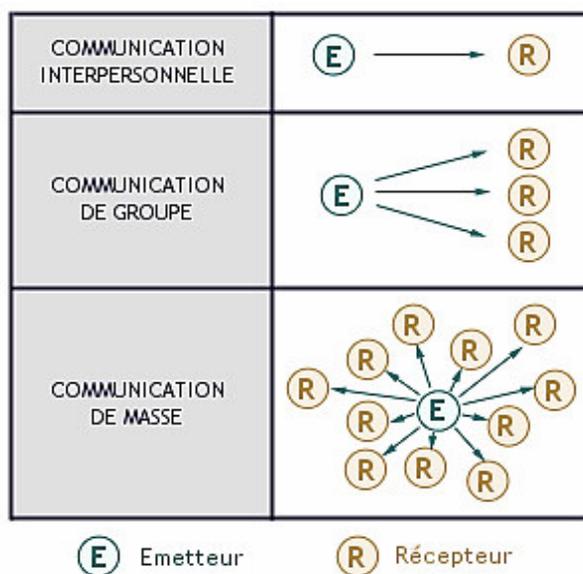
*Exemple* : deux amis discutent du dernier film sorti au cinéma.

- **La communication de groupe** qui met en relation plusieurs individus.

*Exemple* : le professeur annonce à ses élèves la date du prochain devoir.

- **La communication de masse** qui est un ensemble de techniques qui permettent à un acteur de s'adresser à un public nombreux.

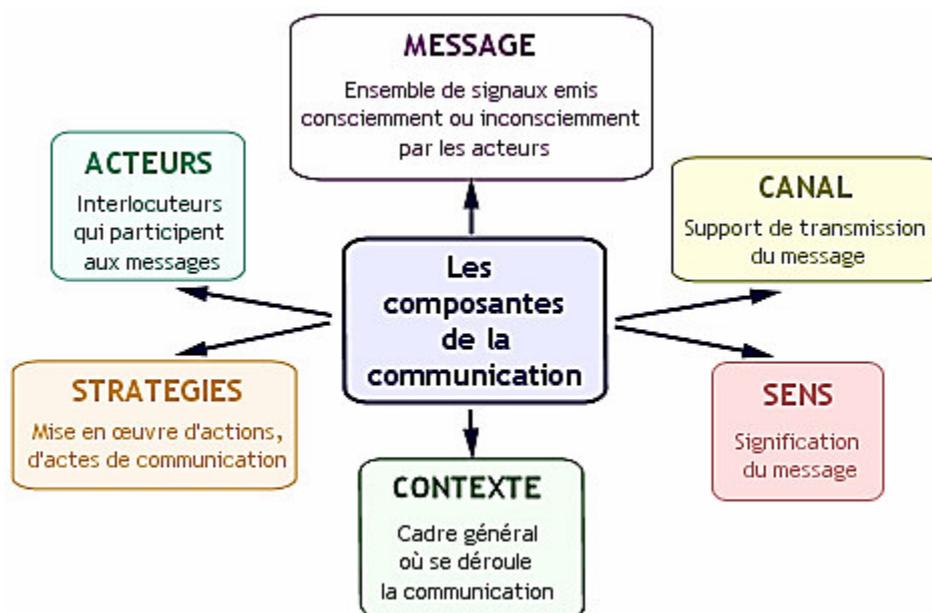
*Exemple* : les diverses publicités des entreprises. (Les principaux moyens de communication de masse sont la télévision, la radio, la presse, l'affichage, le cinéma, Internet).



## 2. Les composantes de la communication

Toute communication induit des composantes de la communication. Les principales composantes sont :

- **les acteurs** : l'**émetteur** (celui qui transmet un message) et le **récepteur** (celui qui reçoit le message) ; ces interlocuteurs échangent, partagent des informations.
- **Le message** : c'est l'**information** transmise au cours d'une communication.
- **Le canal** : c'est le **moyen** utilisé par l'émetteur pour **transmettre l'information** (face à face, téléphone, courrier...).
- **Le sens** du message dont la **signification** est donnée par les acteurs de la communication.
- **Le contexte** : **cadre** dans lequel se déroule la communication. On distingue contexte spatial (lieu où se déroule la communication) et contexte temporel (moment où se déroule la communication).
- **Les stratégies** : **conscientes ou inconscientes**, ce sont les **attitudes** et **comportements** adoptés par les acteurs en fonction d'un but à atteindre.

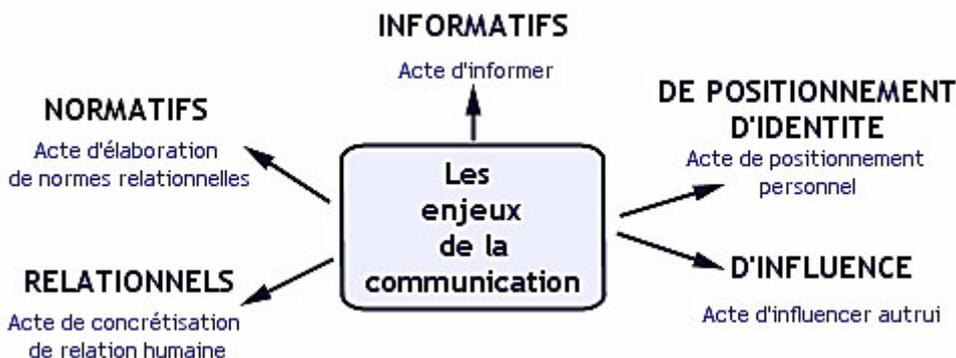


### 3. Les enjeux de la communication

Communiquer ne consiste pas seulement à transmettre un message dans le seul but d'informer mais, aussi, à mettre en commun des significations quel que soit le type de communication. **Alex Mucchielli**, professeur de sciences de l'information et de la communication, a publié de nombreux ouvrages. Il définit notamment cinq types d'enjeux de la communication :

- **les enjeux informatifs** : la communication est un **acte d'information** ;
- **les enjeux de positionnement d'identité** : communiquer, c'est **se positionner** par rapport à l'autre ;
- **les enjeux d'influence** : communiquer, c'est faire preuve d' « **influence** » sur autrui ;
- **les enjeux relationnels** : communiquer, est un acte de concrétisation de la **relation humaine** ;

- **les enjeux normatifs** : communiquer, c'est **proposer un ensemble de normes**, de règles qui vont soutenir les échanges.



*L'essentiel*

La communication est un **acte d'information**. Elle peut revêtir **différentes formes** selon le nombre d'individus prenant part à la communication (communication interpersonnelle, de groupe ou de masse). Un acte de communication nécessite de regrouper **différentes composantes** (des acteurs, un message, un canal, un sens, un contexte, des stratégies). Enfin, **toute communication présente un enjeu** connu principalement de l'émetteur qui est à l'origine de cette communication.

Par contexte, Jakobson semble entendre à la fois le référent extralinguistique (entités, concepts, événements du monde extérieur) et le contenu linguistique (l'information donnée par le message). Si des gouttes d'eau tombent du ciel, on pourra dire: il pleut. Cet énoncé nous donne une information sur l'événement que constitue la pluie.

Le message est, par contre, la forme particulière sous laquelle l'information est exprimée. On pourra dire ainsi :

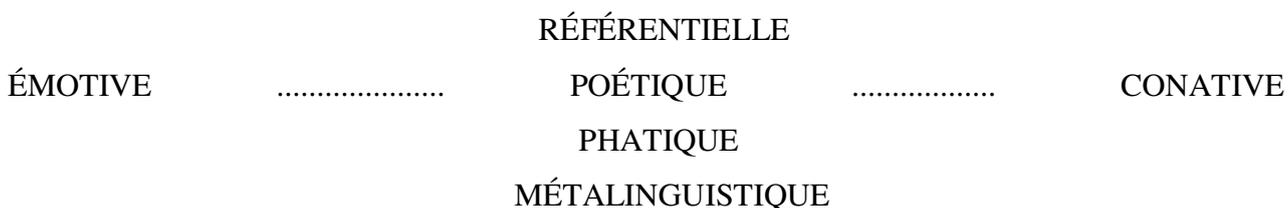
Quel temps de chien!, Il pleut à verse, Oh zut! il flotte ou sur un ton ironique Qu'est-ce qu'il fait beau!

Le contact est le lien physique et psychologique entre le locuteur et l'auditeur qui permet la transmission d'un message.

Au téléphone, par exemple, on indique au locuteur que le contact est maintenu en faisant hmm ... hmm....ah bon ... oui.... oh...., etc.

Le code est l'ensemble des règles et des unités employées pour se comprendre.

À chacune des catégories précédentes, Jakobson attribue les fonctions suivantes :



**La fonction référentielle**, appelée aussi par Jakobson dénotative, nous donne l'information véhiculée par le message. Elle désigne le fait que le code permet de renvoyer à un contexte linguistique ou extralinguistique.

**La fonction poétique** est basée sur le message et sur les différentes formes qu'il peut prendre. Il s'agit donc du choix et de l'agencement des unités pour exprimer un message particulier.

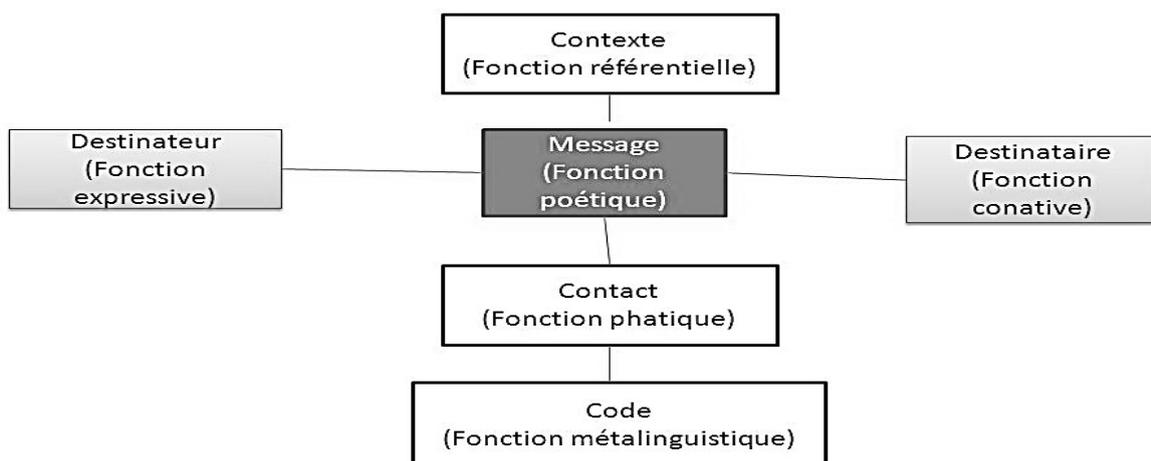
Pour un écrivain, il s'agira des qualités esthétiques des différents mots et des tournures de style de sa langue. Elle déterminera ainsi le choix des sonorités, la longueur des mots. La publicité l'utilise beaucoup.

**La fonction phatique** sert à vérifier si le contact est bien maintenu. Elle désigne les techniques qui permettent au destinataire d'indiquer qu'il reçoit le message. La fonction métalinguistique est centrée sur le code lui-même. Ce serait celle que l'on utilise pour vérifier qu'on s'entend bien sur les unités ou les règles employées.

**La fonction émotive** est basée sur la personne qui produit le message. Elle nous renseigne sur son état émotif, vrai ou faux. Si la personne a peur, sa voix tremblera, par exemple.

**La fonction conative** est centrée sur la personne qui reçoit le message. Elle désigne les moyens que l'on utilise pour essayer de convaincre cette personne.

## FONCTIONS DU LANGAGE (Jakobson)



Critique du schéma de Jakobson Les fonctions de Jakobson sont d'ordre plus psychologique que linguistique. De plus, elles mélangent les faits intentionnels (signaux) proprement linguistiques et ceux involontaires (indices) d'ordre psychologique comme l'émotion.

Jakobson implique également, de manière hétérogène, dans sa fonction émotive, les indices marquant l'origine dialectale, etc.

D'autre part, il est bien évident que le message porte en lui-même toutes les indications des fonctions de Jakobson et non une fonction spéciale qui serait en dehors des autres.

#### 4. Les signes: indices, signaux, codes et symboles

• **Indice** : le mot vient du latin « index », le doigt par lequel on indique quelque chose à l'attention de quelqu'un. L'indice signale donc un élément souvent proche, qui n'est pas perceptible directement : un vol subit d'oiseaux est l'*indice* de la présence d'un prédateur ; un ciel nuageux est l'*indice* d'une pluie probable, etc. mais *sa caractéristique est la Non-intentionnalité* de la communication : c'est pourquoi l'*indice ne fait pas partie d'un « code »*. Il fait appel à :

1. notre « connaissance du monde » : il faut savoir qu'un certain type de nuages annonce la pluie pour que l'indice-nuage « fonctionne » ;
2. notre « sensibilité » : il faut être attentif aux indices possibles pour recevoir les informations qu'ils peuvent nous donner.

La *non-intentionnalité* est en effet liée à la **relation émetteur-récepteur** : l'émetteur (chose ou personne) *ne veut pas* s'adresser à quelqu'un ; c'est le *récepteur* qui, dans cette relation, joue le rôle le plus actif.

• **Signal** : le signal, au contraire **est intentionnel** : il est là seulement pour communiquer. Le clignotant d'une voiture signale l'intention de tourner ; un panneau routier peut signaler l'interdiction de s'arrêter, l'obligation de s'arrêter, le sens de circulation, etc. ; un drapeau rouge peut indiquer « danger » à la plage, etc. Les signaux sont des « **stimuli** », car ils *veulent* (ils sont intentionnels !) provoquer des *réactions*. Ils peuvent former des systèmes assez **simples** (les feux : 3 couleurs, trois injonctions) ou plus **complexes** (les panneaux routiers : des obligations, des interdictions, des indications).

• **Code** : On peut le définir comme un *système de “signaux”* ou (voir plus bas) de « signes » (comme on l'a vu, de différente nature : sons, signes écrits, signaux gestuels,, symboles, etc.) qui comprend :

1. un répertoire des signaux eux-mêmes;
2. les règles qui régissent les relations mutuelles (règles de combinaison);
3. la correspondance entre chaque élément du répertoire et un signifié.

Cette dernière correspondance nous introduit dans un domaine complexe, où les choses ne sont pas ce qu'elles sont, mais renvoient à des référents “autres”. En effet, le **signe “X” d'un code représente un autre élément, “Y”**. La même information, en outre, peut être transportée à l'aide de systèmes différents : un pouce ou un index levés transporte l'information « un », tout comme le son « un », ou comme la graphie « 1 », etc. Chez les anciens romains, à l'arène, le pouce vers le haut donnait l'information « vie », le pouce vers le bas indiquait « mort ».

Une raie blanche sur un disque rouge au coin d'une rue donne l'information « sens interdit », etc. *Cette capacité de transformer un objet, un son, en un signal de quelque chose d'autre, c'est-à-dire en « signe » est à la base non seulement de la communication, mais de l'intelligence, de la mémoire, de l'imaginaire et de toute la civilisation humaine. À des degrés différents de conscience, on pourrait émettre l'hypothèse que c'est une caractéristique de la vie elle-même, du moins de la vie animale (non-végétative).*

Les codes de communication sont énormément variés, tout comme les éléments qui les composent et qui transportent l'information. On peut essayer, toutefois, de classer ces éléments en grands ensembles. On peut parler, en effet, *d'indices, de signaux, de signes et de symboles. Tous peuvent être rangés sous la dénomination hyperonimique de « signes », même si la notion de « signe », dans le domaine de la linguistique, est très précise.*

- **Symbole** : le symbole est **intentionnel**, et ce **n'est pas** un « stimulus ». Il évoque des états, des idées et d'autres éléments grâce à une **relation conventionnelle et arbitraire**, qui quelquefois (mais ce n'est pas obligatoire) garde un **rapport analogique** avec le référent. Son nom vient de « symbolon », qui en grec désignait un objet divisé en deux moitiés, que deux personnes différentes gardaient et qu'elles seulement pouvaient réunir.
- **Signe linguistique** : ils sont **intentionnels, symboliques** (non seulement des « stimuli », et ils donnent vie à un système **complexe**).

Le signe linguistique a les caractéristiques suivantes :

- il unit de façon inséparable (sans l'un il n'y a pas l'autre, et vice versa) une « image acoustique » (expression phonique) : le **signifiant** ;
- et un contenu sémantique (un concept) : le **signifié** ;
- il est **arbitraire** : entre le signifiant et le signifié il n'y a *pas de relation analogique* (le concept de « chien » n'est pas lié au mot qui l'exprime : voilà pourquoi « chien » peut devenir « dog », « cane » « perro », et transmettre toujours la même information) ;
- il est **nécessaire** : une fois choisi, à l'intérieur d'une communauté linguistique, il se lie obligatoirement à son concept ;
- il est **linéaire** : il se déroule dans le temps. Deux unités ne peuvent pas se trouver au même point de la chaîne parlée.

Les signes qui transmettent de l'information n'ont pas tous le même statut. Si de gros nuages gris apparaissent à l'horizon, si des éclairs parcourent le ciel, l'observateur note les signes d'un orage imminent. La fièvre est de même le signe que mon système immunologique réagit contre des agents pathogènes.

Ces signes observables sont ici involontaires. Dans ce cas, on les appelle des indices. La voix haute peut être l'indice d'une locutrice féminine par rapport à la voix basse d'un homme. Par contre, si au volant de ma voiture, je perçois un feu rouge, ce signe est un signal, instauré volontairement, par convention pour les usagers de la route. De même, en Algérie, un triangle rouge inversé me signale que je n'ai pas la priorité.

On a vu qu'un ensemble de signes, avec ses règles de fonctionnement, constitue un code. Les signes d'un code sont des signaux dont la nature peut varier. Ainsi les signaux routiers sont-ils visuels. Mais la sirène d'une voiture de police ou d'une ambulance est un signal sonore.

Lorsque que la voix s'élève à la fin d'une phrase comme dans « Vous venez? » c'est le signal d'une question que l'écriture indique par un point d'interrogation.

**L'interprétation des signes :** Un même signe peut appartenir à plusieurs codes différents. Prenons, par exemple, le signe X. Selon les codes, ce signe peut avoir des rôles très différents :

- dans le code linguistique, c'est une lettre de l'alphabet
- dans certains codes visuels, il désigne l'interdiction de faire quelque chose, par exemple une cigarette barrée indique qu'il est défendu de fumer,
- dans d'autres codes visuels il indique une faute,
- il peut également indiquer le lieu où se trouve quelque chose ou quelqu'un,
- dans le code mathématique, il indique l'opération de multiplication,
- il peut également désigner une valeur inconnue,
- dans les chiffres romains, il représente le numéro dix.

Un signe doit être interprété selon un code spécifique. Il n'a pas de sens inhérent, universel. Les signes doivent se placer à l'intérieur d'un système de règles conventionnelles qui permet de les combiner et de les interpréter.

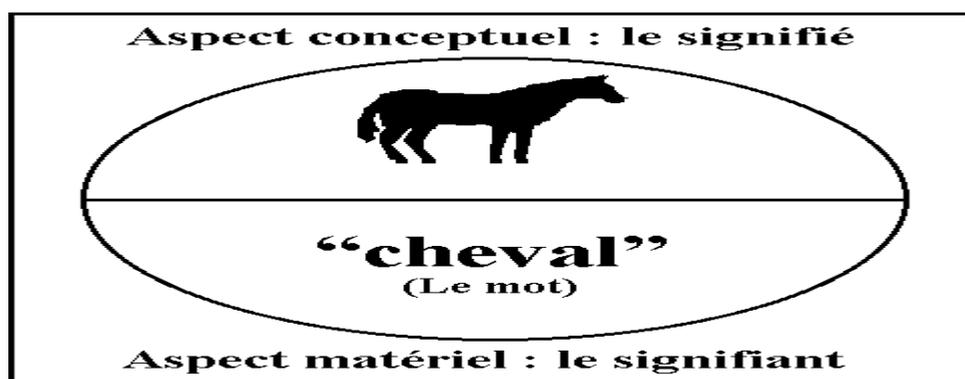
**Les indices et les signaux de la parole :** Un signal sonore, tel que « *Bonjour!* », produit par un locuteur est capté par un récepteur. En même temps qu'il décode le signal du message linguistique, le récepteur peut prendre conscience de certains phénomènes involontaires qui caractérisent le locuteur. Cet énoncé peut très bien vouloir dire aussi : « Je suis en colère! ».

Il peut encore nous indiquer que nous avons affaire à un paysan en colère, un enfant effrayé, etc. Les phénomènes qui permettent de déduire de telles caractéristiques sont des indices qui accompagnent le signal linguistique.

Ces indices peuvent être des accents régionaux ou sociaux, la façon de parler, la coloration de la voix, l'âge, le sexe, etc.

**Les constituants du signe linguistique :** C'est le linguiste Ferdinand de Saussure, dans son Cours de linguistique générale (1915), qui a été le premier à formuler une description explicite de la structure et des propriétés du signe linguistique.

Selon De Saussure, le signe linguistique est composé de deux faces distinctes mais inséparables, tout comme une pièce de monnaie est composée de deux faces distinctes mais inséparables. Il définit le signe linguistique comme étant une unité mentale formée, d'une part, d'un concept (et non une chose réelle) et d'autre part, d'une image mentale du son (et non le son lui-même). Saussure donne au concept le nom de signifié et à l'image acoustique celui de signifiant. Il représente le signe linguistique ainsi :



L'ensemble de ce schéma peut décrire, par exemple, le signe linguistique « cheval ». Les deux parties sont des représentations d'une réalité et non la réalité elle-même, car nous pouvons parler du cheval en son absence, ou de tout autre objet, animal ou fait que nous n'avons pas sous les yeux. C'est là, la propriété essentielle du signe linguistique, utilisé par les êtres humains pour communiquer.

**La signification** : Du point de vue linguistique, la signification désigne le passage du signifiant à son signifié ou vice-versa. On dira alors que la signification est la base de toute communication linguistique. Il faut distinguer cette acception linguistique du terme de son usage courant où il désigne simplement la définition d'un mot donnée par un dictionnaire.

**Le lien arbitraire entre signifiant et signifié** : Pour la grande majorité des signes linguistiques, le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire. Cela veut dire qu'il n'y a pas de justification logique pour appeler un animal domestique à quatre pattes de la famille des canidés, un chien, a dog ou ein Hund.

On pourrait décider d'ailleurs de lui donner n'importe quel autre nom. Les enfants francophones sont toujours étonnés la première fois qu'on leur dit qu'en anglais un chat est un cat. Si l'on considère les divers signes qui se réfèrent au concept chat, que l'on désigne comme chat en français, gatto en italien, cat en anglais, gato en espagnol et Katze en allemand, ils représentent tous le même signifié, bien que leurs signifiants soient différents.

Il existe, par contre, des exceptions à ce principe général de l'arbitraire du signe. Certains types de signes montrent un lien de similarité entre le signifiant et ce qu'il représente dans le monde extérieur.

Prenons, par exemple, les *onomatopées* comme tic-tac, ding-dong, plouf ou d'autres signifiants qui paraissent très suggestifs comme chahuter, siffler, hululer, zigzaguer.

Ces signes où le signifiant semble décalqué sur l'image acoustique ou visuelle du référent sont appelés des signes *motivés*. Ces signes sont en nombre limité. La langue reste essentiellement un système de signes *arbitraires*.

On notera également que même les onomatopées, malgré leur lien avec la réalité extérieure, ne sont pas identiques dans toutes les langues. Ainsi le cri du coq est cocorico en français, cockadoodledoo en anglais, chichiri en italien.

Chaque langue interprète les onomatopées en fonction de son propre système sonore. C'est pourquoi tout en imitant la même réalité sonore chacune de ces langues la traduit d'une façon différente. Tous les signes, même motivés, restent toujours liés à un système linguistique particulier.

#### *Le signe linguistique : conventionnel et nécessaire*

Dans la plupart des cas, comme le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire, les communautés langagières imposent une certaine stabilité aux signes linguistiques. Pour fonctionner dans le système de la langue, le signe linguistique doit résulter d'un accord, d'une convention, entre tous les sujets parlants. On dira alors que le signe linguistique est conventionnel. Tous les sujets lui attribuent le même statut dans le système. Une fois que cet accord est réalisé, le lien entre signifié et signifiant est senti comme nécessaire. La langue résulte d'un accord tacite mais très contraignant entre les membres d'une même communauté. On ne choisit pas les signes de sa langue, on les accepte, tout comme on accepte les lois qui gouvernent la société. La plupart des gens pensent en effet qu'un chat est un chat et qu'on ne pourrait pas décider de désigner un chat par un autre mot tel que tak ou kta.

#### *Les unités distinctives du signe linguistique*

Reprenons l'exemple de l'image acoustique du signe linguistique « cheval », cité plus haut. Cette image /Sa/ est constituée d'unités sonores que l'on nomme phonèmes: [ʃəval].

Ces unités s'opposent les unes aux autres en un système, dit phonologique, qui permet de les distinguer. C'est pourquoi on dit que les phonèmes sont des unités distinctives. Si on reconnaît la différence entre /Sa/ chat et /Ra/ rat, c'est parce que le /S/ s'oppose au /R/ dans le système des phonèmes. De même on oppose /Sa/ (chat) et /Su/ (chou) grâce à l'opposition entre les deux voyelles /a/ et /u/. Les unités distinctives n'ont pas de signification en elles-mêmes, elles ne prennent leur valeur que dans le système des oppositions.

## **Cours 5 : L'articulation linguistique**

Le terme articulation doit être entendu ici comme il est employé lorsqu'on dit que le bras et l'avant-bras sont articulés l'un avec l'autre.

En linguistique, il signifie métaphoriquement que deux classes d'unités, celles du son et celles du sens, peuvent se lier intimement les unes aux autres. Ainsi les deux unités p et a forment ensemble une unité sonore /pa/ qui renvoie à une unité de sens pas. De même, l'unité de sens pas est représentée par l'unité de son /pa/.

### ***La première articulation : les unités significatives***

La première articulation est constituée par les unités de sens, les premières que l'on repère en analysant une langue. On les appelle monèmes. Dans le seul mot parlerons, on distingue trois monèmes : la racine parl-, la terminaison de l'infinitif -er- et la terminaison de la troisième personne du pluriel du futur -ons. Dans le mot royales, on distingue quatre monèmes : la racine roy-, le suffixe -al de la forme adjectivale, la terminaison -e de la forme féminine et la terminaison -s qui indique le pluriel. Il y a deux catégories de monèmes : les monèmes, comme parl- et chant-, qui expriment une action ou un concept, et les monèmes qui expriment des distinctions grammaticales, comme -er, -ons, -euse, -s.

La première catégorie de monèmes s'appelle les lexèmes (unités du lexique) et la deuxième s'appelle les morphèmes (unités grammaticales).

Chaque langue définit à sa manière les unités significatives lexicales et grammaticales. En français, par exemple, tous les substantifs ont un genre grammatical, soit masculin, soit féminin. Par contre, en anglais les substantifs n'ont pas de genre grammatical. De même, en français on possède deux termes langage et langue, alors qu'en anglais il n'y a qu'un seul terme *language*.

### ***La deuxième articulation : les unités distinctives***

La deuxième articulation, que l'on découvre en analysant la première, est constituée par les unités minimales distinctives de son, que l'on appelle des phonèmes. Ainsi les phonèmes /p/ et /b/ n'ont pas de sens en eux-mêmes.

Par contre ces phonèmes possèdent une valeur distinctive car ils permettent de distinguer, en s'opposant, des unités qui seraient autrement semblables.

Grâce à l'opposition entre /p/ et /b/, on pourra distinguer en français pain et bain, part et bar, port et bord, peur et beurre etc. Chaque langue établit son propre répertoire de phonèmes. En gujrati, une langue de l'Ouest de l'Inde, on trouve des consonnes t, d et n prononcées avec la pointe de la langue tournée vers l'arrière de la bouche, articulation qui n'existe pas en français. Inversement, en français il y a des voyelles prononcées en avant de la bouche qui demandent l'arrondissement des

lèvres, comme dans le mot tu, alors que le gujrati n'en a pas.

### ***L'économie de la double articulation***

Cette double articulation, en unités de sons, d'une part, et unités de sens, d'autre part, confère une grande économie au système linguistique puisqu'elle permet de constituer, à partir d'un répertoire restreint d'unités, un très grand nombre de combinaisons nouvelles. Avec les trois unités *l* comme dans lame, *u* comme dans pur et *n* comme dans notre, nous pouvons construire les unités sonores suivantes : lune, nul, lu, nu, une, eu. Ces trois phonèmes permettent donc de construire cinq nouvelles unités.

En outre, les unités significatives peuvent aussi se combiner entre elles. Ainsi avec les trois unités de base porte, avion et chasse, nous pouvons en créer deux nouvelles *porte-avions* et *avion de chasse*.

Nous pouvons également utiliser la marque du pluriel -s avec un grand nombre de substantifs différents, comme oranges, feuilles, portes, chemises, concepts, etc. ou avec des adjectifs comme grands, contents, rouges, lents, etc.

On peut donc combiner indéfiniment les éléments du système déjà existant pour en créer d'autres. On n'a pas besoin d'un son unique pour chaque idée particulière ou pour chaque situation spécifique.

### ***La spécificité humaine : double articulation, linéarité, dissociation du message, mensonge et métaphore***

a) *Double articulation*. Chez certains animaux, il existe des sons discrets, isolables, comme les notes de musique dans le chant des oiseaux. Il existe aussi une certaine combinatoire des signes sonores. Avec une dizaine de notes différentes un oiseau composera un message d'alarme, de contentement, de peur, d'appel amoureux, de faim, de détresse. Mais ses messages seront toujours les mêmes et il ne saura pas en inventer d'autres pour dire, par exemple, que vous le regardez drôlement de votre fenêtre. Il ne sait ni permuter, ni commuter ses notes de musique en dehors de son répertoire limité de messages. Les perroquets vont beaucoup plus loin, puisqu'ils peuvent imiter (grossièrement) le langage humain. Mais eux non plus ne savent pas créer de messages nouveaux.

b) *Linéarité*. La musique superpose souvent les notes dans ses messages. Chez les humains, chaque phonème doit être distinct du précédent et du suivant.

On dit que le langage humain est linéaire. Cependant, au message des phonèmes on en ajoute toujours un second, celui de la prosodie : l'accentuation et la mélodie.

c) *Dissociation du contexte immédiat*. Un énoncé linguistique humain n'est pas toujours une réponse à un stimulus. Le message peut raconter un fait passé ou futur.

Chez l'animal, il y a toujours un lien étroit entre les signes employés et la situation qui les a provoqués : cris de douleur, messages amoureux, etc..

L'animal ne peut pas raconter ce qu'il a fait hier ou ce qu'il fera demain ou dans une semaine et il ne peut pas décrire son déjeuner de la veille. L'animal ne peut pas discuter des avantages et inconvénients d'un système politique sur un autre et il ne peut pas proposer des changements à son ordre social.

d) *Mensonge*. Le message linguistique humain peut véhiculer une information fausse. On peut féliciter quelqu'un pour une action qu'on n'admire pas. Le message animal, par le fait qu'il réagit toujours à la situation immédiate, ne possède pas cette propriété du mensonge ou de la métaphore, qui sont typiquement humains. L'animal peut simuler pour induire en erreur un prédateur mais il ne peut pas nier un fait réel en disant par exemple que la terre n'est pas ronde.

e) *Métaphore*. La métaphore, qui est une forme de mensonge, comme toutes les figures de style, est spécifique du message humain. On la trouve dans les arts, en particulier dans la poésie et la musique mais elle est totalement inconnue des animaux. Il n'y a que dans un dialogue humain que l'on puisse décoder le message : « Mon petit loup, laisse-moi te dévorer ».

## *Chapitre 2 : Les écoles linguistiques*

## Cours1 : Le structuralisme

La théorie de **Ferdinand de Saussure** est la suivante : Une langue ne doit pas être considérée comme une juxtaposition de mots associés à des sons (qui auraient chacun leur sens), mais **une langue est un système dont les parties doivent être considérées dans leur solidarité synchronique.**

Aucun des éléments d'une langue ne peut être compris si on l'isole des autres éléments avec lesquels ils forment un tout cohérent. À titre d'exemple, Saussure compare la linguistique au jeu d'échec. Dans le jeu d'échec, la position d'une pièce n'a de sens que par rapport aux autres pièces. Le changement de forme d'une pièce n'influe pas sur le jeu. On n'a pas besoin de savoir ce qui s'est passé auparavant, seule la position des pièces est importante.

### *Définition et principes fondateurs*

Le **structuralisme** consiste en l'étude des systèmes dont on essaie de mettre en place la structure, c'est-à-dire les relations existant entre les éléments (la structure est incluse dans un système). Les **3 principes fondateurs** du structuralisme sont : **Primauté des relations** entre les éléments sur les éléments eux-mêmes, « la langue est envisagée en elle-même et pour elle-même. » **Priorité de l'analyse synchronique** sur l'analyse diachronique. **Rejet des phénomènes individuels** inconscient et des facteurs extralinguistiques de la réalisation d'une phrase.

La publication en 1916 du *Cours de linguistique générale* (CLG) par des disciples du linguiste genevois Ferdinand de Saussure marque les débuts du structuralisme. Le structuralisme ne constitue pas une communauté de doctrine. Ce terme s'applique à diverses écoles linguistiques, selon les époques et selon les personnalités ayant marqué tel domaine ou tel courant.

### **Les disciplines constitutives du structuralisme.**

Nous allons passer en revue les disciplines constituant ce qu'il est convenu d'appeler le « noyau dur » de la linguistique.

♦ La **phonologie** établit l'inventaire des phonèmes d'une langue. Les phonèmes sont des formes acoustiques pertinentes qui s'organisent en système, composé d'un nombre limité d'unités, pour une langue donnée.

Un phonème a une valeur fonctionnelle en tant qu'il permet d'assurer la communication. C'est ainsi que /p/, /b/, /m/ sont des phonèmes car ils permettent de distinguer *pain*, *bain*, *main*. En revanche, le « r » roulé ou le « r » grasseyé constituent des variantes non pertinentes : le fait de prononcer *mer* en roulant le « r » ou en faisant vibrer la lèvre ne pose aucun obstacle à la communication et ne permet pas de confondre ce mot avec *terre*, *serre*, *paire*, etc. L'étude de ces variantes est du ressort de la **phonétique** –articulatoire, acoustique, perceptive)–.

Certains structuralistes excluent d'ailleurs la phonétique du champ de la linguistique car son domaine est du ressort de la parole et non de la langue.

◆ La **morphologie** étudie la forme des mots dans leurs différents emplois et constructions, ainsi que l'interprétation liée à cette forme.

Certains mots se composent d'une suite de sons que l'on peut segmenter en plusieurs éléments qui se rencontrent dans d'autres mots du lexique. Par exemple, *-eur* se retrouve dans *professeur, agriculteur, sénateur...* Ces formes sont appelées *morphèmes*. Ce terme est utilisé de façon globale pour parler des unités porteuses de sens.

Les morphèmes constituent un niveau d'analyse distinct de celui des sons et de celui des mots.

◆ La **syntaxe** étudie les combinaisons et les règles qui permettent aux mots de se combiner en des unités linguistiques plus vastes appelées *syntagmes* qui eux-mêmes donnent des phrases. Il existe plusieurs théories syntaxiques qui tentent toutes d'expliquer la forme des phrases.

◆ La **sémantique** est la discipline étudiant le sens dans la langue. Le sens peut se rapporter à des unités telles que le mot (sémantique lexicale) ou la phrase. La sémantique du discours s'attache à analyser la construction et la progression du sens dans les énoncés. Elle doit tenir compte de nombreux paramètres liés à l'énonciation.

### *Principes essentiels du structuralisme*

Le linguiste travaille sur un corpus qui est la **manifestation matérielle** de la compétence linguistique d'un ou de plusieurs individus. Le fonctionnement d'une langue dépend en effet de règles que les locuteurs appliquent individuellement sans avoir une conscience explicite du système dont elles dépendent.

Pour décrire ce système et en dégager les règles de fonctionnement, le linguiste observe tout d'abord les comportements linguistiques. En cela, la linguistique est une science empirique. Mais elle est également une science théorique ; sur la base de ses observations, le linguiste construit une théorie ou un modèle destinés à expliquer le fonctionnement de la compétence linguistique. Il doit par conséquent :

- observer attentivement des manifestations linguistiques concrètes
- les décrire avec un maximum de détails
- construire, à partir des faits observés, des hypothèses, des règles et des lois ;
- élaborer un modèle linguistique cohérent expliquant le fonctionnement de la langue en s'appuyant sur l'ensemble des hypothèses, règles et lois.

Le linguiste étudie la *langue*. Son objectif est de faire l'inventaire de ses unités constitutives et d'en dégager les règles de fonctionnement à différents niveaux de structures (phonologiques, morphologiques, syntaxiques). La linguistique structurale est toujours taxinomique.

Pour cela, il faut travailler sur ce qui est commun aux usagers d'une langue donnée. La *langue* est sociale et indépendante de l'individu. La *parole*, au contraire, est la partie individuelle de la langue. Elle est soumise à diverses variations (régionales, idiosyncrasiques, etc.). Son étude reste secondaire tant que les règles générales du fonctionnement de la langue ne sont pas établies et inventoriées.

**La langue est un système.** Elle est composée d'unités de différents niveaux (rangs). Chaque unité est définie par les relations qu'elle entretient avec les autres unités et l'ensemble du système. Chaque unité se définit par les rapports de hiérarchie, de solidarité et d'opposition par rapport à toutes les autres unités. « Dans la langue il n'y a que des différences » disait Saussure.

Pour certaines écoles relevant du structuralisme, **la langue présente un caractère immanent** : elle doit être étudiée pour elle-même. Le système linguistique est un système fermé où tous les rapports sont de dépendance interne. Il convient donc d'étudier uniquement des phrases. Tout ce qui relève de la situation de communication ou de l'intention du locuteur est « extralinguistique » et se situe en dehors du domaine de l'analyse structurale

**La langue est envisagée comme un code linguistique**, soit un système *conventionnel* (admis par tous) de symboles et de règles permettant de produire et de transmettre un message à un interlocuteur possédant le même code.

C'est pour cela que certains linguistes structuralistes dépassent le principe de l'immanence et considèrent qu'une langue naturelle est un système de communication par excellence. Le locuteur utilise un système restreint de signes vocaux –phonèmes- commun à tous les membres de la communauté linguistique. La combinaison des phonèmes selon les règles propres à la langue permet de former des unités de rang supérieur –morphèmes-. La combinaison des morphèmes en « mots » engendre des syntagmes qui se combinent en phrases.

Ces linguistes considèrent que la fonction première de la langue est de permettre la transmission de messages entre les membres d'une même communauté linguistique.

## **Cours2 : Le fonctionnalisme**

On regroupe sous le terme « **fonctionnalisme** » un ensemble de courants qui, insistant sur le rôle essentiel de la langue comme instrument de communication, se donnent pour objectif de caractériser dans cette perspective les diverses fonctions des éléments **linguistiques**.

Le fonctionnalisme linguistique, fondé initialement sur la notion de marque chez Troubetzkoy (1939), a connu dans les vingt dernières années du XXe siècle des développements remarquables dans différentes directions.

On peut citer en particulier la lexématique fonctionnelle d'E. Coseriu (cf. Coseriu 2002) ou les théories désignées par W. Croft (1995) comme « fonctionnalistes- formalistes », à savoir la

Functional Grammar de S. Dik (1978, 1997) et la grammaire des rôles et de la référence (cf. Van Valin et LaPolla 1997), et avant tout la typologie fonctionnelle des langues développée en majorité par des chercheurs américains, australiens et allemands.

### **Que veut dire le fonctionnalisme en linguistique ?**

Le fonctionnalisme en linguistique, né des travaux du Danois Louis Hjelmslev et du Français André Martinet, prône une grammaire fondée sur la reconnaissance de « fonctions ». Cette démarche, reprise par Simon C. Dik de l'Université d'Amsterdam dans les années 1970, a encore subi plusieurs modifications depuis. Son expression la plus achevée est exposée dans l'édition posthume en deux volumes de « The theory of Functional Grammar » de 1997.

La notion de « fonction » généralise la classification habituelle entre sujet et objet : la grammaire fonctionnaliste reconnaît dans les éléments du discours trois types (ou niveaux) de fonction :

1. Fonction sémantique (agent / patient / récepteur / etc.), qui décrit le rôle des unités dans la situation ou l'action exprimée ;
2. Fonction syntaxique (sujet / objet), qui définit les différents points de vue dans la présentation d'une expression linguistique ;
3. Fonction pragmatique (thème principal et thème secondaire, contexte, orientation), qui définit le contenu informatif des unités, déterminée par le contexte des interactions entre mots

**Linguistique fonctionnelle.** On pourrait définir la linguistique fonctionnelle comme une variante de la linguistique structurale où la fonction occupe une place importante, voire prépondérante.

Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on entend par la fonction et dans quel rapport on la situe avec d'autres phénomènes.

Là, se pose déjà un ensemble de problèmes. La fonction peut être conçue comme une relation entre éléments. Dans cette acception, elle constitue l'un des principes partagés par tous les courants de linguistique structurale; ceux-ci considèrent la langue comme une structure (ou un système<sup>1</sup>), c'est-à-dire un ensemble dont les éléments constitutifs entretiennent des relations les uns aux autres: ils sont solidaires et se définissent mutuellement.

Ainsi conçue, la fonction ne peut caractériser un courant déterminé de la linguistique structurale. La linguistique fonctionnelle a sa spécificité en ce qu'elle accorde une place plus importante à la fonction; elle considère qu'un phénomène n'a pas d'existence en qualité d'élément linguistique tant qu'il n'a pas une fonction.

## *Principes fondateurs*

A. Martinet a défini la langue comme : « une langue est **un instrument de communication** selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté (...), en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique : **les monèmes** ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives ; **les phonèmes**, en nombres déterminés dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre. » (Martinet, 1974, p. 20).

Le premier trait définitoire de la linguistique fonctionnelle est que la *fonction* est le facteur déterminant de la structure linguistique; c'est elle qui donne forme à la substance, et qui crée un objet complexe unissant forme et substance.

Une langue est, selon A. Martinet, instrument de communication doté d'une double articulation, auquel correspond une organisation particulière des données de l'expérience.

Martinet propose que la langue contienne des unités minimales significatives (*les monèmes*) et des unités distinctives (*les phonèmes*).

Pour mieux comprendre la fonction de ces unités significatives et distinctives on pose la question suivante : Qu'est-ce que la double articulation du langage ?

- **Double articulation du langage** : On dit que le langage humain est articulé.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Il s'agit de l'existence dans le langage de diverses petites unités qui servent elles-mêmes à composer des unités plus importantes. Cette relation entre le signifié et le signifiant nous amène à faire une autre distinction qui nous paraît importante du point de vue linguistique. Il s'agit de la double articulation du langage (deux types d'unités découpées sur deux niveaux distincts).

Selon André Martinet, la double articulation désigne la propriété linguistique selon laquelle toute production langagière peut se découper à deux niveaux (tout énoncé dans le langage humain s'articule sur deux plans ou deux articulations).

- **La première articulation : niveau des unités significatives**

**a) monèmes : qu'est-ce qu'un monème ?** Un monème est une petite unité qui présente un sens et une forme vocale ou graphique. Un énoncé est une succession *d'unités minimales de signification* qu'on appelle *des monèmes*. Chaque monème a une face formelle (le signifiant) et une face significative (le signifié). Ces unités minimales peuvent être des noms, des verbes, des adjectifs... (Montagne, acheter, beau...) ou un groupe de mots (boîtes-aux-lettres).

Un monème peut comporter une partie lexicale : *le lexème* et *un morphème* à valeur purement grammaticale Exemple :

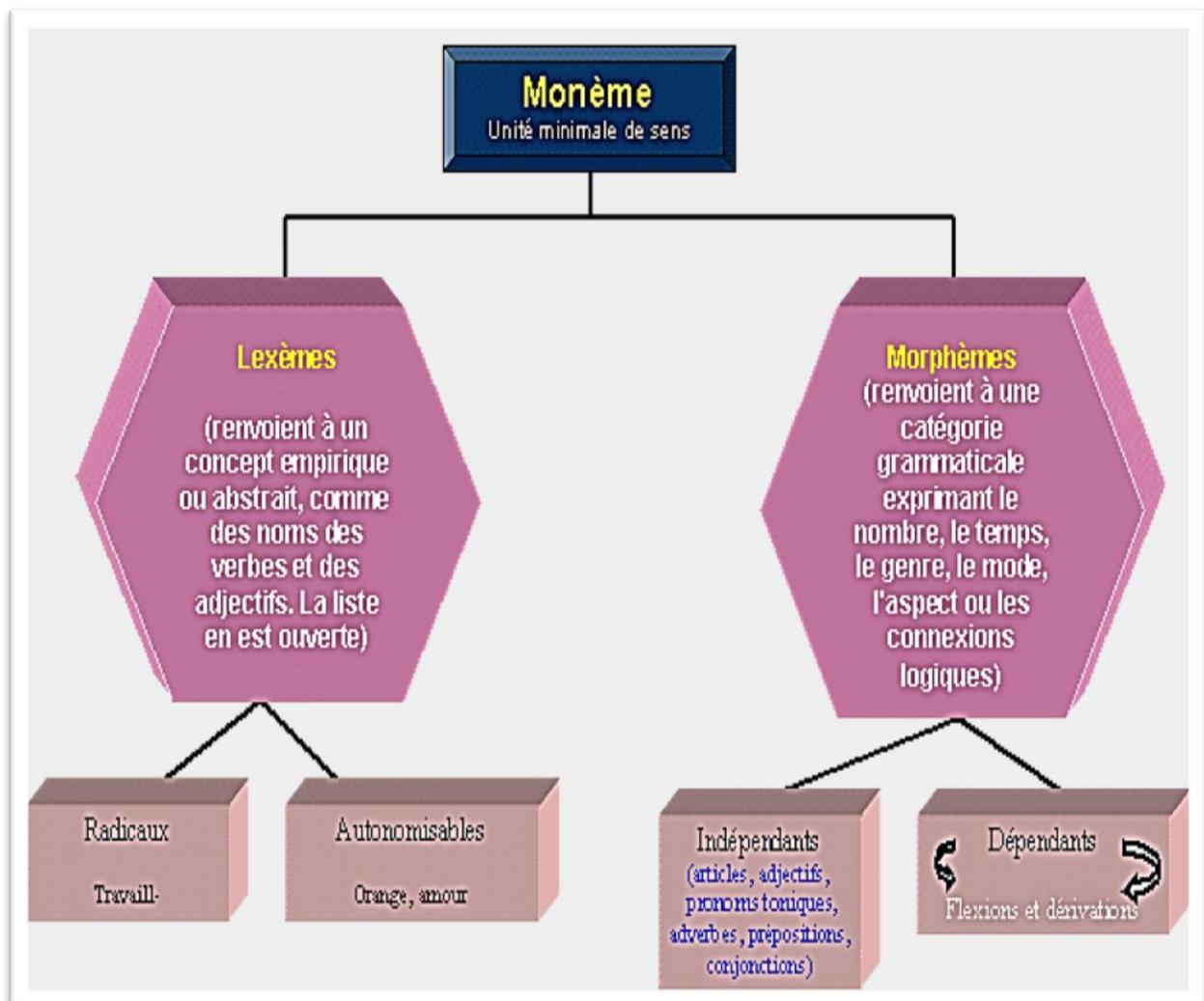
Dans la forme achètera. Achèt↔lexème Era↔morphème, Martinet établit le découpage suivant des monèmes.

**a.1. Les monèmes autonomes** Les adverbes sont des monèmes autonomes car ils peuvent figurer en toutes positions :

Ex : Nous organisons une fête aujourd'hui. Nous organisons aujourd'hui une fête. Aujourd'hui, nous organisons une fête.

**b.2. Les monèmes fonctionnels** Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent d'articuler sur d'autres monèmes. Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

**c.3. Les monèmes dépendants** Tous les autres mots de la langue (nom, verbe, adjectif qualificatif) sont des monèmes dépendants. Exemple : Mes parents sont partis en France la semaine passée. Mes parents, France, partis : **monèmes dépendants**. En : **monème fonctionnel**. La semaine passée : **monème autonome**.



### Cours 3 : Le distributionnalisme

Le distributionnalisme est une théorie du langage développée par **Leonard Bloomfield et Z. Harris**. Cette théorie a largement dominé la linguistique américaine jusqu'à 1950. Les théories distributionnalistes ont beaucoup de points communs avec le structuralisme, elles apparaissent aux États-Unis alors que les travaux de Ferdinand de SAUSSURE commencent à peine à être connus en Europe.

**Origine** : Cette école tire son nom de la « distribution » des unités que l'on étudie.

**L'objectif du distributionnalisme** : appliquer à la langue anglaise, de manière mécanique, les techniques mises au point pour les langues amérindiennes (Les **langues amérindiennes** sont les langues indigènes d'Amérique, parlées par les différents peuples amérindiens depuis l'Alaska et le Groenland jusqu'à la Terre de Feu).

Les linguistes qui en sont spécialistes sont appelés *américanistes*. Cette école est issue du béhaviorisme avec l'idée du comportement langagier, autrement dit, Bloomfield est influencé par la théorie du comportement appelée **béhaviorisme** (de « béhaviour » ; le comportement).

Le béhaviorisme appelé « psychologie du comportement » se présente comme une étude objective de l'homme. Il rejette toutes les analyses qui font appel à l'intuition pour s'en tenir à une observation rigoureuse des manifestations extérieures du comportement du sujet c'est-à-dire l'objet principal des béhavioristes est le comportement et non la conscience on ne peut donc parler que des choses observables.

La tâche du linguiste sera de décrire les rapports entre stimulus et réponse. En effet, dans la perspective béhavioriste, un stimulus donné correspond à une réponse donnée. Or, le sens est une chose instable pour les distributionnalistes, qui dépend de la situation, et qui n'est pas observable. Il doit donc être éliminé comme élément d'analyse de la langue.

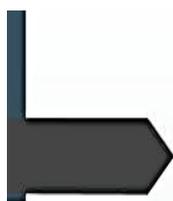
**Caractéristiques générales** La caractéristique fondamentale du distributionnalisme concerne le rejet total du sens. Alors la plupart des linguistes considèrent que la langue met en relation forme phonique (signifiant selon Saussure) et sens (signifié), l'objectif des distributionnalistes consiste à vouloir rendre compte du fonctionnement linguistique par la seule prise en compte de la forme phonique, sans aucun recours au sens véhiculé par la phrase.

Ainsi, pour Bloomfield, la tâche immédiate à laquelle doit s'attacher le linguiste est une description des langues, description qui doit éviter tout mentalisme et ne pas tenir compte du sens des énoncés considérés.

Bloomfield appelle sa thèse mécanisme (elle est donc fondamentalement mécaniste et antimentaliste étant clair que le mentalisme considère que la parole structure la pensée du locuteur).

**Présupposés théoriques du distributionnalisme** Qu'ils soient explicites ou implicites, les présupposés théoriques du distributionnalisme sont très comparables à ceux que F de Saussure a formulés :

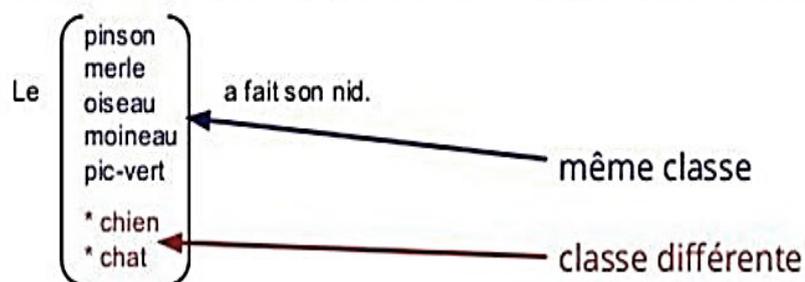
- L'objet de la langue, par opposition à la parole est la langue (elle est souvent appelée code).
- Cette étude doit être synchronique (on a surtout affaire à des langues sans écriture, dont le passé est inconnu).
- La langue est composée d'unités discrètes, que la segmentation permet de dégager.
- Chaque langue constitue un système spécifique.
- Les éléments se définissent par leurs relations à l'intérieur d'un système c'est -à- dire leurs rapports avec les autres éléments mais le distributionnalisme insiste surtout sur les relations syntagmatiques.
- Pour cette théorie, le comportement humain, dans tous les domaines, peut-être décrit à partir de la relation fondamentale stimulus-réponse.



## 1. Le distributionnalisme

### Sémantique distributionnelle

- Distributionnalisme : les unités de la langue sont commutables

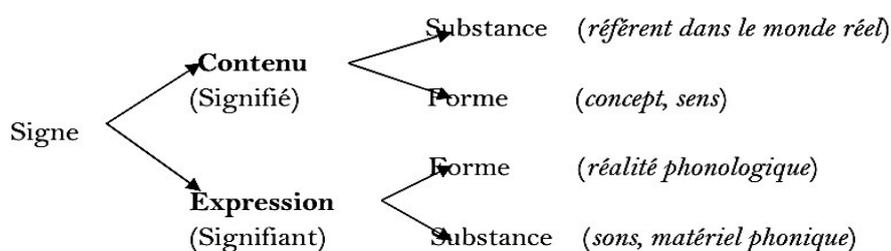


⇒ Les unités apparaissant dans des contextes similaires sont sémantiquement proches.

## Cours 4 : La glossématique

La glossématique est un mot créé par Hjelmslev d'après le grec « glossa » signifiant langue pour désigner la théorie linguistique qui se donnerait la langue comme un but en soi et non pas comme moyen. Cette théorie préconise une connaissance immanente du langage ; la langue est considérée comme unité fermée sur elle-même. Cette théorie veut déterminer tout ce qui est commun à toutes les langues humaines et ce qui fait qu'à travers divers changements une langue reste toujours identique à elle-même. Dans cette école, le linguiste abandonne la méthode inductive, qui prétend aller du particulier (les données) au général (les lois), la glossématique sera donc une méthode déductive, qui procède d'un nombre restreint d'axiomes (lois) rigoureux à la détermination des classes.

- La langue est une forme est non une substance : C'est cette phrase de Saussure qui inspire Hjelmslev pour construire sa théorie du signe. Aucune idée ni aucun objet ne précèdent à l'organisation de la langue.
  - a. La substance est la réalité phonique ou sémantique (une masse non structurée)
  - b. La forme est la structuration, l'organisation de cette substance amorphe selon les règles d'une langue donnée.
- Le matériel non structuré (les idées, les sons) n'est pas considéré comme faisant partie de la langue jusqu'à ce qu'il soit structuré et organisé dans le cadre de cette langue, c'est-à-dire selon des lois phonétiques, et des règles syntaxiques, grammaticales, morphologiques, etc.
- Le signe selon Hjelmslev : Hjelmslev comme Saussure définit la langue comme un système de signe. Le signe est une fonction dont les deux termes sont le contenu et l'expression. Chacun de ces deux termes a une forme et une substance.



- Le métalangage : c'est à Hjelmslev que l'on doit la théorie du métalangage. Il s'agit d'un lexique qui permet de parler du langage lui-même. Dans la phrase « Le cheval est un mammifère », cheval est le sujet de la phrase. La deuxième utilisation parle de la première, ce qui permet de la qualifier d'un point de vue grammatical. On se situe à un niveau de langage différent de celui qui parle du monde.
- Le dépassement de la dichotomie langue/parole Hjelmslev a rebaptisé les termes de la dichotomie saussurienne. À la place de langue, il parle de schéma, et au lieu de parole ou discours, il utilise le mot usage linguistique. Avec lui, on assiste à la naissance d'un nouveau terme entre le schéma et l'usage, celui-ci est norme en quelque sorte « une parole collective ». il s'agit d'une généralisation de l'usage.

## Cours 5 : Le générativisme (Chomsky)

La grammaire générative est une théorie linguistique élaborée par Noam Chomsky entre 1950 et 1965. Critiquant le modèle distributionnel de la linguistique structurale qui décrit seulement les phrases réalisées et ne peut expliquer un grand nombre de données linguistiques (l'ambiguïté, les constituants discontinus), Chomsky définit une théorie capable de rendre compte de la créativité du sujet parlant, sa capacité à émettre et à comprendre des phrases inédites.

Il formule l'hypothèse que le langage repose sur des structures universelles innées (comme la relation sujet-prédicat) qui rend possible l'acquisition/ apprentissage par l'enfant de systèmes particuliers qui sont les langues.

Dans cette perspective, la grammaire est un mécanisme fini qui permet de générer (engendrer) l'ensemble infini des phrases grammaticales d'une langue. Cette grammaire est formée de règles qui définissent les suites de mots et de sons permis, elle constitue le savoir linguistique des sujets parlant une langue, c'est-à-dire leur compétence, l'utilisation particulière que chaque locuteur fait de la langue dans une situation particulière relève de la performance.

### *1. Les concepts de base de la grammaire générative*

*A. Compétence /performance* : Chomsky substitue à la dichotomie saussurienne langue /parole les deux concepts de compétence / performance. La compétence du sujet parlant (locuteur-auditeur idéal) est le système intériorisé de règles qui lui donne la capacité de produire et de comprendre des phrases nouvelles et qui lui permet d'émettre des jugements de grammaticalité et d'acceptabilité à propos de phrases produites dans des mots de sa langue maternelle. La performance est la mise en application de cette compétence dans une situation de communication concrète par un sujet parlant déterminé.

*B. La structure profonde et la structure de surface* : La structure profonde est une structure sous-jacente à toute phrase composée des règles sémantiques et des règles syntaxiques. Elle comprend donc le lexique et les règles syntaxiques de la langue. Cette structure profonde par le biais des règles transformationnelle devient une structure de surface.

Structure profonde	Structure de surface
La + mère+ entendre+ quelque chose	La mère entend que l'enfant chante
Le + enfant+ chanter	La mère entend l'enfant chanter
La+ mère+t+ finir+le+ouvrage	La mère finit l'ouvrage
La+mère+ (passif) + finir+le+ouvrage	L'ouvrage est fini par la mère

## 2. Les composantes de la grammaire

a. *Une composante syntaxique* : système de règles définissant les phrases permises dans une langue.

b. *Une composante sémantique* : système de règles définissant l'interprétation des phrases générées par la composante syntaxique.

c. *Une composante phonologique/phonétique* : système de règles réalisant en une séquence de sons pour les phrases générées par la composante syntaxique. La composante syntaxique est formée de deux grandes parties :

1. **La base** qui définit les structures fondamentales.

2. **Les transformations** qui permettent de passer des structures profondes aux structures de surface, des phrases qui reçoivent alors une interprétation phonétique.

La base est formée de deux parties :

a. *La composante ou base catégorielle* est l'ensemble des règles définissant une relation grammaticale entre les éléments qui constituent la structure profonde et qui sont représentés par les symboles catégoriels (SN+SV).

b. *Le lexique ou dictionnaire de la langue* est l'ensemble des morphèmes lexicaux d'une langue.  
Mère= Nom+féminin+ animé+ humain

La base définit la suite de symboles (Art+N+ Prés+V+Art+ N).

Le lexique substitue à chacun des symboles un « mot » de la langue (La +mère+ t+ finir+le+ouvrage).

Les règles de transformation convertissent cette structure profonde en structure de surface : (La +mère+ t+ finir+le+ouvrage) et les règles phonétiques réalisent : la mère finit l'ouvrage.

Les règles de transformation sont des opérations qui convertissent les structures profondes en structures de surface. Les transformations comptent deux étapes :

a. L'analyse structurelle pour voir si cette structure est compatible avec une transformation définie.

b. Le changement structurel de la suite, par addition, effacement, déplacement, substitution, aboutit alors à une suite transformée correspondant à une structure de surface. Ainsi, la présence du constituant (passif) dans la suite de base entraîne des modifications qui font que la phrase : la mère finit l'ouvrage. L'ouvrage est fini par la mère.

## Cours 6 : La linguistique énonciative

Cette linguistique a pour fondement une critique de la linguistique de la langue, et une volonté d'étudier les faits de la parole : la production des énoncés par les locuteurs dans la réalité de la communication.

1. Historique : ce courant s'inscrit dans le prolongement de la linguistique structurale des années 60-70. Le courant énonciatif approfondit les concepts mis en place dans les années 50 et 60 par le linguiste Émile Benveniste.

2. Énoncé/ énonciation : l'énonciation est l'acte individuel de production, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour résultat l'énoncé. L'énonciation est l'acte de production, et l'énoncé constitue le produit. Les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

3. Objectif : ce courant s'efforce de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné. La langue n'est plus considérée comme un objet interne. La langue n'est plus étudiée en elle-même et pour elle-même, mais elle va intégrer les facteurs extralinguistiques et situationnels du langage.

4. La tâche du linguiste est alors sans limites : pour prendre en compte la situation, il peut étudier le kinésique (mimiques, mouvements, postures, gestes) qui accompagnent l'énonciation. Il peut entrer dans des considérations psychologiques, sociales, historiques, etc.

En linguistique, on se limitera à étudier les marques de l'énonciation : tout ce qui est dans le dit dénonce le dire.

5. Les embrayeurs et les déictiques : Il existe dans le discours une série de termes par lesquels un locuteur se définit comme sujet. C'est le cas des unités de la langue qui ne prennent sens qu'à l'occasion d'un acte particulier d'énonciation : JE, TU, ICI, MAINTENANT...

5.1. L'embrayeur met l'accent sur le lieu et l'objet de référence.

5.2. Le déictique met l'accent sur la façon dont le référent est situé dans l'espace.

Les embrayeurs et les déictiques constituent les aspects indiciels du langage. « Je » et « ici » demande que le locuteur soit connu, « maintenant » demande que le temps de l'énoncé soit connu.

6. Les circonstances de l'énonciation : Je viendrai ici demain. Dans cet énoncé, chaque mot renvoie à l'énonciation. Je : énonciateur ; viendrai+ demain : futur par référence au moment de l'énonciation de cette phrase.

Ici : par référence à l'endroit où se trouve l'énonciateur (je).

Paul partit là-bas le lendemain.

Dans le second énoncé, nous ne possédons aucun renseignement sur l'énonciation.

Les embrayeurs font le lien entre l'énoncé et l'énonciation et n'ont de sens qu'en rapport avec les circonstances de l'énonciation.

7. Les types d'embrayeurs : il y a trois types.

7.1. Les embrayeurs subjectifs : les pronoms personnels et les possessifs. Il, ils, elle, elles sont représentants et anaphoriques. Je, tu, vous et nous ne sont pas anaphoriques et ne se commutent pas à un nom (Je viens  $\neq$  Paul vient), et entrent dans le cadre de l'énonciation.

7.2. Embrayeurs temporels : il existe deux types : certains temps verbaux et certains adverbes ou groupes nominaux adverbiaux.

Le temps par excellence de l'énonciation est le présent. Mais le temps de l'énonciation et le temps linguistique ne coïncide pas toujours :

Je suis absente cet après-midi.

Temps de l'énonciation : quelques secondes.

Temps linguistique : 4 ou 5 heures.

Seuls les verbes qui expriment l'acte au moment où celui-ci a lieu font coïncider temps de l'énonciation et temps linguistique : ce sont les verbes performatifs Je te baptise ; Je déclare la séance ouverte ; Je vous nomme chevalier de la légion d'honneur ;

***Les temps qui ont pour référence le moment de l'énonciation sont :***

-le passé composé (marqueur d'antériorité) ;

-le présent

-le futur simple du présent (marqueur de postériorité) 7.3. Les circonstants temporels :

Hier, aujourd'hui, demain, maintenant qui ont pour repère le moment de l'énonciation. Contrairement à : ce jour-là, le lendemain, la semaine suivante..., qui ont pour repère le moment de l'énoncé.

Exemples

Il se réveilla tard. La veille il avait fait la fête. (« avait fait » et « la veille » marquent l'antériorité par rapport au passé simple : se réveilla, moment de l'énoncé)

Il est malade aujourd'hui. Hier, il a mangé des huîtres. (hier et a mangé marquent l'antériorité par rapport à aujourd'hui, moment de l'énonciation). 7.3. Les embrayeurs spatiaux :

7.3.1. Les démonstratifs et adverbes de lieu : Viens ici.

L'adverbe de lieu renvoie au lieu où je me trouve en tant que locuteur. Je peux aussi joindre le geste à la parole. Donne-moi ça.

Le pronom démonstratif –ça- désigne un objet se trouvant dans le lieu où se situe l'échange.

Le geste peut aussi accompagner la parole. Je peux dire : Donne-moi ça et ça et ça aussi.

Je ne peux pas dire : viens ici et ici et ici. D'où le terme de déictique qui est le mieux approprié.

7.3.2. Les adverbes d'énonciation : Ces adverbes sont incidents non à l'énoncé mais à l'énonciation.

*Fonctionnement et rôle :*

1-II est gravement malade

2-II marche lentement

3-Je suis très vivement intéressé.

4-II est probablement chez sa cousine

5-Heureusement, il est arrivé à temps = si je parle franchement.

Dans les trois premiers énoncés, l'adverbe porte sur un élément dont il modifie le sens. Dans l'énoncé 4, l'adverbe porte sur l'ensemble de l'énoncé. Énoncé 5 : l'adverbe porte sur l'énonciation.

Lorsqu'on parle, on utilise fréquemment des adverbes d'énonciation ou des infinitifs prépositionnels qui ont la même valeur : Honnêtement, sincèrement, vraiment, pour parler net, pour être franc,...

Ces adverbes représentent souvent le démarrage d'un raisonnement : Si je dois être franc, honnête, dire la vérité... Puisque tu me demandes d'être franc...

La position de l'adverbe a une incidence sémantique sur l'énoncé. Parmi les modalisateurs d'énoncé on peut ranger : Sans doute, certainement, sûrement, selon moi, d'ailleurs...

Ces opérations aident à comprendre qu'un énoncé ne peut être compris de façon isolée mais saisi au sein de tout un ensemble d'énoncés possibles qu'on peut retrouver par paraphrase et à l'intérieur desquels un choix d'énoncés est fait, et que commande la situation d'énonciation.

## **Cours 7 : La pragmatique**

Les linguistes ont surtout cherché à étudier les unités significatives qui font partie du système interne de la linguistique. À l'époque moderne, les sémanticiens ont élargi cette conception étroite du système pour étudier le sens au niveau de la phrase, puis du discours. Les logiciens et les philosophes ont voulu aller plus loin, et peu à peu, on a instauré une nouvelle discipline appelée la pragmatique.

La pragmatique tente d'étudier ainsi toutes les manifestations du sens dont la linguistique ne rend pas compte. Les théories modernes des actes de paroles considèrent que l'acte communicatif est en fait une façon d'agir sur le monde extérieur et sur les autres. Les linguistes, comme Benveniste, pensent que ces descriptions dépassent le cadre de la linguistique dont le rôle est de décrire la structure interne du système langagier. La pragmatique, par contre, prend en considération à la fois les diverses stratégies d'utilisation du code linguistique et les connaissances extra-linguistiques que partagent les usagers dans des situations réelles.

La **pragmatique** est donc une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi.

Le terme pragmatique est très ancien et connaît une acception courante : ce « qui concerne les faits réels, l'action » (pragma en grec), à l'opposé de ce qui serait de l'ordre du spéculatif, du théorique (source : TLF).

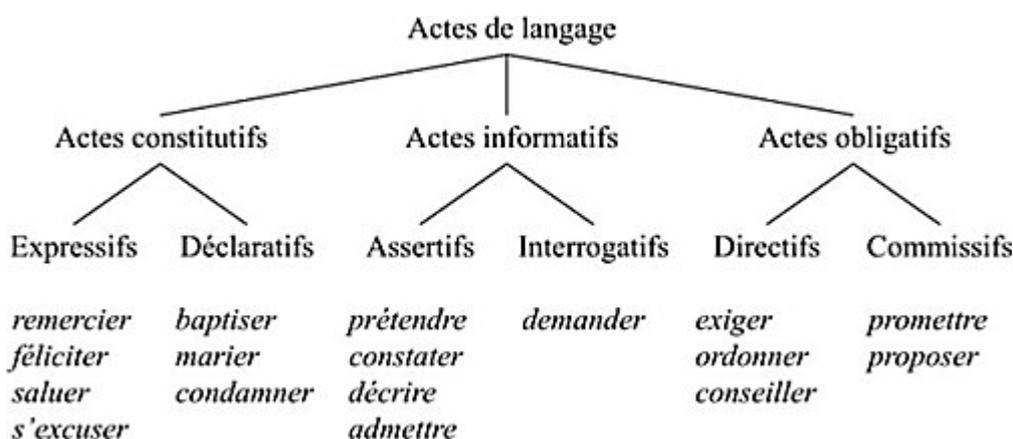
Aux côtés, mais en lien bien sûr avec cette acception courante, il faut mentionner que l'on distingue parfois la pragmatique « philosophique » de la pragmatique « linguistique » :

-*la pragmatique philosophique* ou « pragmatisme » -, terme utilisé pour désigner un courant de pensée de la philosophie analytique dont *Peirce* est le chef de file, courant qui a eu (et a toujours) une influence considérable sur l'ensemble des sciences humaines et sociales

-*la pragmatique linguistique* fondée comme discipline des sciences du langage par Morris, dans une filiation peircienne, et définie comme l'étude de la relation des signes à leurs usagers/utilisateurs ou « interprétants » (Garric, 2007 : 6). L'apport décisif pour la pragmatique linguistique sera le travail des philosophes du « langage ordinaire », et en particulier Austin et Searle, qui ont développé la théorie, désormais classique, des « actes de langage ».

**Les actes de parole.** Les théories modernes dites des actes de parole (Austin, 1970; Searle, 1972) essaient de fournir un cadre théorique à la description des différents emplois pratiques du système linguistique. On distingue d'abord le contenu référentiel de l'énoncé appelé contenu propositionnel explicite des actes de parole qui peuvent être explicites ou implicites.

Ex : quand je dis La moutarde, s'il vous plaît, l'énoncé comprend d'une part une information explicite, la moutarde (et pas le beurre), et d'autre part, un ordre adressé à mon interlocuteur dans le cadre d'un repas.



**L'explicite et l'implicite.** Les actes communicatifs réels se composent souvent non pas d'un échange de messages explicites et clairement codés, mais de messages obliques codés de façon indirecte. Si je dis, par exemple, en entrant dans une chambre où la fenêtre est ouverte il ne fait pas chaud chez toi!, mon énoncé a l'air d'une simple observation sur la température de la pièce. En réalité, cet énoncé contient à la fois une proposition implicite j'ai froid et un message implicite, je veux que tu fermes la fenêtre.

L'interlocuteur qui entend cette phrase décodera automatiquement ces messages implicites et se lèvera pour fermer la fenêtre.

Les formules de politesse contiennent également un ordre implicite donné à l'interlocuteur, par exemple :

- Où est le sel?
- Pouvez-vous me passer le sel?
- Est-ce que cela vous ennuerait de me passer le sel?

Il est bien évident que l'interlocuteur n'est pas censé prendre ces questions à la lettre. Il serait étrange, amusant ou impoli de répondre à la troisième question en disant oui cela m'ennuierait. Voilà donc un cas où la question équivaut, dans le code pragmatique de la politesse, à un ordre. Il existe ainsi un grand nombre d'expressions quotidiennes qui déclenchent une réaction sans qu'aucune formulation directe n'ait été prononcée.

**Les actes illocutoires.** L'acte illocutoire permet au locuteur d'affirmer le contenu de sa proposition, de s'engager à faire quelque chose, de poser une question à son interlocuteur, d'exprimer un souhait, etc. Il existe une grande variété d'actes illocutoires. On présentera ci-dessous cinq forces illocutoires fondamentales qui caractérisent un grand nombre d'actes :

- la force d'*assertion*, que l'on trouve dans le mode indicatif : J'aime le pain; l'emploi de ce mode indique que j'affirme mon goût pour le pain;
- la force *commissive* d'engagement, souvent marqué par un verbe particulier comme je promets de le réparer, je m'engage à vous le rendre tout de suite
- la force *directive* souvent réalisée par l'impératif : Partez tout de suite! Cet énoncé contient implicitement la proposition je vous ordonne de faire quelque chose
- la force *interrogative* qui peut se réaliser de diverses façons : Tu viendras demain? Est-ce que tu viendras demain? J'aimerais savoir si tu penses venir demain?
- la force *expressive*, exprimant un souhait, une émotion, un sentiment, par exemple, l'énoncé suivant : Si seulement j'avais plus de temps! Contient implicitement la proposition je veux avoir ou faire quelque chose.

La langue permet d'utiliser plusieurs procédés différents appelés marqueurs pour indiquer la force illocutoire de l'énoncé. On distingue des marqueurs d'ordre lexical, morphologique, syntaxique et prosodique. On peut comparer ainsi :

a) Je t'ordonne de me donner le sel. b) Donnez-moi le sel. c) Le sel! d) Voulez-vous me donner le sel? e) Vous me donnez le sel...

La force illocutoire directive impliquée dans ces cinq phrases est marquée dans a) par le lexique, le verbe ordonner; dans b) par la syntaxe et par la morphologie; dans c) par l'intonation; dans d) par la syntaxe et dans e) par le contexte.

Dans un grand nombre de cas, la force illocutoire est exprimée par des verbes tels que : promettre, ordonner, condamner, pardonner, etc. En disant, par exemple, Je te promets de venir, le verbe promettre, à la première personne de l'indicatif, désigne et accomplit en même temps l'acte par lequel le locuteur s'engage à faire quelque chose. Ces verbes s'appellent des verbes performatifs.

**L'acte perlocutoire.** Dans l'acte perlocutoire (ou fonction conative du code, aurait dit Jakobson l'énoncé contient une stratégie pour faire changer ou réagir le destinataire. Le locuteur cherche à aider ou à contraindre son interlocuteur. L'acte de parole devient une action proprement dite, surajoutée à l'acte linguistique. Il s'agit autant d'une stratégie psychologique que d'une stratégie linguistique, par exemple :

- Si vous ne payez pas immédiatement vos dettes, vous irez en prison.
- Vous êtes la seule personne qui puisse nous aider.
- Je suis sûr que vous êtes capable de le faire.

Dans l'acte perlocutoire, le locuteur impose ou cherche à imposer sa volonté à son interlocuteur. Son acte de parole sert à modifier le comportement ou la pensée de l'autre. La réussite des actes de parole dépendra de la sincérité du locuteur, de la finesse de la stratégie, de l'adéquation des moyens utilisés et de la réaction de l'interlocuteur. Ainsi, si en entrant dans la cuisine, on dit à la personne qui est en train de préparer le repas Il est déjà huit heures!, l'interlocuteur pourrait répondre Mais tu peux aller au restaurant!

*Deuxième semestre*

## **Cours1 : La structuration du système linguistique**

### *1. La spécificité du code linguistique humain*

La langue est un système de connaissances intuitives, inconscientes, qui comporte quatre sous-systèmes : des unités sonores, se combinant pour former des mots, puis des propositions et des phrases. Les linguistes les analysent par substitutions pour en extraire des classes d'outils : des phonèmes (sons sans signification propre), des morphèmes (unités de signification grammaticales), des lexèmes (unités de signification du lexique).

La combinatoire des sons distinctifs (ou oppositifs mais sans signification) pour former des unités de sens, s'appelle la double articulation. Elle est très économique puisque, avec 36 phonèmes, on peut fabriquer des milliers de mots différents.

On a vu que le code linguistique permet de transmettre un message en le symbolisant en une suite de sons ou de signes écrits. Cette symbolisation permet de parler des éléphants sans avoir à en apporter avec soi, pour montrer ce que l'on veut dire.

Beaucoup d'autres systèmes de communications fonctionnent sur ce même principe de la symbolisation, qu'ils soient visuels ou gestuels. Mais le système linguistique est, à cause de sa structuration, le plus pratique et le plus économique.

### *2. Connaissance intuitive et connaissance passive*

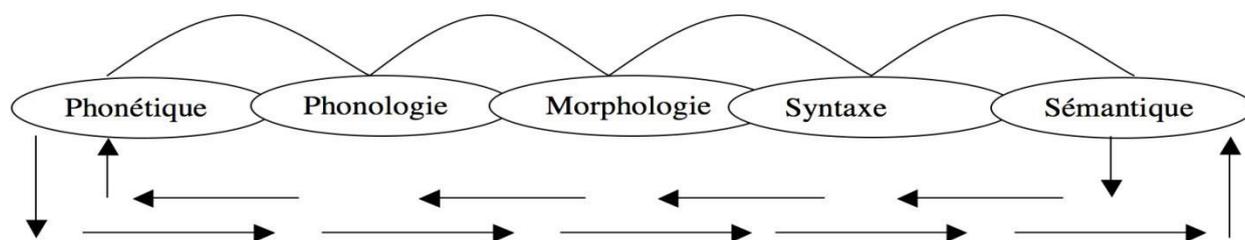
Le mot intuitif ne veut pas dire passif. Il s'agit plutôt de connaissances de type subconscient ou sous-jacent. Tout locuteur francophone est capable de reconnaître et de comprendre un énoncé en français mais ne sera probablement pas en mesure d'expliquer en termes de règles ou de principes de construction pourquoi une suite de phonèmes n'apparaît pas en français, pourquoi un mot particulier ne fait pas partie du lexique français, pourquoi une construction syntaxique est mal formée ou pourquoi telle ou telle combinaison de mots n'a pas de sens. Il s'agit là de la différence entre la connaissance intuitive de la personne qui utilise la langue et les formulations explicites que cherche le linguiste essayant de décrire la construction interne du système.

### *3. Les quatre sous-systèmes linguistiques*

Du point de vue de la description linguistique, on distingue les quatre sous-systèmes suivants :

- la phonologie, qui décrit les unités sonores de base et les différents niveaux de représentation sonore ;
- la morphologie, qui décrit les catégories et les structures des mots et les différentes distinctions et combinaisons grammaticales ;
- la syntaxe, qui décrit la structure et les combinaisons possibles des propositions et des phrases ;
- la sémantique, qui décrit les unités de sens et les interprétations possibles des mots et des phrases.

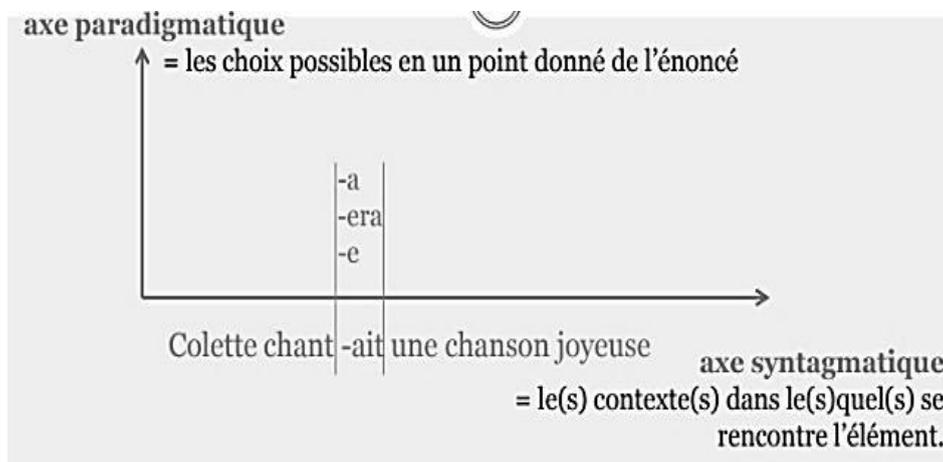
Tous ces sous-systèmes sont complètement intégrés dans le fonctionnement réel du système total et il est souvent difficile d'établir des frontières précises entre les différentes composantes.



#### 4. Les techniques d'analyse linguistique

Pour découvrir les éléments appartenant aux divers sous-systèmes et aux différents niveaux des langues humaines, les linguistes utilisent deux types majeurs de tests : le test de commutation et le test de permutation. Ces deux tests sont basés sur la notion que les unités linguistiques entretiennent deux types de relations :

- a) une relation **paradigmatique**, c'est-à-dire que les unités linguistiques peuvent constituer des classes ou catégories d'éléments similaires ;
- b) une relation **syntagmatique**, c'est-à-dire que les unités linguistiques peuvent constituer des chaînes ou des combinaisons d'éléments venant de catégories différentes.



#### 5- Le paradigme et la commutation

Le paradigme est le terme linguistique qui désigne une classe d'éléments qui peuvent se substituer les uns aux autres. En d'autres termes, il renvoie à une classe d'unités qui partagent un rôle commun et qui peuvent apparaître dans le même contexte linguistique. Prenons d'abord des unités phonologiques. Si, par exemple, on prend comme contexte sonore la voyelle nasale on, on peut placer devant cette voyelle plusieurs consonnes différentes : pont, ton, bond, don, son, fond, long, rond, gond, etc.

On dira alors que les consonnes p, t, b, d, s, f, l, r et g forment une classe d'éléments apparaissant devant la voyelle on qui permettent de constituer des mots français.

Ces consonnes forment donc un paradigme.

On trouve des paradigmes dans les autres composantes linguistiques. En morphologie, par exemple, on peut dire que les formes suivantes :

- ais, -ions,
- ais, -iez,
- ait, -aient,

constituent le paradigme des terminaisons verbales de l'imparfait de l'indicatif car elles se combinent avec toutes les racines verbales.

En syntaxe, on constate, par exemple, qu'avec le contexte chien aboie, plusieurs éléments peuvent précéder le mot chien: le, un, ce, mon, ton, son, notre, votre, leur, etc.

Le paradigme implique donc que le locuteur a le choix entre un répertoire d'éléments de la même classe. On dira également que les membres d'un même paradigme sont en opposition les uns avec les autres, car le choix de l'un des éléments exclut l'apparition des autres et la substitution d'un autre élément du paradigme change le sens de l'énoncé.

Si l'on reprend le contexte sonore on, par exemple, on essaiera de placer d'autres consonnes françaises devant cette voyelle: zon et chon. On constatera que ces suites de sons forment des syllabes possibles dans des mots comme vison et bonbon, mais que seules, elles ne forment pas de mots.

De même en morphologie, on constatera qu'il existe des pronoms relatifs formés par la combinaison des prépositions à et de accompagnées d'un pronom, par exemple, duquel, desquels, desquelles, auquel, auxquelles et auxquels.

#### *6- Le syntagme et la permutation*

La notion de syntagme désigne la combinaison de différentes unités linguistiques dans une chaîne pour produire une nouvelle unité de sens. Cette notion implique qu'il existe certaines chaînes qui sont permises par le système et d'autres qui sont interdites. Il y a donc des règles de combinaison qui déterminent les syntagmes possibles. Le rapport syntagmatique signifie donc l'agencement des éléments dans une suite spécifique. Si l'on reprend l'exemple phonologique utilisé ci-dessus, on voit que les suites lune et nul, etc., utilisant les sons l, u et n, font partie du stock des mots français. Par contre, les suites \*uln, \*unl \*lnu, et \*nlu utilisant les mêmes sons individuels, ne constituent pas des mots français.

De même, on dira que les chaînes cette table et ce fauteuil forment des syntagmes possibles, mais que par contre, \*table cette et \*fauteuil ce ne respectent pas les règles de combinaison. On dira que les éléments d'un syntagme sont en contraste les uns avec les autres.

C'est-à-dire qu'ils apparaissent dans la même chaîne, mais que chaque élément a son propre statut et sa propre position dans le syntagme.

On découvre les combinaisons possibles par le test de permutation. Ce test consiste à changer l'ordre des éléments pour déterminer les syntagmes possibles et impossibles. Dans un grand nombre de cas, le changement d'ordre provoquera un changement de sens. Comparons, par exemple, Le chasseur guette l'ours et L'ours guette le chasseur où l'on a permuté le sujet et l'objet direct.

Néanmoins, il est important de noter qu'un changement de l'ordre ne change pas toujours le sens global. Si l'on compare les deux phrases suivantes: Je sors ce soir et Ce soir, je sors, les deux forment des chaînes possibles et ont une interprétation quasi-identique. En revanche, la suite \*Ce je sors soir ne constitue pas une suite possible.

## **Cours 2 : La phonétique et la phonologie**

On peut enregistrer les sons de la langue et les examiner acoustiquement. Dans la communication ordinaire, c'est l'oreille qui est notre outil d'analyse. Elle nous dit si notre interlocuteur est jeune, vieux, du nord ou du sud, ouvrier, paysan ou intellectuel. Elle fait une analyse phonétique.

Mais c'est notre cerveau qui nous permet de savoir si on a dit : « C'est long » ou « C'est bon » ou « C'est rond ». Il opère des comparaisons et fait une analyse phonologique.

Dans ce cours, on commence par l'analyse phonétique et sa manière de classer les sons du français en fonction de la façon dont ils sont articulés.

Les communautés linguistiques exploitent de façon particulière les possibilités de production sonore de l'appareil phonatoire humain. Chaque langue opère un découpage spécifique de la substance sonore et établit ainsi un répertoire limité de formes linguistiques. Le nombre de ces unités sonores varie en moyenne d'une trentaine à une cinquantaine de voyelles et consonnes, un total de trente-six pour le français.

La description du système sonore d'une langue implique ainsi deux disciplines voisines mais indépendantes, la phonétique et la phonologie.

	PHONÉTIQUE			PHONOLOGIE	
concerne la	PAROLE			LANGUE	
domaines	articulatoire	acoustique	perception	phonématique	prosodie
champs d'action	physiologie de la phonation – description des sons	caractéristiques physiques des sons	étude de la perception des sons	étude des phénomènes segmentaux	étude des phénomènes suprasegmentaux
s'applique à des	sons concrets (articulés, perçus): phones, variantes			sons abstraits (représentations mentales): phonèmes	tons accentuations mélodie ...

**Les diverses branches de la phonétique.** La phonétique est l'étude de la production, de la transmission et de la perception des sons de la parole. La phonétique se divise en trois domaines majeurs qui correspondent à chacune des étapes de la boucle de la communication :

a) la phonétique **articulatoire** décrit l'appareil phonatoire humain et analyse la production des sons de la parole

b) la phonétique **acoustique** étudie la propagation et les propriétés physiques des sons de la parole

c) la phonétique **auditive** décrit l'appareil auditif et le décodage perceptif des sons de la parole

La phonétique comprend en outre la phonostylistique qui étudie d'un point de vue stylistique les effets produits par les différents types de voix, les émotions, les attitudes, les accents individuels, régionaux ou sociaux, considérés du point de vue expressif.

**L'appareil de production sonore.** L'appareil humain de production sonore peut se diviser en deux grands sous-systèmes :

- le **système phonatoire** permet de vocaliser et ainsi de produire un son de base qu'on appelle la voix ;
- le **système articulatoire** permet de modifier le son de base et de produire ainsi une gamme de sons différents.

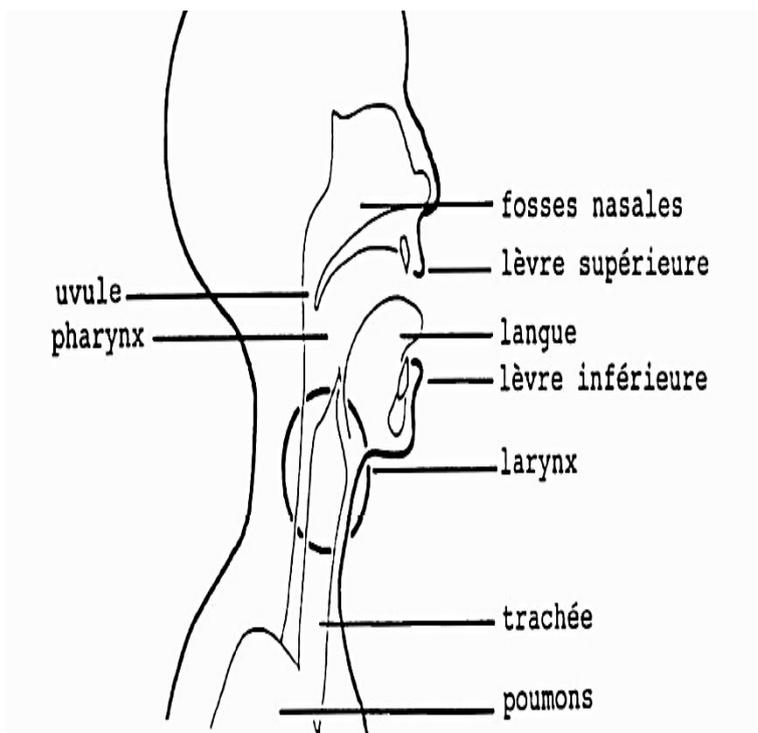
Le système phonatoire comprend :

- les poumons, qui fournissent le flot d'air nécessaire à la production des sons de la parole.
- le larynx, une structure en os et en cartilage, qui maintient les deux bandes de tissus élastiques que l'on appelle les cordes vocales. Les cartilages et les muscles du larynx permettent de tendre et de détendre, de rapprocher et d'éloigner les cordes vocales. L'espace entre les cordes vocales (qui forment une sorte de triangle), permettant le passage de l'air des poumons, est appelé la glotte. L'épiglotte est un cartilage situé juste au-dessus de la glotte, permettant de couvrir entièrement le passage d'air pulmonaire pour empêcher la nourriture de tomber dans la trachée et les poumons. Normalement les cordes vocales sont écartées et l'air expiré des poumons passe librement à travers la glotte.

En revanche, si l'on rapproche les cordes vocales, l'expiration de l'air pulmonaire met en mouvement les cordes vocales, ce qui produit ainsi le son de base appelé aussi la voix ou la vocalisation.

Le système articuloire est plus complexe et comprend :

- la mâchoire inférieure, relativement mobile, qui peut prendre différents degrés d'ouverture
- les lèvres, très mobiles, qui peuvent prendre des configurations diverses
- la langue, également très mobile, que l'on divise en deux parties principales : l'apex ou la pointe de la langue, et le dorsum, c'est-à-dire le dos ou la partie centrale de la langue. On distingue également pour la description des sons du système français une partie de la langue qui se situe entre l'apex et le dorsum appelée la partie pré-dorsale et une partie qui se situe après le dorsum appelée post-dorsale
- les dents, qui fournissent des lieux de contact pour la langue et pour les lèvres ;
- les alvéoles, sorte de renflement dur juste derrière les dents supérieures fournissent également un lieu de contact pour la langue
- le palais dur, également lieu de contact pour la langue. Le palais dur se divise en deux parties : la partie courbée juste derrière les alvéoles ou partie pré-palatale et la partie dure mais relativement plate ou palatale ;
- le palais mou, que l'on appelle également le voile du palais, ou velum. Le voile du palais est à la fois un lieu de contact et un organe relativement mobile qui est soit relevé, soit abaissé ;
- l'uvule, que l'on appelle également la lchette, est un prolongement fait de la partie élastique du voile du palais.



**Phonétique et orthographe.** L'alphabet phonétique international a pour principe de n'avoir qu'un seul signe pour un même son, ce qui n'est pas le cas de l'orthographe française!

Ainsi des lettres différentes peuvent représenter un même son : C,S,T,X se prononcent /s/ dans : cire, sire, inertie, dix. Une même lettre peut représenter des sons différents :

C se prononce /k/ dans coq, /s/ dans ce, et /g/ dans zinc. S se prononce /z/ dans oiseau et /s/ dans sale. T se prononce /t/ dans sortie mais /s/ dans inertie. X se prononce /ks/ dans taxi mais /gz/ dans examen CH se prononce /S/ dans chat mais /k/ dans orchestre. AI, OI, OU, AN, AM, etc. représentent un seul son.

Certaines lettres ne se prononcent pas, comme le C final dans marc de café, alors que la même lettre se prononce dans Marc. H est muet dans « des hirondelles » et permet la liaison mais est dit aspiré dans des héros et empêche la liaison. G se prononce /g/ dans gare mais /Z/ dans girouette. L'étude du lien entre les graphies de l'orthographe et leur prononciation se nomme **orthoépïe**. Le système de transcription phonétique permet de représenter les sons tels qu'ils se prononcent et facilite la comparaison phonétique entre langues différentes. Il a d'ailleurs été créé pour faciliter l'enseignement des langues, par l'Association Phonétique Internationale, à Paris, en 1886.

**1- Le mode d'articulation des voyelles :** Dans la phonation normale, les cordes vocales vibrent pour les voyelles et les consonnes sonores. Elles ne vibrent pas dans la voix chuchotée. Ce son produit par la vibration des cordes vocales passe à travers les cavités : pharyngale, buccale et nasale.

La configuration des cavités de la bouche et du nez modifie le son de base provenant des cordes vocales en amplifiant certaines fréquences et en diminuant d'autres. Lorsque le voile du palais est relevé, l'air passe entièrement par les cavités buccales, les voyelles sont alors dites orales, par exemple, [i], [y], [u], [e], [o], etc.

Si le voile du palais s'abaisse, un peu d'air passe par les cavités du nez et les voyelles ainsi articulées sont appelées nasales, par exemple, [ɔ̃], [ɑ̃], [œ̃], [ɛ̃].

**Le point ou lieu d'articulation.** On appelle traditionnellement point d'articulation le passage le plus étroit, au moment de l'articulation d'un son, entre la langue et le palais. Il s'agit en réalité non d'un point mais d'une zone de rétrécissement appelée aussi lieu d'articulation.

Selon la place de ce lieu d'articulation, on distingue des voyelles antérieures, comme [i], des voyelles postérieures, comme [u]. Selon l'écartement — que l'on appelle aussi ouverture — entre la langue et le palais on distingue des voyelles dites très fermées (le passage est étroit) ou hautes, comme [i], des voyelles très ouvertes ou basses, comme [a].

Selon l'avancement des lèvres, on distingue des voyelles dites arrondies, comme [o], des voyelles non-arrondies ou écartées, comme [e].

**Le classement articulatoire** et la représentation phonétique des voyelles.

On a représenté par leur symbole phonétique international les voyelles classées articulatoirement dans le tableau ci-dessous. Les symboles sont destinés à éviter toute confusion orthographique.

On écrit les symboles phonétiques entre crochets []. Les voyelles de la prononciation du français sont : Voyelles orales :

Les voyelles orales					
[i] si	[e] pré	[ɛ] père	[a] mal	[y] tu	[ø] peu
[ə] je	[œ] soeur	[u] cou	[o] zéro	[ɔ] sort	

Voyelles nasales :

on vend un lapin  
[ɔ̃] [ɑ̃] [œ̃] [ɛ̃]

**L'utilité linguistique des voyelles.** Certaines langues, comme l'hébreu et l'arabe classique, n'écrivent pas les voyelles. C'est grâce au contexte des consonnes, qui fournissent beaucoup plus d'information que les voyelles, que l'on peut reconstituer les voyelles manquantes.

Soit une phrase comme : « L'électricité est produite par un réacteur ».

Si vous supprimez toutes les voyelles, vous aurez : l-l-ktr-s-t- -pr-d-t p-r -r--kt-r. En cherchant bien, vous arriverez peut-être à retrouver le sens de cette phrase à l'écrit. Mais si vous ne gardez que les voyelles, vos chances sont presque nulles. Vous aurez : e-Ei-i-e-E-O-i-a-û°-e-a-û. À quoi servent donc les voyelles?

Si vous chantez la phrase ci-dessus, vous constaterez que les voyelles servent à porter la voix, à parler à voix haute, à chanter. Elles contribuent ainsi à rendre plus audibles les consonnes.

Il vous serait ainsi plus facile de retrouver le sens perdu de la phrase ci-dessus en insérant une voyelle, n'importe laquelle, entre les consonnes.

## 2- L'articulation des consonnes françaises

Les consonnes sont des sons qui sonnent avec les voyelles. Les consonnes rendent le flot sonore des voyelles plus faciles à découper et à reconnaître. Dans l'articulation, ce flot sonore est interrompu totalement, comme par le [t] dans le mot été, ou ne fait qu'être ralenti, compressé, comme le [s] dans assez. Une musique produite par les vibrations de l'air, au niveau du larynx, rend ce flot consonantique sonore, comme dans le [z] de *azur*. Mais sans vibration, les consonnes ne sont que des bruits, comme dans le [s] de *assez*. On classe les consonnes en fonction de l'endroit où elles sont articulées.

**L'articulation des consonnes.** Pour les consonnes, comme pour les voyelles, l'air expiré des poumons passe par la glotte (espace compris entre les cordes vocales) et est modulé par les mêmes organes articulatoires qui vont donner leur nom aux différents types de consonnes. Les consonnes sont des sons beaucoup plus complexes que les voyelles. Elles comportent des bruits alors que les voyelles comportent des sons plus harmonieux.

D'une manière générale, elles sont articulatoirement plus fermées, le passage de l'air est toujours plus étroit. Il peut même être complètement arrêté pour des sons comme [p], [t], [k].

L'air expiré peut faire vibrer les cordes vocales ou non, passer par les cavités nasales ou non. Enfin les organes articulatoires qui entrent en jeu sont très divers. Il faut tenir compte de tous ces facteurs lorsqu'on établit le classement des consonnes. On a résumé, ci-dessous les principaux facteurs de ce classement.

Mode d'articulation		Lieu d'articulation					
Occlusive		Bi-labiale	Labio-dentale	Apico-dentale	Dorso-palatale	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
Sourde	Orale	p		t		k	
	Nasale						
Sonore	Orale	b		d		g	
	Nasale	m		n		ɲ	
Constrictive							
Sourde	Orale		f	s		ʃ	
Sonore	Orale		v	z		ʒ	
	Liquide			l			R

➤ *Le classement des consonnes selon le mode articulatoire : occlusif/constrictif*

Il existe deux types principaux de mouvements de l'appareil articulatoire pour les consonnes du français standard :

- *l'occlusion*, c'est-à-dire la fermeture complète, mais momentanée, de l'appareil articulatoire, caractérise les consonnes occlusives, comme [p], dans pas, [t] dans tes, [k] dans cas, [b] dans bas, [d] dans dé, [g] dans gai, [m] dans mes, [n] dans nez, [ʔ] dans agneau, [Î] dans parking. On appelle aussi ces consonnes des momentanées.
- *la friction*, c'est-à-dire le resserrement continu de l'appareil articulatoire produisant ainsi un bruit de frottement, qui caractérise les consonnes fricatives, comme : [f] dans feu, [s] dans ceux, [S] dans chez, [v] dans vous, [z] dans zap, [Z] dans joue, [R] dans ri, [l] dans lie. On appelle aussi ces consonnes des continues parce qu'on peut les prolonger.

➤ *Le classement des consonnes selon le mode articulatoire : oral/nasal.*

Toutes les consonnes peuvent également être classées selon le mode d'expulsion de l'air, soit par la bouche, soit par la bouche et le nez.

- consonnes orales : l'air passe uniquement par la bouche, comme pour : [p], [t], [k], [b], [d], [g], [f], [s], [S], [v], [z], [Z]

- consonnes nasales : l'air passe par la cavité nasale, comme pour : [m], [n], [ŋ] et [ɲ]. Mais ces consonnes ne sont pas entièrement nasales puisque pendant leur émission l'air s'échappe aussi par la bouche.

➤ *Le classement des consonnes selon le mode articulaire : voisé/non voisé*

On classe encore les consonnes selon la présence ou l'absence de vibrations des cordes vocales :

- les cordes vocales ne vibrent pas, il s'agit alors d'une consonne non-voisée, appelée aussi consonne sourde : [p] [t], [k], [f], [s], [S]
- les cordes vocales vibrent, il s'agit alors d'une consonne voisée, appelée aussi consonne sonore : [b], [d], [g], [v], [z], [Z], [m], [n], [ŋ], [ɲ].

➤ *Le classement des consonnes selon leur lieu d'articulation*

On classe l'articulation des consonnes selon le lieu de contact entre les organes articulatoires. Le français moderne possède :

- trois consonnes bi-labiales qui résultent d'un contact entre les lèvres supérieure et inférieure, comme [p] dans peau, [po], [b] dans beau [bo] et [m] dans mot [mo]
- deux consonnes labio-dentales qui résultent d'un contact entre la lèvre inférieure et les dents supérieures : comme [f] dans faux [fo] et [v] dans veau [vo]
- trois consonnes apico-dentales qui résultent d'un contact entre la pointe de la langue et les dents supérieures : comme [t] dans taux [to], [d] dans dos [do] et [n] dans nos [no]
- une consonne apico-alvéolaire qui résulte d'un contact entre la pointe de la langue et la partie dure du palais derrière les dents supérieures, [l] comme dans lit [li]. Dans ce cas unique parmi les consonnes, l'air expiré passe de chaque côté de la langue. On dit alors que [l] est une consonne latérale.
- deux consonnes pré-dorso-alvéolaires qui résultent d'un contact entre la partie antérieure de la langue et la partie dure du palais derrière les dents supérieures : comme [s] dans seau [so] et [z] dans zone [zon]
- deux consonnes pré-dorso-pré-palatales qui résultent d'un rétrécissement entre la partie antérieure de la langue et la partie antérieure du palais : [ʃ] comme dans chat [Sa] et [ʒ] dans joue [Zu]
- une consonne médio-dorso-palatale qui résulte d'un contact entre le milieu de la langue et la partie dure du milieu du palais, [ʝ] comme dans agneau [aʝo]
- deux consonnes qui changent de lieu d'articulation selon la nature de la voyelle qui suit, [k] et [g].

Devant les voyelles antérieures, ces deux consonnes ont un lieu d'articulation dorso-palatal qui résulte d'un contact entre la partie postérieure de la langue et la partie postérieure du palais dur, [k] comme dans qui [ki] et [g] dans gui [gi]. Par contre, devant les voyelles postérieures, ces consonnes ont un lieu d'articulation dorso-vélaire qui résulte d'un contact entre la partie postérieure du dos de la langue et le voile du palais (palais mou), [k] comme dans cou [ku] et [g] comme dans goût [gu]

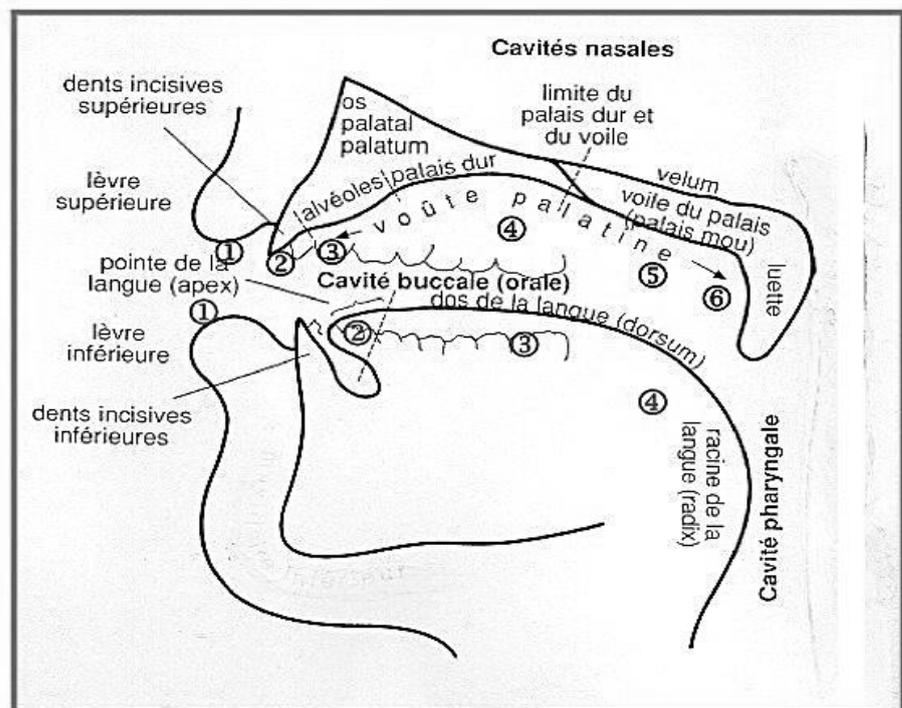
- une consonne dorso-vélaire nasale qui résulte d'un contact entre la partie postérieure du dos de la langue et le voile du palais (palais mou), [ŋ] comme dans le mot parking [paRkiŋ]. Cette consonne est un emprunt récent à l'anglais dans les terminaisons en -ing
- une consonne post-dorso-uvulaire qui résulte d'un contact entre la partie très postérieure de la langue et la luette, [R] comme dans roue [Ru].

➤ *Les semi-consonnes*

Il y a en français trois phones que l'on appelle semi-voyelles ou semi-consonnes parce qu'ils sont articulatoirement plus fermés que les voyelles dont ils sont issus et plus ouverts que les consonnes. De plus ils sont instables comme les consonnes parce qu'ils comportent un mouvement de constriction de l'appareil articulatoire. Ces trois semi-consonnes sont le yod comme dans hier [jER], le ué comme dans lui [lyi], et le oué comme dans oui [wi]. Les trois semi-consonnes [j], [è], [w] correspondent respectivement aux trois voyelles [i], [y], et [u] avec les traits d'articulation suivants: [j] orale, antérieure, écartée [è] orale, antérieure, arrondie [w] orale, postérieure, arrondie.

- ① labiales
- ② dentales
- ③ alvéolaires
- ④ palatales
- ⑤ vélares
- ⑥ uvulaires

- ① labiales
- ② apicales
- ③ dorsales
- ④ radiales



➤ *La syllabe et la division syllabique du français*

Une syllabe résulte en général de la combinaison d'un noyau vocalique (V) et d'un entourage consonantique (C). En français, toute syllabe comporte nécessairement un noyau vocalique mais un seul. Une syllabe peut d'ailleurs ne contenir que la voyelle qui forme son noyau, par exemple, oh! [o], où? [u].

La plupart du temps, la syllabe contient également une ou plusieurs consonnes qui précèdent, suivent ou entourent le noyau vocalique, par exemple, tôt /to/, trop /tRo/, or /OR/, arme /aRm/, strict /stRikt/.

Le choix du nombre et du type de consonnes qui peuvent se grouper autour d'un seul noyau vocalique est particulier à chaque langue particulière.

fōnetik e fonolōʒi

**La distinction entre syllabes fermées et ouvertes dépend de la transcription. Pour la transcription donnée on dira que :**

'c'est l'exacte vérité' présente cinq syllabes ouvertes et deux syllabes fermées;

sɛ-lɛg-zak-tə-ve-ri-te

'il a obtenu un succès éclatant' présente sept syllabes ouvertes et trois syllabes fermées;

i-la-ɔp-tə-ny-œ-syk-sɛ-i-mãs

'l'éclat du soleil est insoutenable' présente sept syllabes ouvertes et deux syllabes fermées;

le-kla-dy-sɔ-lɛ-jɛ-tẽ-sut-nabl

'parlez plus clairement' présente trois syllabes ouvertes et deux syllabes fermées.

par-le-ply-klɛr-mã

En français, les syllabes se construisent obligatoirement autour d'une voyelle, qu'on appelle le noyau, qui peut être suivie ou précédée d'une ou de plusieurs consonnes. Il y a donc autant de syllabes qu'il y a de voyelles prononcées.

La syllabe française peut prendre plusieurs formes, la plus fréquente étant celle d'une consonne (C) suivie d'une voyelle (V), comme dans *cas* [ka], *nid* [ni] et *long* [lɔ̃]. Voici les principales formes des syllabes françaises :

V (voyelle seule) : [o] *eau*

V + C : [ɔR] *or*

C + V : [tu] *tout*

C + V + C : [bom] *baume*

V + CC : ['arp] *harpe*

CC + V : [gra] *gras*

CC + V + C : [brãʃ] *branche*

CC + V + CC : [trakt] *tracte*

CCC + V : [splãdid] *splendide*

CCC + V + C : [strɔf] *strophe*

CCC + V + CC : [strikt] *stricte*

On appelle *syllabe ouverte* une syllabe qui se termine par une voyelle; le français privilégie ce type de syllabes. Une syllabe qui se termine par une consonne est une *syllabe fermée*.

Il ne faut pas confondre *syllabe phonétique* (ou orale) et *syllabe graphique* (ou écrite). La première est un enchaînement de sons construits autour d'une voyelle phonétique, alors que la seconde s'appuie sur un découpage de lettres axé sur les voyelles graphiques. Le nombre de syllabes phonétiques ne correspond pas nécessairement au nombre de syllabes graphiques. Par exemple, le mot *passerelle* comporte 2 syllabes phonétiques [pas-rɛl] mais 4 syllabes graphiques *pas-se-rel-le*; le groupe *une belle chanson* comporte 4 syllabes phonétiques [yn-bɛl-ʃã-sɔ̃] mais 6 syllabes graphiques *u-ne-bel-le-chan-son*.

### ➤ *L'accentuation*

« Avoir un accent » c'est ne pas parler avec l'accent de l'autre! Mais il s'agit ici de l'accent phonétique qui est accentuation — une manière de découper la chaîne parlée pour mieux comprendre le discours. Accentuer, c'est aussi parfois mettre en relief de manière expressive.

L'accentuation est une proéminence attribuée à une syllabe. L'accentuation met en relief cette syllabe par rapport à toutes les autres syllabes du groupe. Il s'agit d'un contraste relatif, par exemple : *geography* (anglais) *camera* (italien) *géographie* (français) *caméra* (français)

On notera que le terme *accentuation* est préférable au terme ambigu d'*accent* qui renvoie également à la notion de déviance d'une prononciation par rapport à une autre considérée comme la norme.

- *La nature phonétique de l'accentuation.* Du point de vue de la physiologie, l'accentuation correspond à une augmentation de la tension de l'appareil articulatoire, résultant d'un plus grand effort musculaire. Sur le plan acoustique, l'accentuation comporte trois indices acoustiques, qui varient selon les langues, les locuteurs et la place où cette accentuation se trouve dans l'énoncé linguistique.

En français, l'accentuation comporte toujours une prolongation de la durée de la syllabe accentuée. Cette durée est de l'ordre du double de celle des syllabes inaccentuées. L'intensité peut varier — elle décroît beaucoup en finale de phrase. La mélodie dépend du système intonatif.

D'une manière générale, elle descend pour indiquer la finalité et monte pour la continuité ou la question. On pourrait représenter ainsi l'énoncé suivant :

J'ai décidé                      de partir.                      Vous aussi?

- *L'accentuation démarcative française.* L'accentuation a essentiellement un rôle linguistique, démarcatif. Elle sert à découper l'énoncé en groupes de sens. Sans l'accentuation, on ne pourrait plus rien reconnaître Texte non disponible moderne dans le discours. On dira : Demain matin, je partirai vers huit heures. Et non en un seul bloc : Demainmatinjepartiraiershuitheures. Ni même : Demain matinje partiraiershuit heures.

En français, cette accentuation démarcative se place toujours sur la syllabe finale du groupe de sens. Sa place est déterminée par le système de la langue, par exemple :

*la table*

*la petite table*

*la petite table rouge*

*la jolie petite table rouge*

On voit que cette accentuation dépend du groupe de sens et non pas du mot. Notez bien que chaque fois que le groupe s'allonge, comme ici, l'accent se déplace vers la fin. Il en résulte que toutes les unités d'un même groupe sont enchaînées jusqu'à l'accent final. Ce groupe de sens est aussi appelé groupe rythmique parce que l'accentuation en marque le rythme.

Si le groupe se termine par une pause on l'appelle groupe de souffle.

- *L'accentuation d'insistance.* Il existe un second type d'accent, que l'on trouve dans toutes les langues, dont la fonction n'est plus démarcative mais expressive. En français, on le nomme accent d'insistance. Il permet d'insister sur un mot pour le mettre en relief, comme dans : **F**ormidable! **M**agnifique! **I**m**B**écile!

La place de l'accentuation d'insistance est très variable. Elle peut tomber sur n'importe quelle syllabe de l'énoncé selon les besoins expressifs du locuteur.



On a donc eu une alternance de prononciation de la consonne finale. C'est ainsi qu'on en est venu à dire : le petit [ləpti], mais le petit enfant [ləptitãfã]. Cette consonne latente a été appelée consonne de liaison.

## L'ENCHAÎNEMENT

• **Vocalique**

Si un mot finit par une voyelle et que le mot suivant commence aussi par une voyelle, les deux voyelles qui se suivent forment deux syllabes, et on ne coupe pas la voix entre ces deux syllabes.

<i>en haut</i>	[ã.'o],
<i>Il a entendu</i>	[i.la.ã.tã.'dy]
<i>Sophie est prête</i>	[so.'fi.e.'prẽt]

• **Consonantique**

On prononce la consonne finale (consonne toujours prononcée) d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant.

<i>chaque année</i>	[ʃa.kã.'ne]
<i>une étudiante</i>	[y.nẽ.ty.'djã:t]

### 3. La liaison :

- *Les liaisons obligatoires.* En règle générale, la liaison est obligatoire d'un mot inaccentué (à l'intérieur d'un groupe de sens) à un mot accentué. La liaison a un rôle de cohésion, elle relie les mots qui se trouvent à l'intérieur d'un même groupe de sens. La liaison est donc obligatoire dans les cas suivants :

*dans le groupe nominal, entre le déterminant et le nom ou entre le déterminant et l'adjectif qui précède le nom :*

- Paul a un\_intérêt marqué pour le sport.
- Les\_amis de mes\_amis sont mes\_amis. Il attend depuis deux\_heures.
- Quels\_adorables enfants !

*dans le groupe nominal, entre le nom et l'adjectif qui le précède :*

- les fines\_herbes
- des bons\_amis
- le gros\_arbre

*entre les pronoms (sujet ou objet) et le verbe, ou entre deux pronoms qui se suivent :*

- Nous\_avons de la chance.
- Peut\_on y aller ?
- On\_aperçevait son ombre.
- Je pense que tout\_y est.

*entre une préposition ne comportant qu'une syllabe et le mot qui suit :*

- Je vais la voir dans\_une heure.

- Elle y était allée sans *objectif* précis.

- Es-tu déjà allé chez *eux* ?

*entre l'adverbe et l'adjectif qui l'accompagne :*

- C'est une personne très *honnête*.
- Il est moins *aimable* que je ne le pensais.
- Ce texte est bien *intéressant*.

*dans de nombreuses locutions et dans certains mots composés :*

- tout *à* coup
- un porc *-*épic
- quant *à*

### **La liaison est facultative ...**

*entre le nom pluriel et l'adjectif ou le complément du nom qui le suit :*

- des chansons *-*entraînantes
- les personnes *-*en question
- des bateaux *-*à voile

*entre les auxiliaires "avoir" et "être" et le participe passé :*

- Nous avons *-*aimé notre voyage.
- Ce sujet est *-*abordé dans le chapitre suivant.
- Jocelyne était *-*heureuse.

*après les infinitifs en "-er" :*

- J'aurais préféré souper *-*ailleurs.
- Elle ne pouvait pas s'empêcher de rêver *-*à lui.

*après les conjonctions "quand", "mais", "soit" et le pronom "dont" :*

- Quand *-*il est arrivé, il avait 18 ans.
- Mais *-*elle avait autre chose à faire.
- C'est la personne dont *-*elle parlait tout à l'heure.

*entre un adverbe en "-ment" et un adjectif :*

- Cet homme est drôlement *-*intéressant.

### **La liaison est interdite ...**

*entre deux mots lorsqu'un signe de ponctuation les sépare :*

- Hommes, femmes, | enfants

*après la conjonction "et" :*

- un garçon et | une fille

*après un nom singulier :*

- Le chat | est sorti.

*devant les noms d'origine étrangère commençant par la semi-consonne [j] :*

- Fatima achète un | yacht.
- Karine aime ces | yaourts.

devant l'adverbe "oui" et les nombres "un", "huit" et "onze" :

- Ce sont | huit œufs.

- Mais | oui!

après le "-s" du pluriel à l'intérieur de certains noms composés :

- les arcs | -en-ciel
- les moulins | à eau
- les vers | à soie

après le "-s" du verbe à la deuxième personne du singulier à l'indicatif présent ou au subjonctif présent :

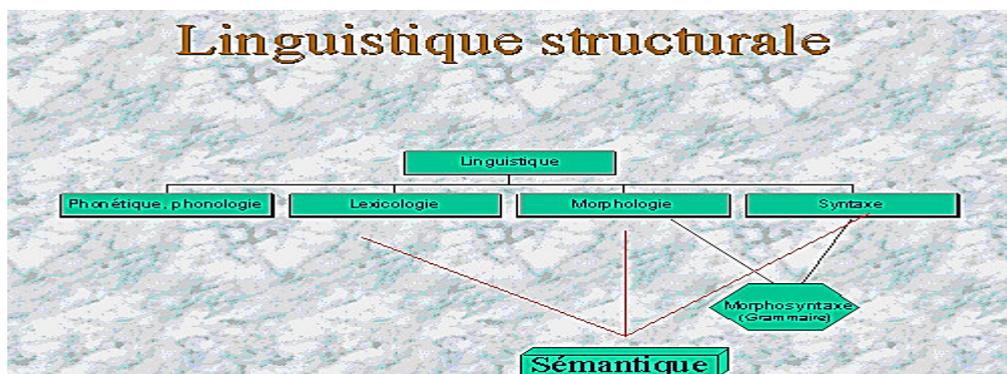
- Tu aimes | apprendre de nouveaux mots.
- C'est super que tu partes | au Chili.

### Cours3 : La morphologie

#### 1- LES CATÉGORIES MORPHOLOGIQUES.

La grammaire traditionnelle a fait une classification en tenant compte du sens global des mots : noms, adjectifs, adverbes. Sur le modèle de l'analyse phonologique, la linguistique moderne essaie de trouver des unités minimales de signification, leurs rôles et leurs possibilités de se combiner avec d'autres éléments de la langue.

a- L'analyse des unités significatives. Dans les chapitres précédents, on a surtout étudié les structures sonores du français. Comme on l'a déjà dit, ces formes n'ont pas de sens en elles-mêmes et la plupart du temps, on n'y prête pas attention. Le but de la communication n'est pas d'échanger des sons, mais d'échanger des messages. Les sons permettent de renvoyer aux structures significatives qui, elles, constituent l'essentiel du message. On peut diviser en trois grandes parties l'étude des unités significatives, la morphologie, la syntaxe et la sémantique.



b- Les parties traditionnelles du discours. Le classement traditionnel en parties du discours est fondé sur l'analyse du rôle des différentes catégories de mots dans la description du monde. Il s'agit en fait d'une analyse de nature grammaticale héritée de la philosophie grecque.

On distingue neuf grandes catégories et plusieurs sous-catégories :

- *les noms*, appelés aussi substantifs, servent à désigner les êtres, les choses et les notions abstraites, par exemple: arbre, fleur, mur, biologie, etc.

On distingue deux principales sous-catégories de noms : les noms communs comme ceux que l'on vient de mentionner les noms propres comme les noms de personne (Guillaume, Francine, etc.) et les noms de lieu (Bruxelles, le Mexique, etc.)

- *les adjectifs* permettent de modifier et de spécifier les qualités attribuées aux noms. L'adjectif sert à préciser la nature de l'être, de la chose ou de la situation. On reconnaît sept sous-catégories d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs (bon, grand, content, monstrueux, etc.) ;

les adjectifs démonstratifs (ce, cet, cette, ces) ;

les adjectifs possessifs (mon, ton, sa, leur, etc.) ;

les adjectifs cardinaux (deux, cinquante, mille, etc.) ou ordinaux (premier, quatrième, etc.) appelés également adjectifs numéraux ;

les adjectifs interrogatifs (quel, quelles, etc.) ;

les adjectifs exclamatifs (quel, quelle, etc.) ;

les adjectifs indéfinis (plusieurs, certain, tout, etc.).

- *Les verbes* servent à désigner une action, un état ou un processus. Les verbes peuvent apparaître sous une forme simple ou composée, ils permettent d'exprimer plusieurs points de vue temporels (présent, futur ou passé), différents degrés d'affirmation et deux voix (active et passive), par exemple: je mange, tu reviendras, elle serait partie, ils ont été félicités, etc.

- *les adverbes* servent à qualifier l'action exprimée par le verbe, de spécifier la qualité exprimée par un adjectif, de modifier un autre adverbe ou bien d'introduire une proposition. On distingue sept catégories d'adverbes : les adverbes de temps (maintenant, demain, bientôt, etc.) ;

les adverbes de lieu (devant, ici, etc.) ;

les adverbes de manière (vite, bien, etc.) ;

les adverbes de quantité (beaucoup, trop, très, etc.) ;

les adverbes d'interrogation (quand, combien, etc.) ;

les adverbes de négation (non, ne ... pas, ne ... plus, etc.) ;

les adverbes d'affirmation (oui, volontiers, etc.).

- les articles permettent de spécifier le nom. On distingue trois sous-catégories d'articles : les articles définis (le, la, les) les articles indéfinis (un, une, des) les articles partitifs (de, du, de la)

- les pronoms servent à remplacer les noms. On distingue huit sous-catégories de pronoms :

les pronoms personnels conjoints sujets, (je, nous, elles, etc.) ;

les pronoms personnels conjoints compléments d'objet direct et indirect (me, lui, etc.) ;

les pronoms personnels disjoints (moi, toi, etc.) ;

les pronoms relatifs simples et complexes (qui, que, auquel, desquelles, etc.) ;

les pronoms possessifs (le mien, la sienne, etc.) ;

les pronoms démonstratifs (celui, celle, celui-ci, etc.) ;

les pronoms interrogatifs (qui, laquelle, lesquels, etc.) ;

les pronoms indéfinis (quelqu'un, n'importe qui, etc.).

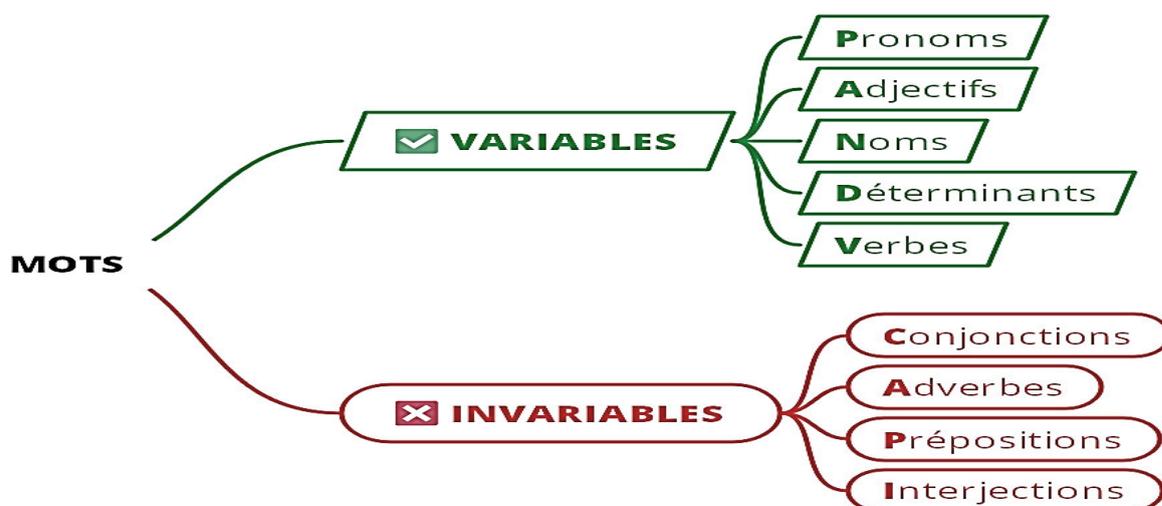
- *les conjonctions* servent à relier deux propositions. On distingue deux sous-catégories de conjonctions :

les conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) ;

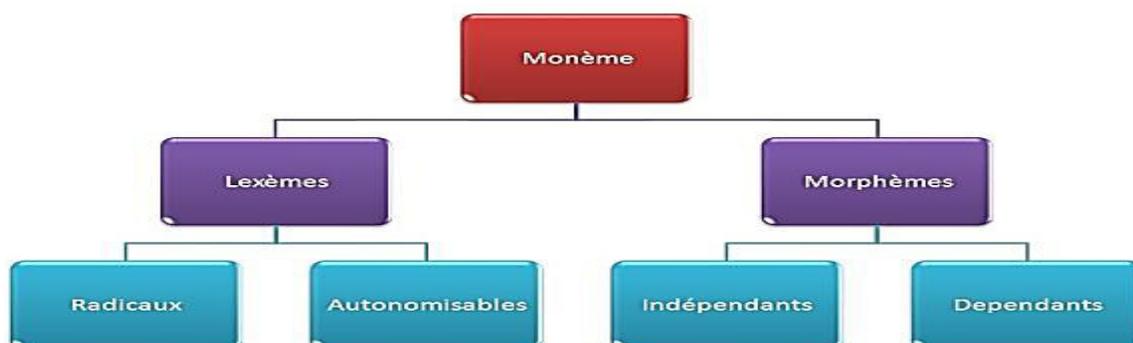
les conjonctions de subordination de type temporel et causal (pendant que, avant que, puisque, bien que, parce que, etc.).

- *les prépositions* expriment des relations de type spatial, temporel et causal entre les noms, verbes et adjectifs, par exemple: Vous verrez la suite après la pause. Le livre est sous la table. Nous dînons chez notre voisin. Elle était rouge de colère. etc.

- *les interjections* possèdent une valeur sémantique sans fonction grammaticale, par exemple, ah, oh, hmm, aïe, etc.



c- Les catégories morphologiques : mot, monème, morphème, lexème. La morphologie moderne opère un autre découpage des unités significatives, basé non seulement sur leur rôle grammatical mais aussi sur leurs possibilités de combinaison avec d'autres unités linguistiques. Du point de vue de l'analyse linguistique, le mot n'est pas l'unité morphologique de base. Ce terme désigne d'abord une unité graphique comprise généralement entre deux blancs qui a été imposée par l'écriture et par l'usage.



Les **monèmes** résultent d'un découpage particulier de l'expérience vécue et des informations grammaticales opérées par le système linguistique. Les monèmes se divisent en deux sous-catégories :

- les **lexèmes**, qui servent à exprimer des informations de type conceptuel (l'action, l'idée, l'objet en cause) ;
- les **morphèmes**, qui servent à exprimer des distinctions grammaticales (genre, nombre, temps, mode, etc.).

Certains mots ne sont pas analysables en lexème et morphème, par exemple : maison, fleur, mur, lampe, table, girafe, grenouille. Dans ces cas-là, le lexème semble apparaître seul sans morphème.

Autrement dit, il n'est pas possible d'analyser ces termes en unités significatives plus petites.

On ne peut, par exemple, découper le terme table en ta et ble car ces unités individuelles ne contribuent pas au sens. On appelle ce genre d'unité monème radical. Au pluriel, par contre, ces unités se composent de deux monèmes, le lexème et le morphème du pluriel (maisons, tables, etc.)

Le seul mot immangeable est composé de trois monèmes: im, mange et able ; im- et -able sont des morphèmes, et mange- est un lexème.

La correspondance entre les mots et les monèmes est loin d'être simple. Du point de vue linguistique, les mots sont des unités généralement complexes résultant de la combinaison d'éléments morphologiques différents.

*Remarque* : Les **lexèmes** forment une liste ouverte. En effet, il est toujours possible d'ajouter ou de créer un terme lexical qui manque. On a ainsi introduit récemment : le zapping, un four à micro-ondes, un baladeur, le micro-processeur.

En revanche, les **morphèmes** constituent une liste fermée, dont le nombre d'unités est limité en synchronie. Ils constituent un répertoire grammatical auquel il est impossible d'ajouter de nouveaux éléments. On ne peut pas, par exemple, décider de créer un nouveau pronom personnel sujet à la « cinquième » personne, ou suggérer une nouvelle catégorie de nombre.

c- Le classement des lexèmes. De même que le phonème (unité minimale de son) est analysable en traits articulatoires distinctifs, les lexèmes sont à leur tour analysables en traits sémantiques que l'on appelle les sèmes lexicaux.

On distingue trois classes lexicales, les lexèmes nominaux, les lexèmes verbaux, et les lexèmes adjectivaux. On ne peut identifier un lexème, ni par sa forme phonologique, ni par sa forme orthographique. Son identité dépend des sèmes lexicaux qu'il contient. Ainsi le même sème — unité conceptuelle — se retrouve dans chanter, chanterai, chantons, chanteur, chanteuse.

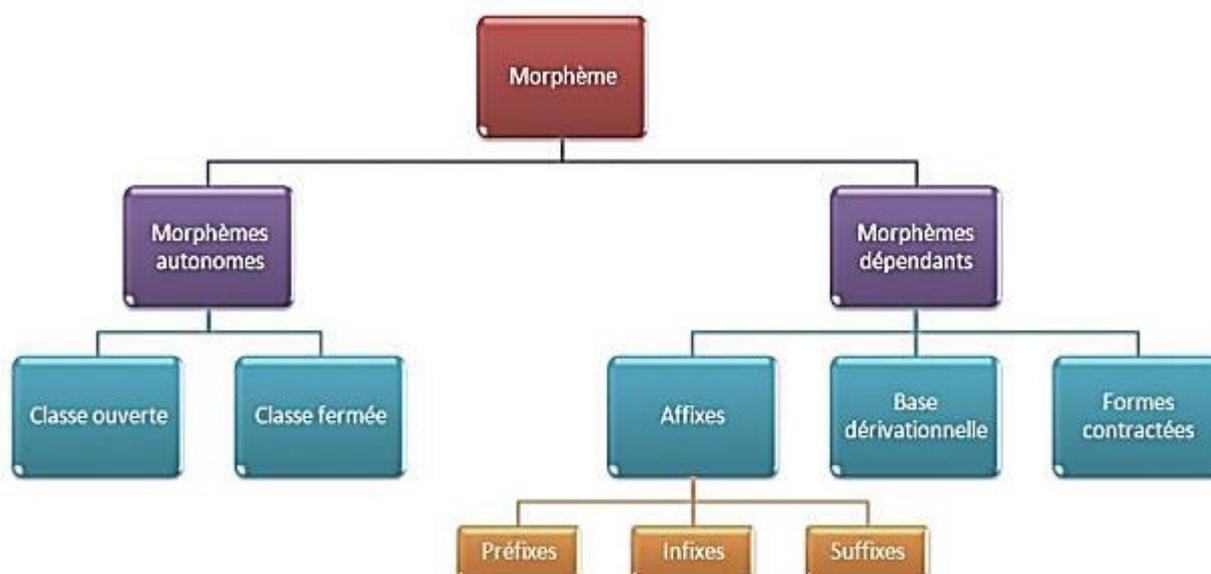
On inclura dans cette liste le mot chanson, qui pourtant a une forme orthographique et sonore différente. De même, on reconnaîtra un lexème commun dans les termes: lire, lecture, lecteur, lisible, malgré les différences d'écriture et de prononciation.

Enfin, pour prendre un cas extrême, on dira que les formes vais, irai, allais, aille, appartiennent toutes au même lexème verbal aller. Dans ce cas, la forme du lexème varie beaucoup et il est difficile de reconnaître une seule forme commune dans le code oral ou dans le code écrit. On appelle ces diverses réalisations d'un terme commun des formes supplétives.

d- L'autonomie des morphèmes. On peut également classer les morphèmes en fonction de leur autonomie, c'est-à-dire selon leur statut et leur position vis-à-vis d'autres mots.

Il existe deux types majeurs de morphèmes du point de vue de l'autonomie : les morphèmes indépendants et les morphèmes dépendants.

Les morphèmes indépendants, que l'on appelle également morphèmes libres, constituent des mots détachés. Cette sous-catégorie comprend un grand nombre d'éléments venant de plusieurs catégories morphologiques :



L'énoncé suivant contient sept morphèmes indépendants :

***Non, je ne le savais pas avant aujourd'hui.*** En revanche, les morphèmes dépendants, appelés également morphèmes liés, s'attachent toujours à d'autres mots.

L'énoncé suivant contient six morphèmes dépendants :

***Ce danseur reviendra probablement l'année prochaine.***

e- Les marques morphologiques. On vient de voir que les morphèmes sont des unités qui expriment des informations grammaticales. Les morphèmes sont des unités morphologiques abstraites. On peut, de nouveau, faire une analogie avec la phonologie.

On a défini les phonèmes comme étant des unités phonologiques abstraites. Le phonème n'est pas le son réel produit dans la chaîne parlée, mais l'image mentale de ce son. De même, le morphème n'est pas l'unité concrète produite dans la parole, mais l'image mentale de la distinction grammaticale.

Prenons, par exemple, les deux substantifs chanteurs et chanteuses. Il s'agit ici de la distinction de genre entre le masculin et le féminin. Du point de vue de l'écriture, le substantif masculin se termine en -eurs et le substantif féminin en -euses. La différence de genre correspond à la présence de la lettre -r- dans la forme du masculin opposée aux lettres -se- dans la forme du féminin.

On dira alors que, dans le code écrit, le r est la marque écrite du masculin et que la suite de lettres -se- est la marque écrite du féminin. De même, on peut dire que la présence de la lettre -s à la fin des deux substantifs est la marque écrite du pluriel.

Du point de vue du code oral, le substantif masculin se termine en /œR/, alors que le substantif féminin se termine en /Øz/. Dans ce cas, il existe deux marques orales de la distinction de genre : la modification de l'aperture de la voyelle et le changement de la consonne finale. Il n'y a pas, par contre, de marque orale du nombre. Le mot masculin singulier danseur /dãsœR/ a la même forme sonore que le pluriel danseurs /dãsœR/ et le mot féminin singulier danseuse /dãsØz/ se prononce de la même façon que le pluriel danseuses /dãsØz/. La différence entre le singulier et le pluriel est marquée dans le code écrit mais n'est pas marquée dans le code oral.

#### **Cours4 : La sémantique**

1- Le sens d'un mot est toujours entouré de significations autres que celles définies dans le dictionnaire. Le contexte, la forme d'un mot, son usage dans les comparaisons, la langue littéraire et populaire, font de tout mot une source de multiples usages possibles, qui peuvent aller de l'injure au plaisir esthétique.

Le terme *sémantique*, dérivé du grec *sêma* (signe), *sêmantikos* (qui signifie), apparaît à la fin du XIXe siècle. Il a été forgé en 1883 par le linguiste français Michel Bréal (1832-1915) pour désigner la branche linguistique dont l'objet est l'étude du sens des unités lexicales. La sémantique est donc la science des significations linguistiques. Son enjeu principal consiste à saisir dans la langue les relations entre le signe et la chose signifiée, entre la forme et le sens, soit au niveau du mot, soit au niveau de la phrase.

La sémantique analyse les différentes manifestations du sens d'un énoncé. Tout acte de communication linguistique humaine est un échange d'information.

Mais cette information est constituée de sens à plusieurs niveaux. Elle peut comporter un sens linguistique, appelé généralement signification, et des sens contextuels et situationnels. Ainsi dans la phrase Vous avez vu ce livre?, le sens linguistique est donné par les mots de la phrase et complété par l'intonation indiquant une question.

Ce sens du mot livre, qui pourrait être ambigu, employé isolément (un livre, opposé à une livre) devient clair grâce au contexte linguistique de l'article. De la même manière, si je dis que « J'aime bien cette glace-là », ce n'est que par la situation de communication que l'on saura s'il s'agit d'un miroir ou d'une crème glacée.

### *Le sens propre et le sens contextuel*

Dans certains cas, le signe linguistique permet plusieurs interprétations. Un seul et même signe peut renvoyer à plusieurs sens et référents différents. Dans ce cas, c'est le contexte qui permettra de préciser le sens et le référent en cause.

Prenons, par exemple, le mot canard qui possède plusieurs interprétations :

- a) un oiseau palmipède : L'hiver, on chasse le canard dans les marécages.
- b) la chair de cet oiseau : On mange du canard.
- c) une fausse note : Le chanteur fait un canard.
- d) une fausse nouvelle : Les politiciens lancent souvent des canards.
- e) un morceau de sucre trempé dans une liqueur : Avec son café, il prend un canard.
- f) un journal : Son article a paru dans un canard.

On notera, dans ces quelques exemples, que le sens du mot canard se précise en partie à cause des autres mots qui l'entourent dans la chaîne parlée. C'est ce contexte linguistique qui permet d'attribuer au mot canard l'un de ces six sens différents.

Le premier sens donné ci-dessus, un oiseau palmipède, est appelé le sens propre. Il s'agit de la définition concrète et en quelque sorte prioritaire de ce terme donné par les zoologistes.

La deuxième définition renvoie au fait que les êtres humains mangent la chair de cet oiseau.

Il s'agit alors d'une extension du sens propre du terme pour désigner la viande de l'animal.

Dans les exemples c) et d), le mot canard acquiert des sens de plus en plus éloignés du référent de base.

Il s'agit maintenant de sens figurés ou imagés qui rappellent le cri disgracieux de l'animal ou, dans le cas e), son habileté à plonger.

De plus, ces derniers exemples relèvent d'un niveau de langue familier qui ajoute encore un sens particulier.

### *Le sens contextuel en morphologie*

C'est surtout en morphologie que le sens contextuel d'un terme prend toute son importance.

Alors que canard et arbre ont des référents-objets, la préposition à n'a pas de référent extra-linguistique et ne prend de valeur que dans le système de la langue, par exemple :

Je vais à Rome (à indique une direction).

Ce livre est à lui (à indique une relation d'appartenance).

Cette histoire est à dormir debout (à indique une relation attributive).

### *Dénotation et connotation*

Le sens propre d'un terme est également appelé le sens dénotatif. C'est généralement le premier sens qu'indique le dictionnaire. Ainsi, dans Le Petit Larousse (2004), on trouve d'abord cette définition du mot camarade, p.169 :

1. Avec lequel on partage une activité commune (étude, loisirs, etc.). La deuxième définition est :
2. Dans les partis de gauche, et les syndicats ouvriers, etc. membre du même parti, du même syndicat. Le sens **dénotatif** (1) n'a pas disparu mais il s'y est ajouté un second sens (2) que l'on appelle alors **connotatif**.

## **2. Relations sémantiques**

2.1. Monosémie Le terme *monosémie*, qui vient des mots grec *monos* « seul, unique » et *sêmeion* « signe, sens », exprime le fait d'avoir qu'une seule signification. En d'autres termes un signifiant n'a qu'un seul signifié. En effet, la relation entre le signifiant et le signifié dans la monosémie est univoque.

2.2. Polysémie Le terme *polysémie*, qui vient des mots grec *polus* « nombreux, abondant » et *sêmeion* « signe, sens », exprime le fait d'avoir plusieurs significations, alors on deux ou plus que deux signifiés pour un seul signifiant. Par ailleurs, tous les différents sens donnés à un terme doivent partager certains éléments communs, du fait que toutes ces significations viennent du même terme (même origine lexicale).

2.3. Synonymie La *synonymie* exprime une relation entre deux ou plusieurs termes de forme lexicale différente, qui ont une signification quasi-identique. Elle n'a qu'un seul signifié pour plusieurs signifiants. Une équivalence syntaxique est obligatoire entre synonymes. C'est pourquoi un verbe ne peut être synonyme d'un nom. Lorsque on remplace un mot par un autre sans que le sens initial de la phrase change, on peut dire que ces deux mots sont des synonymes. Ainsi, « lancer une balle » peut être remplacé par « envoyer une balle », les deux mots sont synonymes, ils sont interchangeables (exprime l'action de déplacer une chose d'un endroit à un autre) mais « lancer une entreprise » ne peut pas être remplacé par « envoyer une entreprise » car dans ce cas la phrase n'a plus aucun sens.

En revanche lancer est d'un synonyme de promouvoir (exprime le fait de tout faire pour faire connaître et marcher une affaire commerciale).

2.4. Antonymie. L'*antonymie* relie deux termes de formes différentes, c'est-à-dire deux signifiants, dont le signifié a un sens opposé. Les antonymes sont définis comme des mots de sens contraires, comme les synonymes, ils doivent être syntaxiquement équivalents. C'est pourquoi le nom *mâle* ne peut pas être l'adjectif *féminin* mais de *femelle*. (Mâle/ femelle ; féminin/ masculin).

\* *Les différents types d'antonymie*

a- Les complémentaires ou les contradictoires. L'antonymie complémentaire, qui comprend des couples antonymiques tel que : vivre/ mourir, mobile/immobile, féminin/ masculin,... La négation d'un terme entraîne obligatoirement l'affirmation de son antonyme. \* Mort /Vivant : X est mort >X n'est pas vivant.

b- Les scalaires ou les gradables. Ces mots définissent les extrêmes d'une échelle de gradation implicite et autorisent l'existence de degrés intermédiaires. Ex: Grand / petit ; large/étroit ; riche/pauvre ; beau/laid ; bon/mauvais ; chaud/froid ; amour/haine ; ils se distinguent des complémentaires par : a. Ils sont sujets à la gradation : il est assez, moins, plus, très petit. b. La négation de l'un n'entraîne pas forcément l'affirmation de l'autre : X n'est pas grand n'implique pas forcément que X est petit. c. Glacial>froid>frais>tiède>chaud>brûlant

c- Les réciproques. La relation d'opposition dans ces couples de mots (mari/femme ; posséder/ appartenir ; donner/ recevoir) se révèle par une permutation d'arguments. Ex: \* Jean est le mari de Julie >Julie est la femme de Jean \* Jean possède une maison>cette maison appartient à Jean.

2.5. Homonymie. Les *homonymes* sont des mots qui s'écrivent ou se prononcent de la même façon, mais dont le sens est différent. En matière de signifiant et signifié les homonymes entretiennent une relation entre plusieurs formes linguistiques ayant le même signifiant, tout en ayant des signifiés totalement différents.

Ex: Mousse, m. (jeune matelot) / mousse, f. (Crème) a) Bien qu'ils soient écrits ou prononcés de la même façon, les homonymes se différencient par le sens. Ex: moule (mollusque)/ moule (récipient pour faire les gâteaux) Mer (étendu d'eau)/ mère (génératrice)/ maire (président d'assemblée populaire communale ou « APC ») b) Ils peuvent être appartenir ou non une même catégorie grammaticale Ex: Grèce (Npr)/graisse (nc) Verre (n)/ vers (prép)/ vert (adj. qual) c)

Selon les cas, on peut distinguer les homonymes par : \* Le genre, Ex: Le tour (mouvement circulaire)/ la tour (construction élevée) Un livre (ouvrage)/ la livre (monnaie). \*La construction syntaxique Ex: Il s'est tourné vers ses amis (préposition suivi d'un nom ou d'un GN).

Les académiciens portent l'habit vert (adjectif qui suit un nom) \*Le contexte Ex: Elle est mère de cinq enfants. Elle est maire de sa ville. E)

### Les différentes sortes d'homonymie

a- Homophones homographes : ils s'écrivent et se prononcent de la même manière. Ex: Être (v)/ être (n) Boucher (v)/ boucher (n)

b- Homophones non homographes : ils se prononcent de la même manière, mais ils s'écrivent différemment. Ex: Maire/ mer/ mère Ver/ verre/ vert/ vers/ vair.

c- Homographes non homophones : ils s'écrivent de la même manière et se prononcent différemment Ex: Fils (enfant)/ fils (à Coudre). Mentions (du verbe mentir)/ mentions (obtenir une mention eu bac). Couvent (verbe couvrir)/ couvent (lieu de retraite /un établissement religieux).

## 3. Analyse sémique

### 3.1. Concepts de l'analyse sémique

a). Sème. Chaque signifiant est lié à un contenu sémantique, le signifié. Celui-ci est constitué de traits distinctifs appelés sèmes. Le sème est l'unité minimale de sens, le trait pertinent de signification.

Ex1: *Hirondelle* présente les sèmes suivants: animal, oiseau, migrateur, queue fourchue, ailes fines et longues,... et chaque sème est un trait de sous-catégorisation.

Ex2 : *Humain, adulte* et *mâle* sont des sèmes de plusieurs mots.).

	Homme	Femme	Garçon	Fille
Humain	+	+	+	+
Mâle	+	-	+	-
Adulte	+	+	-	-

b). Sémème d'un mot est l'ensemble des sèmes qui le caractérisent. Sémème = {sème1+ sème2+ ...+ sème n} Le sémème de homme est {/+humain/+/+adulte/+ /+ mâle/} ; il s'oppose au sémème de femme par le sème /+mâle/.

c). Archisémème : Lorsqu'on compare un ensemble de sémèmes entre eux, on peut constater qu'ils ont certains sèmes en commun. L'archisémème désigne l'ensemble de sèmes communs à un ensemble de sémèmes. Dans le cas d'*homme* et de *garçon* on a [humain] et [mâle].

d). Archilexème est la réalisation lexicale d'un sémème. Notion utilisée en "lexicographie" équivalant à *archisémème* en "sémantique" et elle représente l'ensemble des sèmes communs aux diverses unités d'une même série lexicale.

Par exemple siège est l'archilexème de la série pouf, tabouret, chaise, fauteuil, canapé, etc.)

3.2. *Analyse sémique* : s'applique à une série de mots appartenant à un micro ensemble lexical. Cet ensemble de nature paradigmatique est composé d'unités lexicales qui partagent une zone commune de signification. Cet ensemble est appelé : *taxème*. Exemple : des noms de sièges (six sèmes régissent le micro-système porteur du signifié siège)<sup>2</sup> : S1: pour s'asseoir, S2: sur pied, S3: pour une personne, S4: avec dossier, S5: avec bras, S6: en matière rigide.

	<b>S1</b>	<b>S2</b>	<b>S3</b>	<b>S4</b>	<b>S5</b>	<b>S6</b>
Chaise	+	+	+	+	-	+
Fauteuil	+	+	+	+	+	+
Tabouret	+	+	+	-	-	+
Canapé	+	+	-	(+)	(+)	+
Canapé	+	-	+	-	-	-

Sémème de *chaise*= {s1+s2+s3+s4+s6}

Sémème de *fauteuil*= {s1+s2+s3+s4+s5+s6}

### *Les limites de l'analyse sémique*

L'analyse sémique ne parvient pas toujours à rendre compte du sens d'un sémème. Le cas peut se produire quand on a affaire à un mot composé, à une expression figée dans la langue, à des termes qui changent de sens dans le contexte de la phrase.

Ainsi, dans eau de vie (alcool de vin), comment allez-vous? (salutation générale), on m'a posé un lapin (on n'est pas venu à mon rendez-vous) ou je me suis embêté comme un rat mort (je me suis beaucoup ennuyé), l'analyse des sèmes ne révèle pas le sens de l'expression totale. Il s'agit de blocs figés aux niveaux morphologique et sémantique. On ne peut pas déterminer le sens de ces termes par une simple addition des sèmes des mots individuels.

### **3.3 La syntaxe et l'interprétation sémantique**

Dans les chapitres sur la syntaxe (19, 20, 21), on a présenté certaines règles qui permettent de différencier des phrases bien formées grammaticalement comme Marie écoute la radio des phrases mal formées grammaticalement comme Radio la Marie écoute. Ces règles syntaxiques décrivent de façon précise la structure des phrases et des groupes. Mais elles se fondent uniquement sur la présence de certains types de groupes et de certaines catégories morphologiques.

Les règles permettent alors de produire des phrases qui sont bien formées sur le plan syntaxique, mais difficiles à interpréter du point de vue sémantique.

La phrase suivante respecte toutes les règles de formation des groupes et des phrases :

*Le mur parle lentement.*

Au niveau du sens, cependant, cette phrase est difficile à interpréter. On pourrait trouver une interprétation possible dans un contexte poétique ou littéraire, mais dans une situation de communication quotidienne on la classerait comme étrange, voire incompréhensible.

Pour pouvoir décrire ce genre d'anomalie sémantique, on peut faire appel à trois sèmes de nature binaire :

a) + matériel/ - matériel

b) + animé/ - animé

c) + humain/ - humain

Chaque sémème lexical contient ces trois sèmes qui permettent de définir certaines catégories majeures sur le plan des unités significatives. On les appelle sèmes (ou traits) sélectifs.

Le lexème *mur*, par exemple, possède les sèmes sélectifs + matériel, - animé, - humain.

Le lexème verbal *parle*, demande habituellement un actant doté des traits + matériel, + animé, + humain. L'énoncé ci-dessus montre un conflit entre les sèmes attribuables à l'actant *mur* et les sèmes exigés par le lexème verbal *parle*.

On peut alors proposer une règle sémantique qui exige que les sèmes sélectifs du noyau du groupe verbal et ceux du noyau du groupe nominal actant soient similaires pour qu'une phrase soit interprétable sur le plan sémantique.

Le même type de relation sémantique existe entre le noyau verbal et les noyaux des groupes nominaux compléments d'objet direct et indirect. La phrase :

*Philippe donne la philosophie à la table.*

Montre également un conflit des sèmes sélectifs, mais dans un contexte syntaxique différent. Le statut linguistique de ces sèmes est un sujet de controverse. Pour certains linguistes, ces sèmes représentent des distinctions d'ordre syntaxique, ce qui permettrait d'exclure ce genre de phrases pour des raisons grammaticales.

Pour d'autres, ces phrases sont bien formées du point de vue des structures syntaxiques, mais non-compréhensibles en dehors de certains contextes spécifiques car elles ne respectent pas les règles de combinaison sémique.

## Cours 5 : La syntaxe

1. *La syntaxe* C'est une branche de la linguistique décrivant les règles par les quelles se combinent en phrase les unités significatives, la syntaxe traite des unités fonctionnelles, se distingue de la morphologie grammaticale qui étudie les formes des unités linguistiques, leurs flexions et leurs processus de formation.

Après avoir analysé les mots, on examine maintenant la manière dont ils peuvent former des groupes puis des phrases. La syntaxe moderne essaie de trouver les règles qui permettent à partir d'un modèle de construire une infinité de phrases nouvelles.

L'analyse syntaxique a trois buts principaux :

- définir la structure des groupes, en précisant les combinaisons possibles des catégories de mots ;
- établir la structure des phrases, en spécifiant les combinaisons des groupes qui permettent de former des phrases ;
- décrire les interprétations possibles des différentes structures syntaxiques, en fournissant une définition précise des notions traditionnelles telles que sujet grammatical, prédicat, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstanciel, etc.

La syntaxe d'une langue est constituée d'un ensemble de règles qui décrivent les structures phrastiques appartenant au répertoire de cette langue. Cette description devrait permettre d'identifier les phrases qui respectent les règles syntaxiques de la langue et celles qui les transgressent.

Les règles syntaxiques sont en nombre fini. Elles permettent cependant de produire un nombre infini d'énoncés. Le locuteur ne retient pas une liste de phrases déjà produites ou comprises, il établit certaines règles générales de combinaison et d'interprétation qui lui permettent d'encoder et de décoder tout énoncé possible dans sa langue. L'acquisition de la langue maternelle n'implique pas un stockage passif d'une multitude d'exemples, mais un processus actif d'élaboration de différents types de règles qui constituent le code linguistique.

2. *Le constituant immédiat* La *théorie de la structure en constituants immédiats* d'une phrase pose comme principe que toute phrase de la langue est formée non d'une simple suite d'éléments linguistiques, mais d'une combinaison de constructions formant les constituants d'une phrase, ces constituants étant à leur tour formés de constituants (de rang inférieur): une phrase est ainsi faite de plusieurs *couches* de constituants. Soit la phrase: *L'enfant lance la balle*.

2-1 *La théorie des constituants immédiats* en décrit la structure comme la combinaison de deux constituants: un syntagme nominale (*L'enfant*), un syntagme verbal (*lance la balle*).

Chacun de ces deux constituants immédiats de la phrase est, à son tour, formé de constituants: le syntagme nominal «*L'enfant*», est formé d'un article «*L'*» et d'un nom «*enfant*», le syntagme verbal «*lance la balle*» est formé d'un verbe «*lance*» et d'un syntagme nominal «*la balle*», à son tour formé d'un article «*la*» et d'un nom «*balle*». *Les mots* : «*L'*», «*enfant*», «*lance*», «*la*», «*balle*» sont les constituants ultimes de la phrase. Nous pouvons dire que les constituants immédiats sont les syntagmes de base de la phrase: (SN), (SV), (SP),... qui peuvent eux-mêmes se diviser en constituants intermédiaires pour arriver ainsi au niveau des constituants ultimes que sont les mots de la phrase.

Contrairement aux analyses traditionnelles qui décomposent les phrases en mots, le principe de l'analyse syntagmatique, appelée aussi analyse en constituants immédiats (ACI), consiste à décomposer une phrase d'abord en ses plus grands constituants qu'on appelle syntagmes, puis à répéter successivement l'opération jusqu'à ce que l'analyse atteigne les éléments ultimes que sont les mots (morphèmes).

Pour pouvoir dire si une séquence de la chaîne parlée ou écrite est un constituant de la phrase (un syntagme) ou non, on vérifie si : la séquence peut-elle être permutée ou substituée ? Et le syntagme est-t-il en relation syntaxique avec d'autres syntagmes de la phrase ? Dans tous les cas, il ne suffit pas de décomposer les phrases en ses constituants, puis de nouveau chaque constituant en ses propres constituants, et ainsi de suite jusqu'aux unités minimales de la phrase, il faut encore attribuer chacun de ces constituants ou syntagmes à « sa » catégorie.

2-1-1 *Le parenthésage* La représentation de la structure syntagmatique de la phrase se fait à l'aide de parenthèses, ou plutôt de *crochets*, auxquels on ajoutera les noms des catégories en étiquette.

Ex.1: L'étudiant lit un livre.

[Ph[SN [Dét l'] [N étudiant]][SV [V lit] [SN[Dét un] [N livre]]]]

**Ex.2:** La petite fille regardait la fleur.

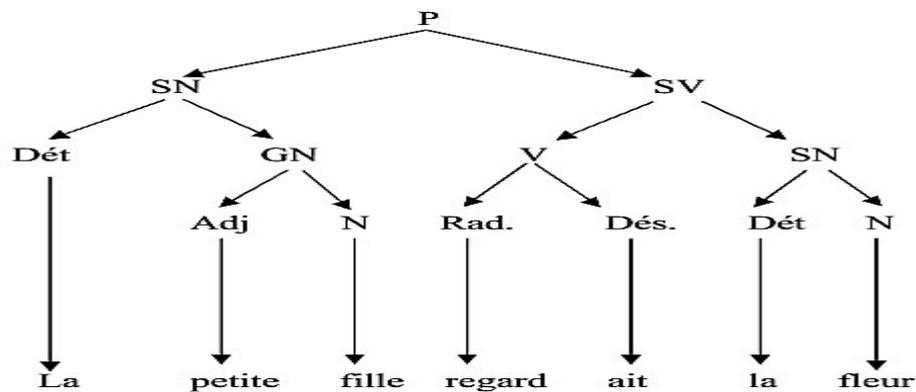
[Ph[SN [Dét la] [Adj petite] [N fille]][SV [V regardait] [SN[Dét la] [N fleur]]]]

2-1-2 *L'analyse en constituants immédiats (la boîte de Hockett)* Le linguiste Hockett a proposé l'utilisation d'une boîte pour analyser la phrase en constituants immédiats (Boîte Hockett) ou' chaque constituant immédiat est placé dans la boîte qui lui corresponde j'jusqu'à l'arrivé à l'unité ultime (le morphème), comme dans les exemples suivants:

L'étudiant lit un livre			
L'étudiant		lit un livre	
L'	étudiant	lit	un livre
		un	livre

La petite fille regardait la fleur					
La petite fille			regardait la fleur		
La	petite fille		regardait	la fleur	
La	petite	fille	regard-	ait	la fleur

2-1-3 L'arborescence (la représentation graphique) L'analyse sous forme d'arbre syntagmatique donne lieu à une représentation graphique qui rend compte de différents niveaux hiérarchiques et des relations de dépendance.



3. L'analyse syntaxique. Comme on l'a déjà dit, l'analyse syntaxique consiste à déterminer les groupes qui constituent la phrase et à établir les relations entre ces groupes. Ces groupes sont appelés constituants immédiats. Ils correspondent aux unités de sens majeures que l'on perçoit dans une phrase telle que :

Ma mère / arrive / à huit heures /

Chacun de ces constituants immédiats est aussi appelé syntagme ou groupe. Ces groupes sont définis selon l'élément morphologique qui est le noyau de ce groupe.

Le groupe nominal, par exemple, contient obligatoirement un nom et les éléments qui dépendent du nom (les déterminants, les adjectifs qualificatifs, etc.), le groupe verbal contient obligatoirement un verbe et les éléments qui dépendent du verbe (les auxiliaires, les formes verbales etc.).

Les principaux constituants de la phrase ci-dessus sont le groupe nominal (GN), le groupe verbal (GV) et le groupe prépositionnel (GP). L'exemple précédent pourra être défini ainsi : groupe nominal groupe verbal groupe prépositionnel ma mère arrive à huit heures

4. La phrase globale. Outre ses constituants immédiats, les phrases possèdent également une des trois modalités phrastiques du français.

Ainsi toute phrase appartenant au répertoire des phrases possibles en français est obligatoirement déclarative, interrogative ou impérative. Autrement dit, le locuteur francophone sait que la phrase ci-dessus, *Ma mère arrive à huit heures*, prononcée avec une chute intonative en finale, est une déclaration. Si, par contre, il y a une montée intonative à la fin de la phrase, il s'agit d'une question: *Ma mère arrive à huit heures?*

La modalité est alors une propriété de l'ensemble de la phrase et ne correspond pas toujours aux groupes individuels qui constituent la phrase.

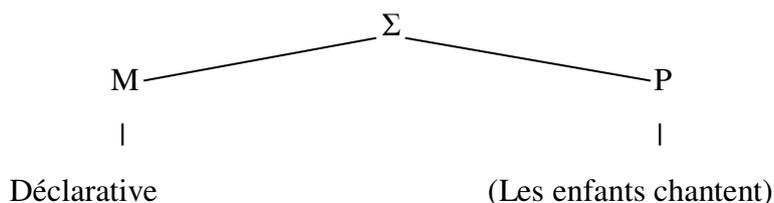
Pour tenir compte de cette relation entre la modalité phrastique et la phrase individuelle, on propose une unité phrastique supérieure appelée phrase globale notée par la lettre grecque  $\Sigma$  (sigma). La phrase globale comprend :

- une modalité phrastique (M) ;
- une phrase (P), la phrase particulière à laquelle la modalité s'applique.

On peut représenter la structure de la phrase globale sous la forme d'une équation qu'on appelle une règle de réécriture :  $\Sigma \rightarrow M, P$ .

La flèche  $\rightarrow$  indique que la phrase globale  $\Sigma$  « se réécrit » comme M, P. Cette règle signifie alors « réécrivez la phrase globale en modalité phrastique et phrase ». Il s'agit simplement d'une autre façon de dire que la phrase globale est composée d'une modalité phrastique et d'une phrase particulière. Cette règle décrivant la phrase globale peut à son tour être représentée sous la forme d'un indicateur phrastique que l'on appelle communément un arbre syntaxique car il contient des branches:

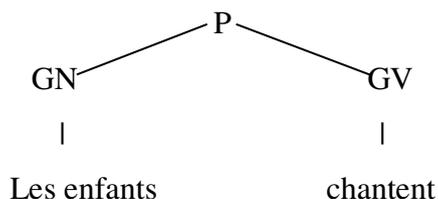
Arbre (1)



5- *La phrase et ses règles de réécriture.* Toute phrase française contient obligatoirement deux constituants essentiels : un groupe nominal et un groupe verbal. On ne peut pas avoir de phrase si l'un de ces constituants manque. Comme nous le verrons dans la section ci-dessous, le GN est parfois omis, mais il est présent du point de vue structural. La règle de réécriture de la phrase est:  $P \rightarrow GN, GV$

C'est-à-dire toute phrase est composée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal. Tout comme on a pu visualiser la phrase globale à l'aide d'un indicateur phrastique, on peut représenter la phrase *Les enfants chantent* par l'arbre suivant :

Arbre (2)

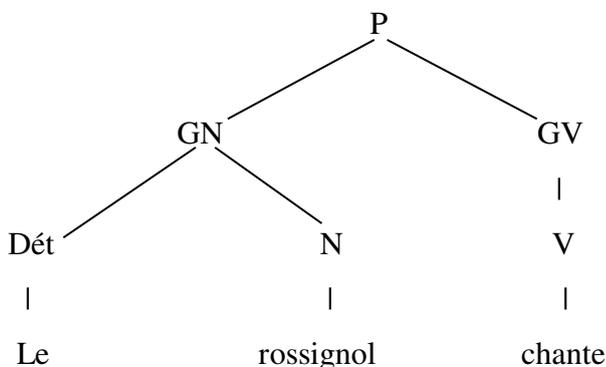


Le groupe nominal de la phrase ci-dessus Les enfants est à son tour composé d'un déterminant (Dét) et d'un nom (N). On peut définir plus en détail le groupe nominal par la règle de réécriture suivante :  $GN \rightarrow \text{Dét}, N$

On peut également définir le groupe verbal de cette phrase, qui comprend une forme verbale simple, à l'aide de la règle suivante :  $GV \rightarrow V$ .

On représentera l'ensemble de la phrase P par l'indicateur syntagmatique suivant :

Arbre (3)



Voici donc les principales règles syntaxiques qui nous permettent de définir la structure essentielle des phrases françaises :

- $\Sigma \rightarrow M, P$  (la phrase globale comprend la modalité phrastique et la phrase particulière).
- $P \rightarrow GN, GV$  (la phrase comprend un groupe nominal et un groupe verbal).
- $GN \rightarrow \text{Dét}, N$  (le groupe nominal comprend un déterminant et un nom).
- $GV \rightarrow V$  (le groupe verbal comprend un verbe).

Cette série restreinte de règles nous permet à la fois de définir un grand nombre de phrases réelles et d'attribuer une interprétation stable aux différents groupes syntaxiques selon leur place dans l'indicateur syntagmatique. Le GN qui dépend directement de la phrase (Le rossignol) est le sujet grammatical de la phrase. Le GV (chante) représente ce que l'on appelle traditionnellement le prédicat.

6. *Le groupe nominal.* Analysons de façon plus approfondie les divers groupes qui constituent la phrase. Le groupe nominal (noté GN) est composé d'un noyau nominal obligatoire qui peut être :

- un nom commun: chien, ordinateur, cuisinier, industrie, etc.
- un nom propre: Henri, Vancouver, Monet, etc.

- un pronom personnel: il, elles, vous, certains, etc. Dans certains cas comme l'impératif, le GN n'apparaît pas dans la phrase : Viens (qui signifie Tu viens!). Partez (qui signifie Vous partez!) Au lieu de dire que le GN a été omis, on considère qu'il a été réalisé au degré zéro. Autrement dit, le GN est en fait présent du point de vue de la structure de la phrase, mais il ne correspond pas à une forme phonologique.

Le locuteur francophone sait intuitivement que la forme Revenez! s'adresse à un vous implicitement, même si ce pronom n'apparaît pas dans la phrase.

7. *Les déterminants du groupe nominal.* Les déterminants constituent un ensemble hétérogène qui comprend les diverses catégories d'articles, d'adjectifs (à l'exception des adjectifs qualificatifs) et différentes locutions de quantité. Le rôle des déterminants est de spécifier le noyau nominal. Autrement dit, le nom chaise désigne toute une classe d'éléments qui correspondent au sens général du mot. Le fait d'ajouter un déterminant permet au locuteur de désigner une chaise particulière, par exemple :

La chaise, ma chaise, quelques chaises, quelle chaise, trois chaises, trop de chaises...

Les déterminants sont alors des éléments qui dépendent étroitement du nom et qui s'accordent en genre et en nombre avec lui. Les noms propres et les pronoms, par contre, n'ont pas de déterminant car ces termes sont autodéterminés. Le déterminant peut parfois se réaliser au degré zéro dans l'apostrophe, les proverbes, les maximes et moralités, ainsi que dans les titres de journaux, la publicité, etc., par exemple :

Tremblement de terre à Mexico.

Soldes spectaculaires!

Familles, je vous hais! (A. Gide)

Labourages et pâturages.

Patience et longueur de temps.

Font plus que force ni que rage. (La Fontaine)

8. *Les expansions du groupe nominal.* Les expansions sont des groupes qui ne possèdent pas d'autonomie syntaxique et dépendent étroitement du noyau nominal :

- expansions adjectivales : jolie petite chaise rouge et bleue

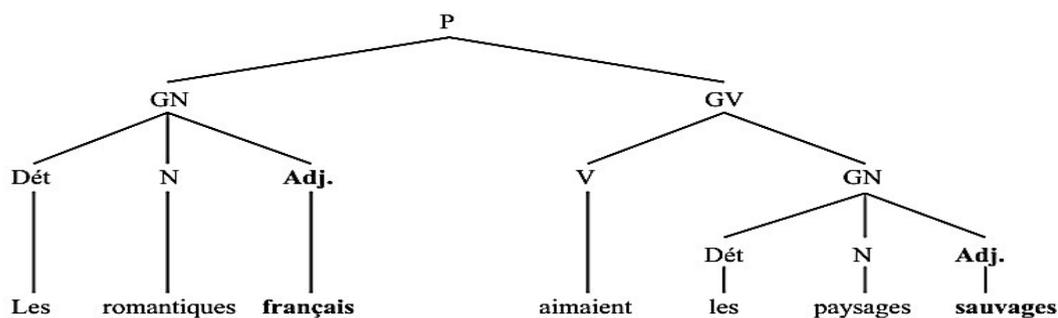
- expansions prépositionnelles : la chaise à ma gauche,

la mule du Pape,

la cuillère à soupe.

On représente les expansions comme étant des éléments à l'intérieur du groupe nominal :

Arbre (4)



Ces expansions permettent aussi de définir une sous-classe d'éléments comme, par exemple, dans l'équipe de rugby, qui détermine un type particulier d'équipe ou l'expression voiture de sport qui désigne un type particulier de voiture.

L'expansion nominale est une des façons dont la langue réalise la composition morphologique au niveau de la syntaxe.

9. *Le groupe verbal.* Le groupe verbal (GV) est composé d'un noyau verbal qui peut être :

- une forme verbale simple (lexème et morphème) : *viens, venez, venait, viendront*, etc.
- une forme verbale composée (auxiliaire et forme verbale) : *a mangé, suis allé*, etc.
- une forme verbale accompagnée d'un auxiliaire modal (pouvoir, devoir, falloir) : *doit arriver, pourrait arriver, ou temporel (aller, venir de) : va arriver*, etc.

10. *Les expansions du groupe verbal.* Le GV est parfois accompagné d'une expansion qui peut être :

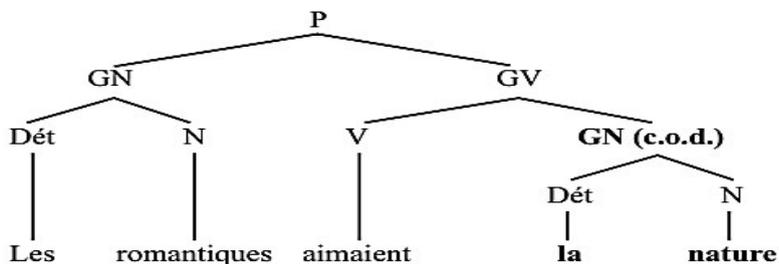
- un groupe nominal complément d'objet direct : *Mange ta soupe*.
- un groupe prépositionnel complément d'objet indirect : *Il donne le livre à sa sœur*.
- un adverbe : *Il travaille fort*.
- une proposition relative : *Mange ce que je te donne*.
- un groupe adjectival accompagnant un verbe attributif : *Il semble très content*.

La phrase *Les romantiques aimaient la nature* possède deux groupes nominaux qui ont chacun un statut syntaxique différent. Le premier groupe nominal est le sujet grammatical de la phrase.

Dans l'indicateur syntagmatique, ce GN est relié directement à P. Le second groupe nominal est une expansion du groupe verbal est joue le rôle de complément d'objet direct. La règle de réécriture qui décrit cette relation est la suivante :  $GV \rightarrow V, GN$

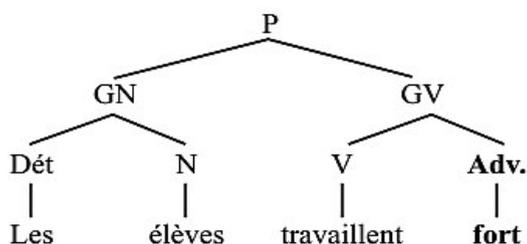
Cette règle signifie que le groupe nominal complément d'objet direct fait partie du groupe verbal. Dans l'arbre syntaxique, le groupe nominal complément d'objet direct se trouve sous le groupe verbal de la façon suivante :

Arbre (5)



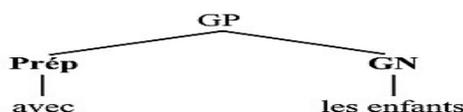
Les expansions adverbiales se trouvent également à l'intérieur du groupe verbal :

Arbre (6)



11. *Le groupe prépositionnel.* Le groupe prépositionnel (GP) possède deux noyaux, une préposition et un groupe nominal, régi par la préposition comme dans la représentation suivante :

Arbre (7)



Dans certains cas, soit la préposition soit le déterminant du groupe nominal est réalisé au degré zéro dans la phrase finale. On dira alors que la phrase il travaille la nuit contient en fait un groupe prépositionnel car il veut dire il travaille pendant la nuit.

La préposition est alors réalisée au degré zéro. De la même façon, la phrase je le ferai avec plaisir contient un groupe nominal où le déterminant est réalisé au degré zéro.

Examinons maintenant les divers types de groupes prépositionnels. Les phrases ci-dessous possèdent des groupes prépositionnels. On notera cependant que ces groupes prépositionnels jouent des rôles différents dans ces phrases :

- Le bus arrive à six heures (complément circonstanciel de temps)
- Marie donne des livres à Pierre (complément d'objet indirect d'un verbe transitif)
- Riadh téléphone au garagiste (complément d'un verbe intransitif)
- La fenêtre de la cuisine est ouverte (complément de nom)

- Hadjer est heureuse de son achat (complément d'adjectif)

Nous examinerons ci-dessous chacun de ces rôles de manière plus détaillée.

12. *Le GP complément circonstanciel.* Le GP peut jouer le rôle de complément circonstanciel de temps, de lieu, de manière, de cause ou de but. Autrement dit, le complément circonstanciel nous indique quand, où, comment et pourquoi l'information contenue dans la phrase se déroule.

C'est pour cette raison que l'on considère que le complément circonstanciel porte sur l'ensemble de la phrase. Dans la phrase : *le train arrive à six heures*, le GP à six heures est un complément circonstanciel de temps.

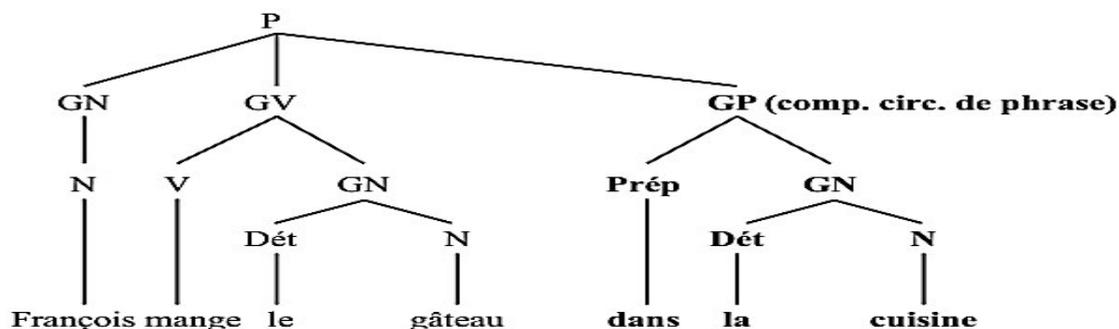
Dans la phrase *le train arrive au quai neuf*, le GP au quai neuf est un complément circonstanciel de lieu. Dans la phrase : *les spectateurs applaudissent avec enthousiasme*, le GP avec enthousiasme est un GP complément de manière.

Enfin dans la phrase : *nous partons en vacances*, le GP en vacances est un GP complément circonstanciel de but. La règle de réécriture décrivant ce type de complément est la suivante :  $P \rightarrow GN, GV, GP$ .

Ce type de GP est relié directement à la phrase tout comme le GN sujet et le GV.

La phrase *François mange le gâteau dans la cuisine* contient un GP complément circonstanciel de lieu que l'on représente de la façon suivante :

Arbre (8)



On l'appelle parfois les groupes prépositionnels compléments de phrase des *syntagmes autonomes* parce qu'ils peuvent dans certains cas se déplacer à l'intérieur de la phrase sans en modifier le sens. On peut ainsi dire indifféremment : *Je sors ce soir* ou *Ce soir, je sors*.

13. *Le GP complément d'objet indirect d'un verbe transitif.* Il s'agit dans ce cas des verbes qui expriment une action qui peut avoir un patient et un bénéficiaire comme dans les phrases suivantes : *J'écris une carte à ma grand-mère.*

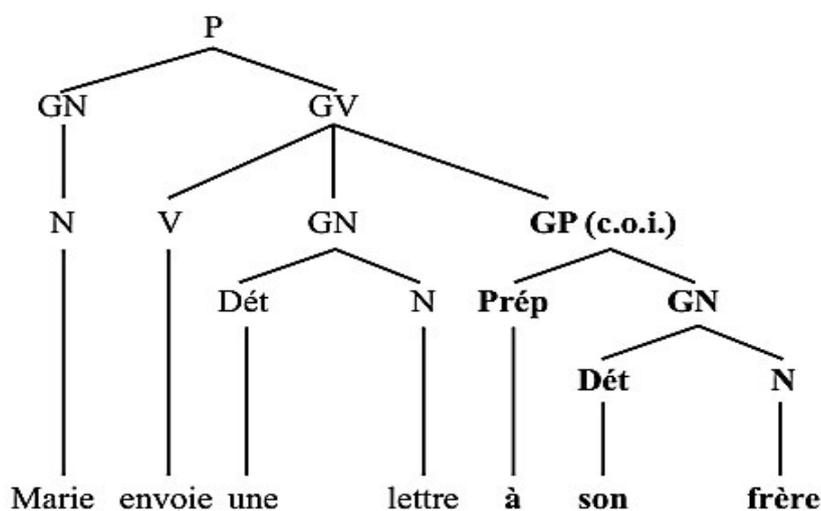
*Il passe le sel à son voisin.*

*Ahmed vend des voitures à ses clients.*

Dans la première phrase, une lettre est le patient de l'action et à ma grand-mère est le bénéficiaire de l'action. Du point de vue syntaxique, le patient une lettre est un GN complément d'objet direct et le bénéficiaire à ma grand-mère est un GP complément d'objet indirect. Tout comme le GN complément d'objet direct, le GP complément d'objet indirect se situe à l'intérieur du GV. On peut noter ce rapport par la règle de réécriture suivante :  $GV \rightarrow V, GN, GP$

Dans l'arbre syntaxique, le GP complément d'objet indirect se place directement sous le groupe verbal. La phrase ci-dessous contient à la fois un GN complément d'objet direct et un GP complément d'objet indirect : *Marie envoie une lettre à son frère*. On représentera donc cette phrase de la façon suivante :

Arbre (9)



14. *Le GP complément d'un verbe intransitif*. Il s'agit dans ce cas, des groupes prépositionnels qui apparaissent après un verbe intransitif, comme dans les phrases suivantes :

*Fodhil réfléchit à son avenir.*

*Les élèves parlent de leurs vacances.*

*Je téléphone à mes amis.*

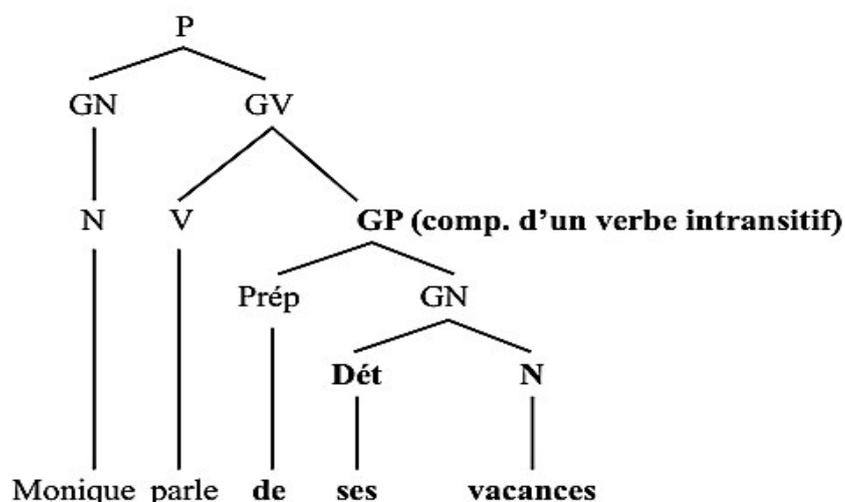
Comme nous l'avons vu dans la leçon sur la morphologie des verbes, les verbes intransitifs expriment des actions qui n'ont pas de patient véritable. On ne peut pas dire que, dans la deuxième phrase, leurs vacances subissent l'action de parler. Dans ce cas, on considère qu'il s'agit d'un GP complément d'objet indirect qui n'est pas pourtant le bénéficiaire de l'action.

La différence syntaxique entre le GP qui représente le bénéficiaire (Marie envoie une lettre à son frère) et le GP qui représente le complément d'un verbe intransitif (Fodhil réfléchit à son avenir) réside dans la présence ou l'absence d'un GN complément d'objet direct.

La présence de ce groupe est obligatoire dans le cas d'un verbe transitif; on ne peut pas dire, par exemple, \*il envoie à son ami. En revanche, le GN complément d'objet direct est interdit dans le cas d'un verbe intransitif (\*François arrive son ami à huit heures). La règle de réécriture qui définit le GP complément de verbe intransitif est la suivante :  $GV \rightarrow V, GP$

On représentera donc la phrase : Monique parle de ses vacances de la manière suivante :

Arbre (10)



15. *Le GP complément de nom.* Le GP peut également servir à spécifier le groupe nominal comme dans les phrases suivantes :

L'avocat de la défense a pris la parole.

L'amie de mon frère a acheté un nouvel ordinateur.

La fleur de lys est le symbole du Québec.

Mon voisin de palier aime le football.

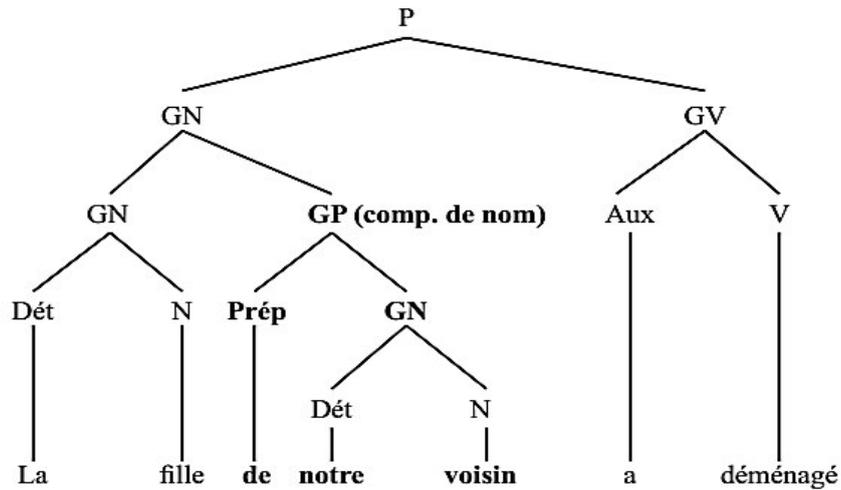
La fille de notre voisin a déménagé.

Dans tous ces cas, le groupe prépositionnel fournit des renseignements supplémentaires sur le nom principal : c'est l'avocat de la défense et pas un autre avocat qui prend la parole.

Comme il spécifie le nom, ce type de groupe prépositionnel se situe à l'intérieur du groupe nominal même et la règle de réécriture de ce type de groupe nominal est la suivante :  $GN \rightarrow GN, GP$

On représentera la phrase La fille de notre voisin a déménagé par l'arbre syntaxique suivant :

Arbre(11)



16. *Le GP complément de groupe adjectival.* Le GP peut également dépendre d'un groupe adjectival comme dans les exemples suivants :

Mon cousin est heureux de son achat.

Mes sœurs sont contentes de leur voyage.

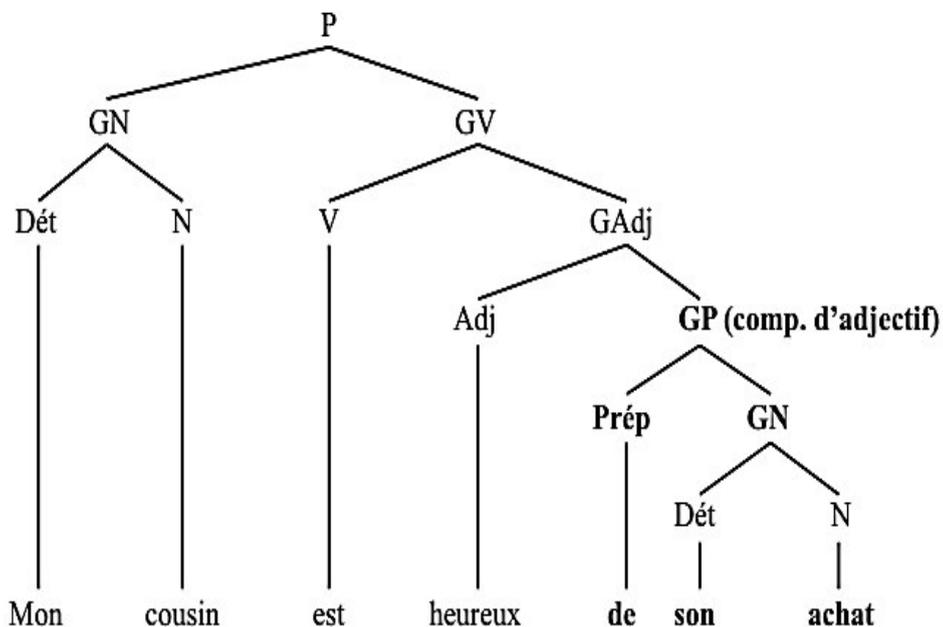
Le cinéma est plein de spectateurs.

Le vase est rempli de fleurs.

Dans ce cas, le groupe prépositionnel se trouve à l'intérieur du groupe adjectival. La règle de réécriture de ce type de groupe adjectival est la suivante :  $GAdj \rightarrow Adj, GP$

On représentera la phrase ci-dessus par l'indicateur syntagmatique suivant:

Arbre (12)



17. *Les règles de réécriture et les compléments.* Reprenons brièvement les règles de réécriture décrites jusqu'ici :

$\Sigma \rightarrow M, P$

$P \rightarrow GN, GV$

$P \rightarrow GN, GV, GP$

$GN \rightarrow D\acute{e}t, N$

$GN \rightarrow GN, GP$

$GV \rightarrow V$

$GV \rightarrow V, GN$

$GV \rightarrow V, GN, GP$

$GV \rightarrow V, GP$

$GAdj. \rightarrow Adj., GP$

Ces règles initiales constituent déjà un outil descriptif important. Elles permettent de décrire une grande variété de structures syntaxiques :

- deux modèles de phrases, avec ou sans complément circonstanciel
- deux types de groupes nominaux, ceux qui contiennent un seul nom et ceux qui comprennent un groupe nominal accompagné d'un groupe prépositionnel
- quatre types de GV, sans complément, avec complément d'objet direct, avec complément d'objet direct et complément d'objet indirect, et avec complément d'objet indirect mais sans complément d'objet direct
- le groupe adjectival composé d'un adjectif et d'un groupe prépositionnel. Ces règles n'indiquent pas cependant les rapports possibles entre le verbe et le groupe nominal qui en dépend.

Autrement dit, elles n'indiquent pas si les phrases \*Il mange à la carotte ou \*Il parle ses vacances sont bien ou mal formées.

Pour définir ces relations, il faut indiquer si le groupe verbal peut être suivi ou non d'un GN complément d'objet direct ou d'un GP complément d'objet indirect. Il s'agit en fait de capter au niveau syntaxique les notions de transitivité et d'intransitivité définies dans le chapitre sur la morphologie du verbe.

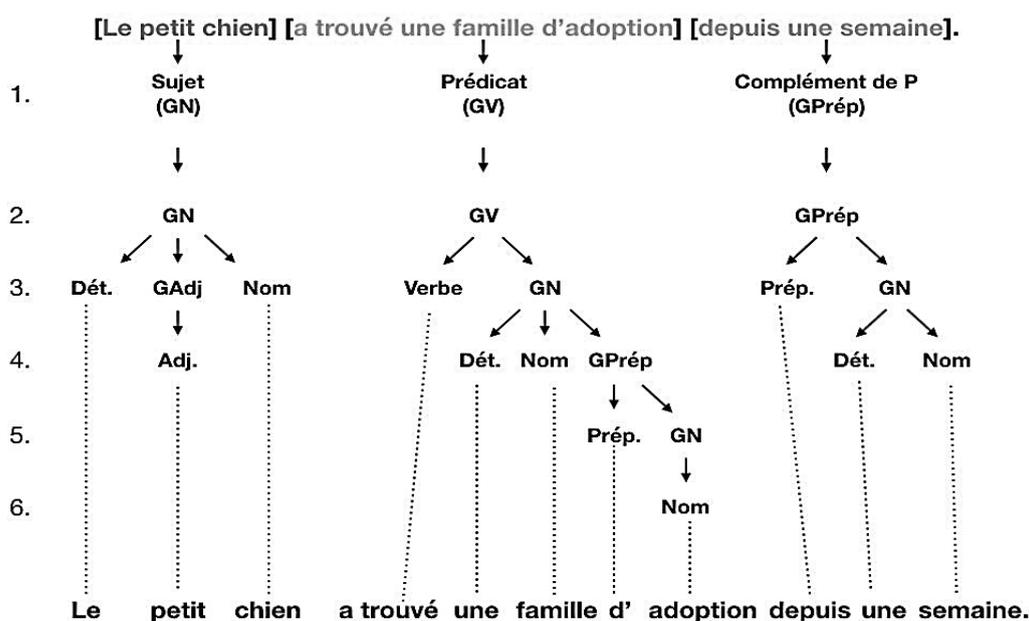
Les règles de construction des indicateurs syntagmatiques ne suffisent pas pour décrire ces contraintes. Il existe d'autres règles syntaxiques qui attribuent des traits syntaxiques + GN, - GN, + GP ou - GP au noyau verbal et qu'on appelle traits de sous-catégorisation stricte. Le verbe transitif manger, par exemple, possède les traits de sous-catégorisation + GN, - GP.

Autrement dit, ce verbe peut être suivi d'un groupe nominal (le complément d'objet direct), mais pas d'un groupe prépositionnel. Le verbe intransitif parler, par contre, possède les traits -GN, +GP.

Autrement dit, ce verbe peut être suivi d'un groupe prépositionnel, mais pas d'un groupe nominal. Les deux phrases *\*Il mange à la carotte* et *\*Il parle ses vacances* violent les règles de sous-catégorisation stricte et seront jugées comme étant agrammaticales par un locuteur natif.

Certains verbes peuvent paraître transitifs, tels parler dans *Pierre parle cinq langues*. En réalité, la transformation au passif est impossible, car le complément n'est pas un patient susceptible de devenir le sujet de la phrase passive *\*Cinq langues sont parlées par Charles*.

Arbre (13)



## Cours6 : AMBIGUÏTÉS SYNTAXIQUES

1. *L'ambiguïté syntaxique de type A* : le GP avec effacement de la préposition Comme nous l'avons vu dans le cours précédent, la syntaxe décrit les phrases bien formées et malformées d'une langue, de même que leurs interprétations possibles.

L'étude de l'ambiguïté permet d'illustrer le fait qu'un changement d'interprétation correspond à un changement de structure syntaxique de la phrase en question. Les arbres syntaxiques devraient alors distinguer des structures apparemment semblables mais d'organisation syntaxique différente.

Examinons, par exemple, les phrases suivantes :

(1) Céline Dion chante *une chanson*.

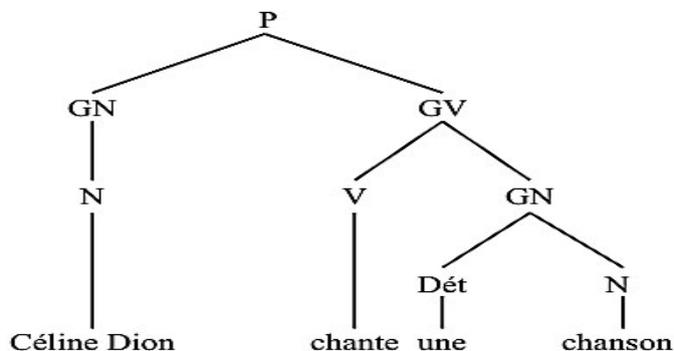
(2) Céline Dion chante *ce soir*.

Le locuteur natif sait que les deux groupes nominaux *une chanson* et *ce soir* n'ont pas le même statut. On peut mettre la phrase (1) à la voix passive la chanson a été chantée par Céline Dion. Dans ce cas, le sens général de la phrase passive est semblable à celui de la phrase active.

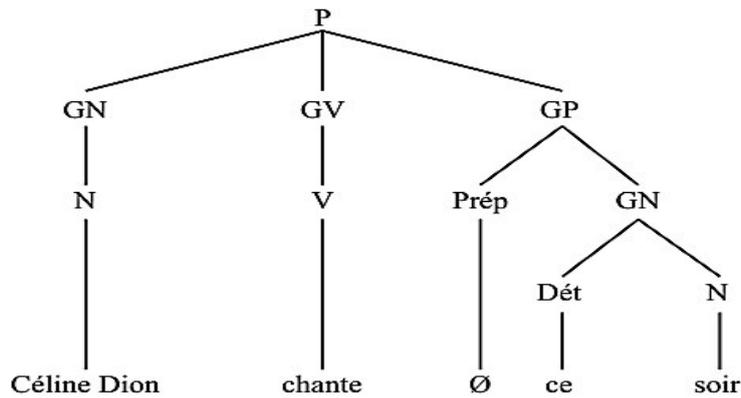
En revanche, si l'on met la phrase (2) à la voix passive ce soir a été chanté par Céline Dion on aboutit à une phrase qui n'a pas de sens. Le problème est alors d'expliquer la différence entre les deux phrases. On notera cependant que les catégories morphologiques sont identiques dans les deux cas. Il y a le sujet Céline Dion, ensuite le verbe chante puis le déterminant *une* ou *ce* et enfin le nom *chanson* ou *soir*.

La morphologie ne permet pas de saisir la différence d'interprétation. Cette différence dépend de la structure syntaxique.

Dans la phrase (1), le GN *une chanson* est un *complément d'objet direct* du GV chante. Cette phrase pourrait être la réponse à la question : *Que* chante Céline Dion? Dans l'arbre syntaxique, ce GN dépend directement du GV :



Dans la phrase (2) *ce soir* est un GP complément circonstanciel de temps contenant une préposition réalisée au degré zéro. Cette phrase pourrait être la réponse à la question *Quand* chante Céline Dion? Dans ce cas-là, le GN *ce soir* se situe dans un GP *complément circonstanciel de temps* relié directement à la phrase.



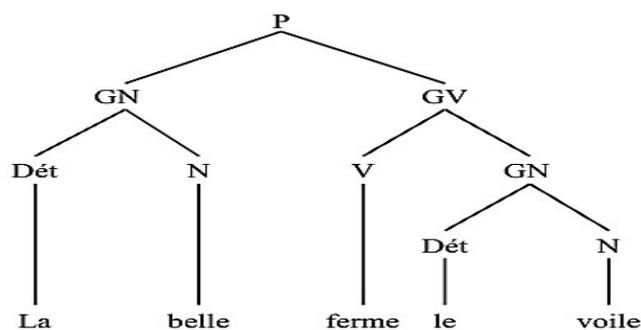
2. *L'ambiguïté de type B*. Dans les exemples suivants, l'analyse syntaxique permet de nouveau de saisir les différentes interprétations des phrases. Dans ces cas-ci, les catégories morphologiques sont également différentes mais les phrases possèdent une forme sonore identique :

(3) La belle ferme le voile.

(4) La belle ferme le voile.

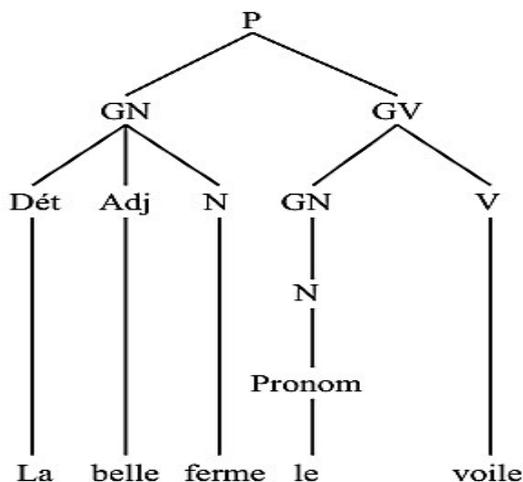
Dans la phrase (3), le GN sujet est la belle qui représente en fait le GN la belle *femme*. Il y a eu ellipse du nom femme ce qui donne la suite du déterminant et de l'adjectif. La phrase est alors une réponse possible à la question : Que fait la *belle (femme)*? La réponse précise que la belle (femme) *ferme le voile*. Dans ce cas ferme est un verbe et le voile (un tissu transparent utilisé pour cacher le visage comme dans un mariage) est un groupe nominal complément d'objet direct.

La phrase signifie alors que la belle femme cache son visage en utilisant un voile. Cette phrase correspond à l'arbre syntaxique suivant :



En revanche, dans la phrase (4) le groupe nominal sujet est la suite La belle ferme. Cette fois-ci le mot ferme est un nom commun précédé par le déterminant la et par l'adjectif belle. Cette phrase est alors une réponse possible à la question Que fait la *belle ferme*? La réponse précise que la belle ferme *le voile*. Dans ce cas-ci, *le* est un pronom qui représente un être ou un objet masculin singulier (comme un homme ou un ruisseau). Sur le plan syntaxique, le pronom constitue à lui seul le groupe nominal complément d'objet direct. Le verbe est voile qui est un synonyme du mot

cache. La phrase signifie alors que la belle ferme cache un objet masculin indiqué dans le contexte comme, par exemple, un ruisseau. L'arbre syntaxique de la phrase (4) est le suivant :



Pour ces deux phrases, la différence de catégorie morphologique et la différence de structure syntaxique vont de pair.

### 3. L'ambiguïté de type C : le GP complément de nom et le GP complément circonstanciel.

Examinons maintenant un troisième type d'ambiguïté.

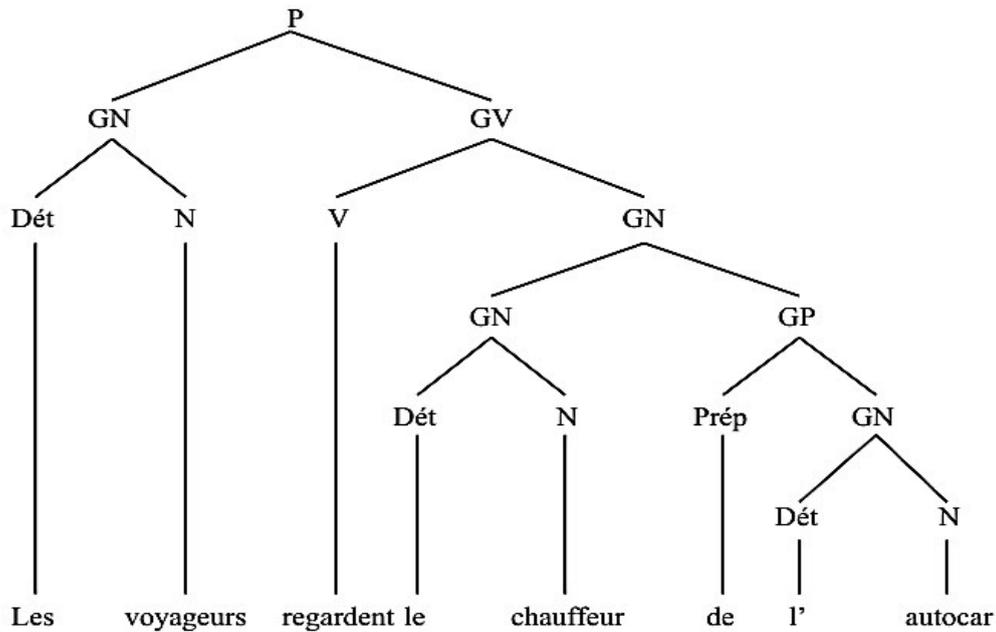
Dans certains cas, un GP peut être un complément de nom qui spécifie un GN ou un GP circonstanciel qui dépend de la phrase. La phrase suivante illustre ce genre de phrase qui a deux interprétations possibles :

(5) Les voyageurs regardent le chauffeur de l'autocar (complément de nom).

(6) Les voyageurs regardent le chauffeur de l'autocar (comp. circ. de lieu).

On pourrait interpréter le GP de l'autocar comme un complément de nom (5). Dans ce cas, la suite le chauffeur de l'autocar constitue un seul GN composé d'un GN principal accompagné d'un GP complément qui spécifie le nom.

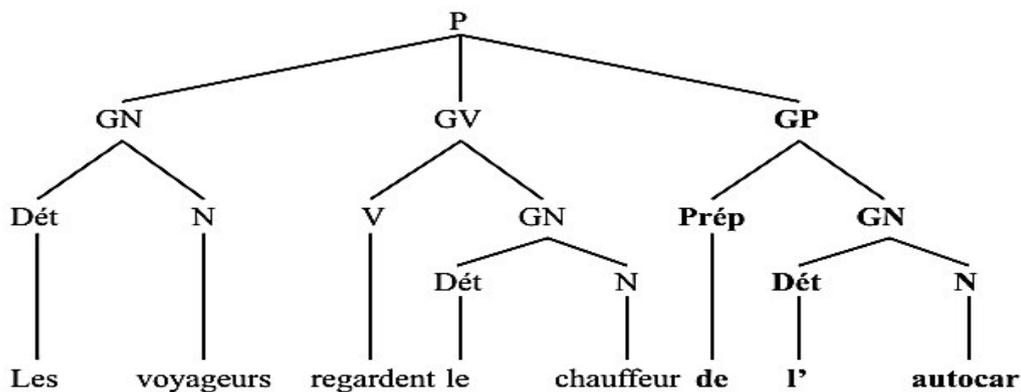
Le GP indique alors le type de chauffeur dont il est question : il s'agit du chauffeur de l'autocar et pas du chauffeur du taxi. Selon cette interprétation, le GP ne donne aucune information sur la disposition spatiale des participants. Les voyageurs pourraient se trouver dans un restaurant ou ils pourraient être en train de se promener sur une place publique. La phrase indique seulement l'action (regarder) et le patient (le chauffeur de l'autocar). L'arbre syntagmatique de cette phrase est le suivant : GP = complément de nom



Selon la deuxième interprétation (6), le GP est un complément circonstanciel de lieu. Cette fois-ci, les voyageurs regardent le chauffeur d'un véhicule dont l'identité n'est pas spécifiée.

Il pourrait s'agir du chauffeur d'une voiture ou d'un taxi. Cette fois-ci, le GP complément circonstanciel précise l'endroit où se trouvent les voyageurs au moment où ils regardent ce chauffeur. Selon cette interprétation, la phrase précise que les voyageurs se trouvent dans l'autocar quand ils regardent le chauffeur en question.

On représentera cette phrase ainsi : GP complément circonstanciel de lieu

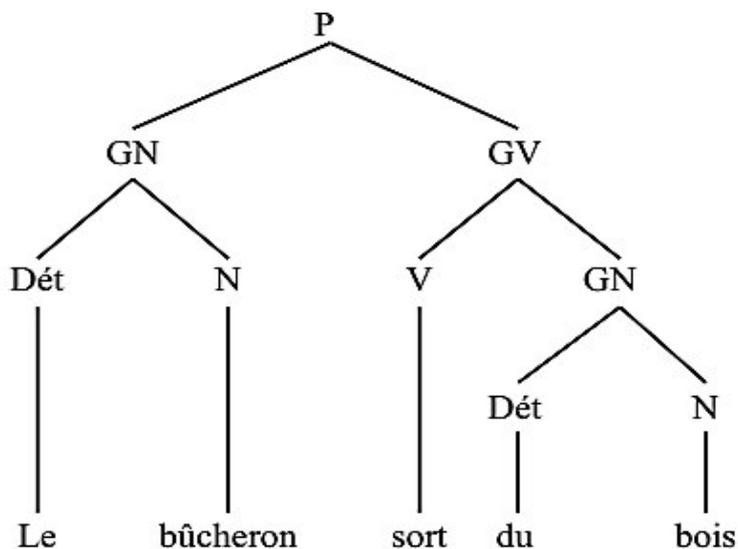


4. *L'ambiguïté de type D* : le GN avec article partitif et le GP complément circonstanciel. Certaines phrases contiennent des suites qui peuvent être analysées soit comme un GN complément d'objet direct avec un article partitif ou comme un véritable GP qui fonctionne comme complément circonstanciel.

(7) Le bûcheron sort *du bois* (GN avec article partitif).

(8) Le bûcheron sort *du bois* (GP complément circonstanciel de lieu).

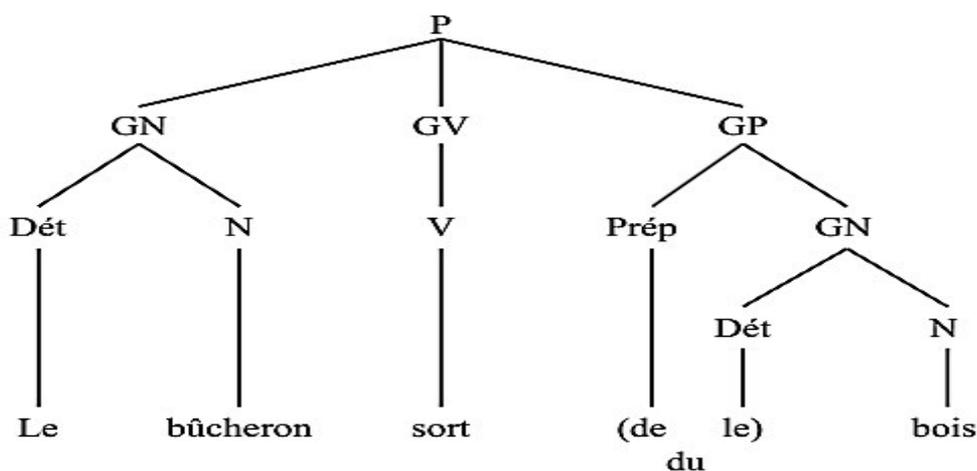
On pourrait interpréter le groupe du bois comme étant un GN *complément d'objet direct* contenant un article partitif (7). Le verbe sortir est alors transitif et le GN du bois indique *l'objet* sorti par le bûcheron. Dans ce cas, le GN se situe directement sous le GV : GN objet direct



Par contre, on pourrait analyser la suite du bois comme étant un GP complément circonstanciel de lieu (8). Selon cette interprétation, le verbe sortir est intransitif et le GP du bois indique le lieu d'où sort le bûcheron.

La forme du est en fait est un amalgame morphologique produit par la combinaison de la préposition de et de l'article masculin, singulier défini le.

Le GP complément circonstanciel se rattache à la phrase : GP complément circonstanciel

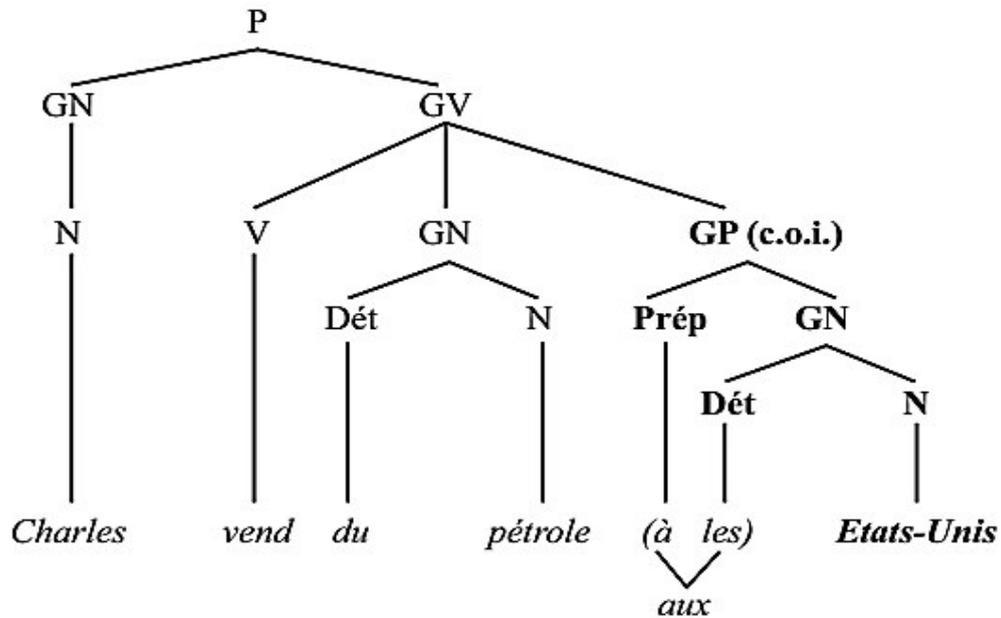


5. *L'ambiguïté de type E* : le GP complément d'objet indirect et le GP complément circonstanciel  
 Dans certains cas, la source de l'ambiguïté dépend d'un GP qui est soit un complément d'objet indirect soit un complément circonstanciel, comme dans l'exemple suivant :

(9) Charles vend du pétrole *aux États-Unis* (GP complément d'objet indirect).

(10) Charles vend du pétrole *aux États-Unis* (GP complément circonstanciel de lieu).

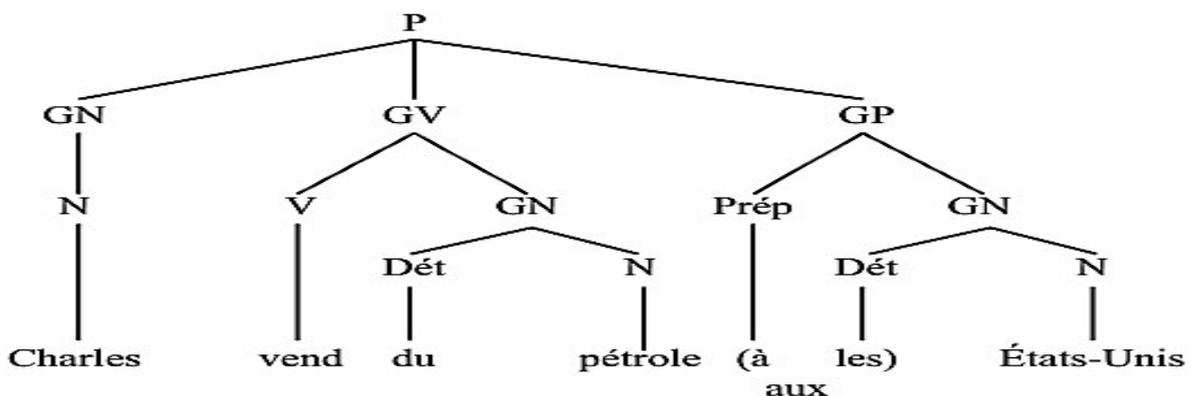
Selon une première interprétation (9), le GP aux États-Unis est un complément d'objet indirect qui représente le bénéficiaire de l'action vendre. Autrement dit, Charles vend du pétrole au gouvernement des États-Unis. Le GP aux États-Unis représente le client à *qui* Charles vend du pétrole. La phrase ci-dessus est alors la réponse à la question À qui Charles vend-il du pétrole? On représentera cette phrase par l'arbre suivant : GP complément d'objet indirect



Selon une deuxième interprétation (10), le GP aux États-Unis représente un complément circonstanciel de lieu.

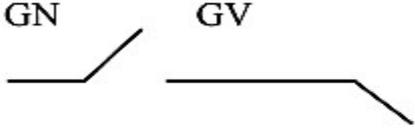
Le GP sert à indiquer l'endroit où Charles vend du pétrole et le client n'est pas précisé. Autrement dit, cette phrase répond à la question Où Charles vend-il du pétrole?

On la représente de la façon suivante : GP complément circonstanciel de lieu.

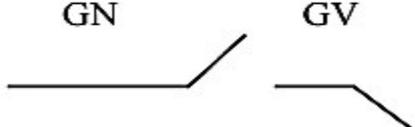


6. La levée de l'ambiguïté par la prosodie. La pause, dite aussi joncture dans ce cas (#), ou l'intonation permettent souvent de lever une ambiguïté syntaxique. Ainsi, dans les exemples précédents, on peut distinguer :

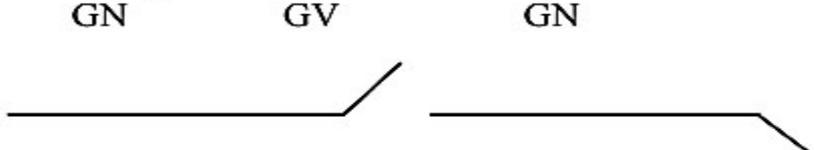
La belle # ferme le voile



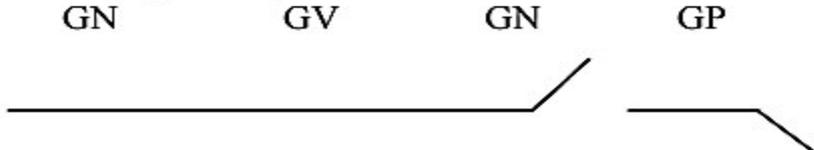
La belle ferme # le voile



Les voyageurs regardent # le chauffeur de l'autobus



Les voyageurs regardent le chauffeur # de l'autobus



# *Travaux dirigés*

**TD1 :**

**Le signe selon Saussure.**

1. Qu'est-ce qu'un signe pour Saussure ? Explicitez la différence entre signifiant et signifié.
2. Restituez à chacune des illustrations ci-dessous leur signifiant et leur signifié.

Illustrations	Signifiants	Signifiés
		
		
		

**3. Quel est le rapport entre les signes ci-dessus ?**

Illustrations 1 et 2 .....

Illustrations 1 et 3 .....

Illustrations 2 et 3 .....

**4. Comment expliquez-vous le caractère arbitraire du signe linguistique ?**

**5. Tous les signes linguistiques sont-ils arbitraires ?**

**6. Que signifie le caractère linéaire du signifiant ?**

## **TD2 :**

### **Texte : Aimez-vous lire ?**

**P1.** La vraie culture s'acquiert par de nombreuses lectures. Un médecin, un ingénieur ne sont pas forcément des hommes cultivés, si après leur sortie de l'université, ils négligent la lecture.

**P2.** Les gens lisent d'abord par amour de la lecture. Ils sont sensibles à la qualité d'un texte, ils aiment surtout les ouvrages bien écrits, dont la profondeur, le rythme, le récit et les émeuvent : les grandes œuvres littéraires, la poésie, le théâtre constituent à leurs yeux un univers dont chaque élément est un objet vital. Ils éprouvent ainsi de grandes jouissances et considèrent la lecture comme une véritable nourriture spirituelle. Ils trouvent également à alimenter leur soif d'information, d'analyse, de jugement et des réponses à leurs interrogations dans la lecture des ouvrages de sciences humaines et des revues spécialisées. Ils s'évadent enfin par la lecture qui, en les détachant de la réalité, agit sur eux et leur procure d'énergiques stimulations.

**P3.** La culture se nourrit donc impérativement de la lecture qui est son pain quotidien.

*D'après Les nouvelles de Tipaza, n 7. Manuel de français langue étrangère (la 1ère année secondaire)*

**Faites l'analyse de ce texte selon l'approche énonciative en répondant aux questions suivante:**

**Qui ? À qui ? Quand ? Où ? De quoi s'agit-il ? Dans quelle intention communicative ?**

**Relevez les marques de l'énonciation ? De quel plan énonciatif s'agit-il ? Justifiez**

### **TD3 :**

a. *Quelles langues actuellement parlées font partie de la famille des langues germaniques ?*

Anglais, allemand, néerlandais, danois, islandais, luxembourgeois, suédois, norvégien et afrikaans (ex. de quelques dialectes romans : alsacien, flamand, lorrain francique...)

b. Selon Saussure, *quelle est la différence entre une approche synchronique et une approche diachronique des langues ? Justifiez votre réponse en précisant à quelle approche on a affaire dans les cas suivants :*

1. Le substantif français chef vient du latin caput où il signifiait « tête ». En ancien français, le mot chief avait conservé le sens latin. Aujourd'hui, le mot chef renvoie à la notion d'autorité ou de perfection (par ex. chef d'État, chef d'orchestre, chef de file, chef-d'œuvre...) mais le sens primitif a survécu dans l'expression couvre-chef.

2. La langue française possède de nombreuses expressions pour désigner la quantité : un kilo de, un nombre de, un bon nombre de, la plupart de, une foule de, une multitude de, une myriade de, une bouchée de, une gorgée de, etc. Toutefois, contrairement aux linguistes anglais, les linguistes français ne rangent pas ces éléments de la langue dans la classe des « quantifieurs » mais dans la classe des « déterminants indéfinis », auprès d'autres éléments de la langue aussi variés que : aucun, nul, pas un, plus d'un, maint, beaucoup de, peu de, chaque, tout, certain, plusieurs, autre, même, quelque, différents...

**Synchronie désigne l'étude d'un état de langue, tel qu'on peut l'isoler à un moment déterminé (exemple 2), et diachronie l'étude de l'évolution historique de cette même langue (exemple 1).**

- Selon Saussure, l'opposition langue/parole peut aussi s'envisager comme une opposition :

- a) Synchronie/diachronie.
- b) Social/individuel.
- c) Signifié/signifiant.
- d) Écrit/oral.

- L'idée que chaque langue est un système dynamique, portant les éléments de sa propre évolution a été d'abord émise par :

- a) Saussure.
- b) Von Humboldt.
- c) Chomsky.
- d) Boas.

#### **TD4 :**

Commentez ces propos d'André Martinet en définissant clairement les concepts suivants : phonème, monème, première articulation du langage, deuxième articulation du langage et économie de la langue. Vous expliquerez notamment en quoi ces concepts nous aident à comprendre l'organisation de la langue, dont parle Martinet.

N.B. Votre commentaire ne doit pas excéder une page.

*« Les unités que livre la première articulation, avec leur signifié et leur signifiant, sont des signes, et des signes minima puisque chacun d'entre eux ne saurait être analysé en une succession de signes. Il n'existe pas de terme universellement admis pour désigner ces unités. Nous emploierons ici celui de monème. Comme tout signe, le monème est une unité à deux faces, une face signifiée, son sens ou sa valeur, et une face signifiante qui la manifeste sous sa forme phonique et qui est composée d'unités de deuxième articulation. Ces dernières sont nommées des phonèmes. (...) Le type d'organisation que nous venons d'esquisser existe dans toutes les langues décrites jusqu'à ce jour. Il semble s'imposer aux communautés humaines comme le mieux adapté aux besoins et aux ressources de l'homme. Seule l'économie qui résulte des deux articulations permet d'obtenir un outil de communication d'emploi général et capable de transmettre autant d'information à son bon compte. Si la première articulation n'existait pas, toute émission correspondrait à un type défini d'expérience de telle sorte qu'une expérience nouvelle, inattendue, serait incommunicable. »*

*André Martinet, Éléments de linguistique générale, 1970*

#### **Corrigé**

Les morphèmes constituent la première articulation du langage. Ce sont les plus petits éléments linguistiques qui possèdent à la fois une forme et un sens. Les phonèmes constituent la deuxième articulation du langage. Ce sont les éléments non significatifs. Ils ont une forme mais aucun sens). Le concept d'économie de la langue désigne le fait que toutes les langues permettent de construire à partir d'un nombre limité d'éléments de la 2ème articulation (phonèmes) un nombre illimité d'éléments de la 1ère articulation (morphèmes, mots, syntagmes, phrases). Ces concepts nous aident de comprendre que la langue est un système combinatoire dont la spécificité est de permettre à partir d'un nombre limité d'éléments la construction d'un nombre illimité de mots et de phrases.

## **TD5 :**

### **FONCTIONS DU LANGAGE**

a. En quoi consiste la fonction conative du langage et à quel facteur de la communication, selon Romain Jakobson, se rattache-t-elle ?

Illustrez votre réponse par un exemple.

Elle vise à faire agir ou à faire pression sur l'interlocuteur. Selon le schéma de la communication de Romain Jakobson, elle se rapporte au récepteur. Ex. « Tu veux bien m'écouter ? ».

b. Quelle est la fonction du langage dominante des phrases ci-dessous ? Expliquez pour chaque fonction relevée à quel facteur de la communication, selon Jakobson, elle correspond.

1. Je m'excuse d'interrompre cette réunion, mais je dois malheureusement partir.

2. ... ça va ?

3. Je ne comprends pas pourquoi il y a un "s" à "conclus".

4. Il sera à Paris pour les vacances de Noël.

5. Dim : c'est mâle c'est bien !

6. Regarde ce que tu as fait !

1. Émotive => locuteur.

2. Phatique => canal.

3. Métalinguistique => code.

4. Référentielle => référent.

5. Poétique et conative => message et récepteur.

6. Conative => récepteur.

c- Classifier les valeurs polysémiques du verbe JOUER :

1-Des enfants jouent à cache-cache dans la neige. 2-La clé joue dans la serrure.

3-Elle a apporté sa guitare et m'a joué une mélodie. 4-Comment se jouer des embouteillages en ville.

Dans la phrase 1) des enfants jouent = jouer à la valeur de s'amuser puisque "des enfants" est un classème animé et que le verbe transitif jouer à cache-cache indique que ces enfants jouent à un jeu. La polysémie de "jouer" revient à la notion de s'amuser. Le verbe jouer renvoie à un classème ou trait inhérent concret. 2) la clé= classème non humain / joue dans la serrure = COD inanimé / Jouer a ici la valeur de fonctionner correctement. jouer dans la serrure renvoie à une expression plutôt qu'à un référent concret. 3) Elle a apporté sa guitare = ELLE = humain "m'a joué " = se servir, savoir jouer qqch renvoie à l'idée de l'instrument de musique.

De plus, le verbe est conjugué au passé composé qui montre l'acte de faire quelque chose, l'auxiliaire "avoir " à valeur de durée.

4) Comment se jouer des embouteillages, se jouer de = éviter, ne pas tomber dans le piège, se jouer de = pronominalisation du verbe jouer, se jouer de = inséparabilité des composer " se jouer de " constitue une unité lexicale figée puisqu'elle une expression de langue française.

Ainsi se jouer de = jouer a une valeur abstraite.

Mais on nous dit classer donc : première phrase : jouer renvoie au polysème s'amuser, deuxième phrase: jouer renvoie au polysème fonctionner correctement, troisième phrase : jouer renvoie au polysème acte de jouer qqch / action en cours, quatrième phrase: éviter, ne pas tomber dans le piège.

On peut rassembler alors la 1ere et la 3ème phrase qui renvoient à des classèmes concrets et humain et la phrase 2 et 4 qui renvoient à des classèmes abstraits.

## TD 6 :

### 1- Questions / Compréhension

- a. Que signifie le mot fonction ?
- b. Qu'est-ce qu'un schéma de la communication ?
- c. Quels sont les éléments qui le composent ?
- d. Dans la fonction « référentielle », la relation est définie entre « le message » et quel autre élément ?
- e. Pourquoi l'appelle-t-on fonction référentielle ?
- f. Quelles sont les caractéristiques de la relation qui existe entre le « référent » et « le message », dans la fonction référentielle ?
- g. Que signifient ces termes : objectif, observable et vérifiable ?
- h. La fonction référentielle est présente dans quels types de textes ?
- i. Dans la fonction « émotive » ou « expressive », la relation est définie entre « le message » et quel autre élément ?
- j. Pourquoi l'appelle-t-on fonction « émotive » ou « expressive » ?
- k. Quels types de texte se caractérisent par la présence de la fonction « émotive » ou « expressive » ?
- l. Qu'appelle-t-on la double fonction du langage ?

2- a. Déterminez pour chacun des cas suivants s'il s'agit d'un indice, d'une icône ou d'un symbole, en précisant pour ce dernier si l'on est en présence d'un signe linguistique.

- |   |  |
|---|--|
| 1. le buste de Marianne.                      | 1. <i>symbole</i>                      |
| 2. du sang et du verre brisé sur la chaussée. | 2. <i>indice</i>                       |
| 3. la suite phonique [byst].                  | 3. <i>symbole : signe linguistique</i> |
| 4. le dessin de votre meilleur ami.           | 4. <i>icône</i>                        |
| 5. la suite graphique <i>ami</i> .            | 5. <i>symbole : signe linguistique</i> |

b. Quelles sont les deux faces du signe linguistique ?

Illustrez votre réponse à l'aide du signe vol tel qu'il apparaît dans la phrase suivante :

« Un vol a été commis tard dans la nuit. »

D'après les linguistes, le signe linguistique est dit arbitraire ? Expliquez pourquoi.

*Les deux faces du signe linguistique sont signifiant et signifié, signifiant étant le graphème vol et le signifié « action par laquelle on s'approprie qch qui ne nous appartient pas ». Le lien entre les deux est arbitraire car d'une langue à l'autre un même signifié donne lieu à de différents signifiants (vol en français, robbery ou theft en anglais).*

## TD 7 :

### Répondez aux questions suivantes.

1. Qu'est-ce que les années obscures ?
2. Quelle est cette période que l'on désigne sous le nom d' « Âge des ténèbres » ?
3. Si l'on accepte qu'il y ait « véritable » alphabet dès qu'une écriture note les consonnes et les voyelles alors, **qui a inventé l'écriture alphabétique ?**
  - Mais dans la tradition grecque et latine, à qui attribue-t-on l'invention de l'alphabet ?
  - Expliquer cette petite ambiguïté.
4. Pourquoi les grammaires consacrées aux langues européennes apparaissent tardivement ?
5. Il y a une personne reconnue comme étant probablement un cas unique de précurseur en avance de presque mille ans sur son temps pour avoir établi et justifié une réforme.  
**Qui est cette personne ? Qu'elle est cette réforme ? Et sur quels principes repose-t-elle ?**
6. **Définissez** clairement la double articulation d'André Martinet en **donnant** un exemple concret pour chaque cas. **En quoi consiste** le génie de cette invention théorique ?

### Corrigé :

1. Ce sont les années caractérisées par l'ignorance et l'absence de foi et de religion.
2. On désigne, sous le nom d' « Âge des ténèbres », les six premiers siècles qui suivirent la dissolution de l'Empire romain d'Occident.
3. a) Si l'on accepte qu'il y ait « véritable » alphabet dès qu'une écriture note les consonnes et les voyelles alors, on dira que les Grecs ont inventé l'écriture alphabétique.  
b) Mais dans la tradition grecque et latine, on attribue l'invention de l'alphabet aux phéniciens.  
c) L'écriture phénicienne est totalement phonétique. Elle note les consonnes et ignore les voyelles. Il a fallu, donc, attendre la Grèce pour aboutir au stade terminal de cette longue invention. Certes, les Grecs ont contribué à faire progresser la prise de conscience de la deuxième articulation du langage, parce que la nature de leur langue les avait conduits à perfectionner l'alphabet ; et non pas qu'ils l'ont perfectionné. En somme, ils ont réalisé le perfectionnement final à leur insu.
4. Les grammaires consacrées aux langues européennes apparaissent tardivement à cause de l'attitude dédaigneuse des clercs à leur égard. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et même au-delà, le latin seul est considéré comme ayant droit à l'appellation de langue ; tandis que les autres étaient des vulgaires.
5. C'est Einar Haugen. La réforme de l'orthographe. Il a inventé les principes de la description phonologique : un son n'a de réalité distinctive que s'il sert à opposer des paires minimales dont le contexte phonique est le même.

6. La double articulation est un trait distinctif du langage humain. Les langues humaines sont en effet, construites sur une codification qui repose sur des choix laissés au locuteur. André Martinet situe ces choix à deux niveaux que l'on appelle théorie de la double articulation.

**La première articulation** concerne les choix qui ont une valeur significative. Le choix s'opère entre différentes unités pourvues de sens. Ces unités significatives sont appelées monèmes.

**La deuxième articulation** concerne les choix qui ont une valeur distinctive. Le choix s'opère entre des unités non pourvues de sens, dont la fonction est de permettre la distinction des monèmes. Ces unités distinctives sont appelées phonèmes. Le génie de cette invention théorique repose sur le fait qu'à partir d'un nombre limité et très économique de phonèmes on peut former des milliers de monèmes, eux-mêmes combinables en un nombre infini d'énoncés.

**TD 8 :**

*Exercice :* Appliquer l'arbre syntagmatique sur les phrases suivantes :

- 1- Nous achetions une grande maison.
- 2- Le frère de Jack possède un cheval.
- 3- Ce père est très fier de son fils.
- 4- Il vient d'Oran.

**Ph.1:** Nous achetions une grande maison.

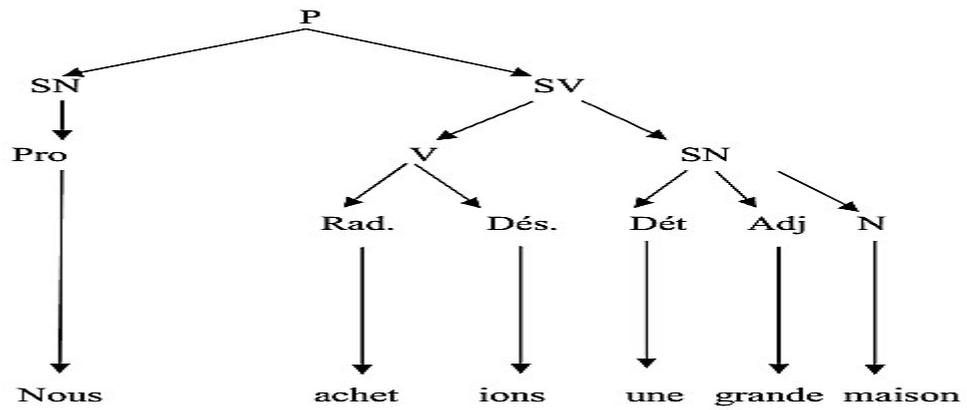
**\*\*Le parenthésage**

[Ph[SN [Pro Nous]][SV [V achetions] [SN[Dét une] [Adj grande][N maison]]]]

**\*\*la boîte de Hockett**

Nous achetions une grande maison					
	achetions une grande maison				
Nous	achetions		une grande maison		
	achet	ions	une	grande	maison

**\*\*L'arborescence**



**Ph.2:** Le frère de jack possède un cheval

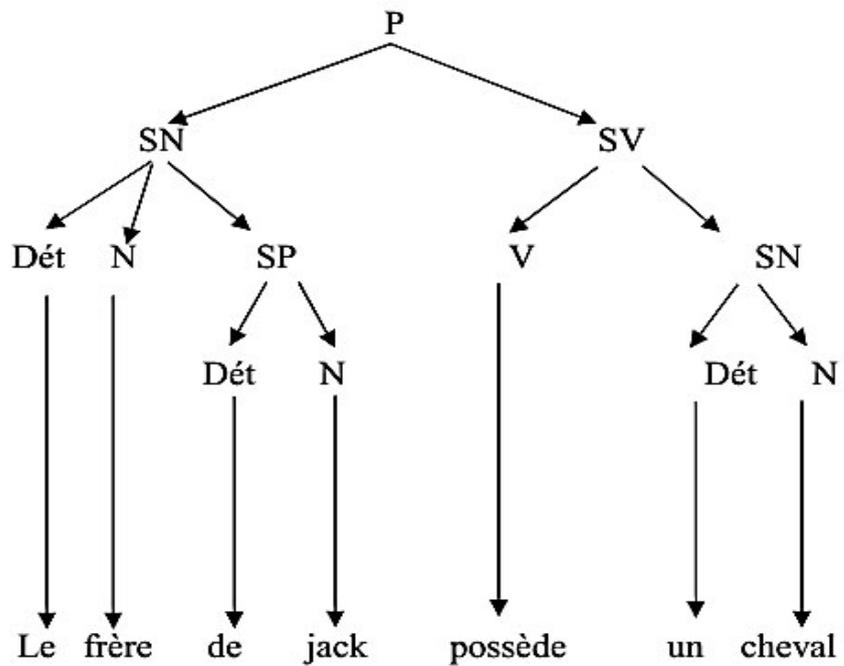
**\*\* Le parenthésage**

[<sub>Ph</sub>[<sub>SN</sub> [<sub>Dét</sub> Le] [<sub>N</sub> frère] [<sub>SP</sub> [<sub>Dét</sub> de] [<sub>N</sub> jack]]]] [<sub>SV</sub> [<sub>V</sub>] [<sub>SN</sub> [<sub>Dét</sub> un] [<sub>N</sub> chev

**\*\* la boîte de Hockett**

Le frère de jack possède un cheval						
Le frère de jack				possède un cheval		
Le	frère	de jack		possède	un cheval	
		de	jack		un	cheval

**\*\* L'arborescence**



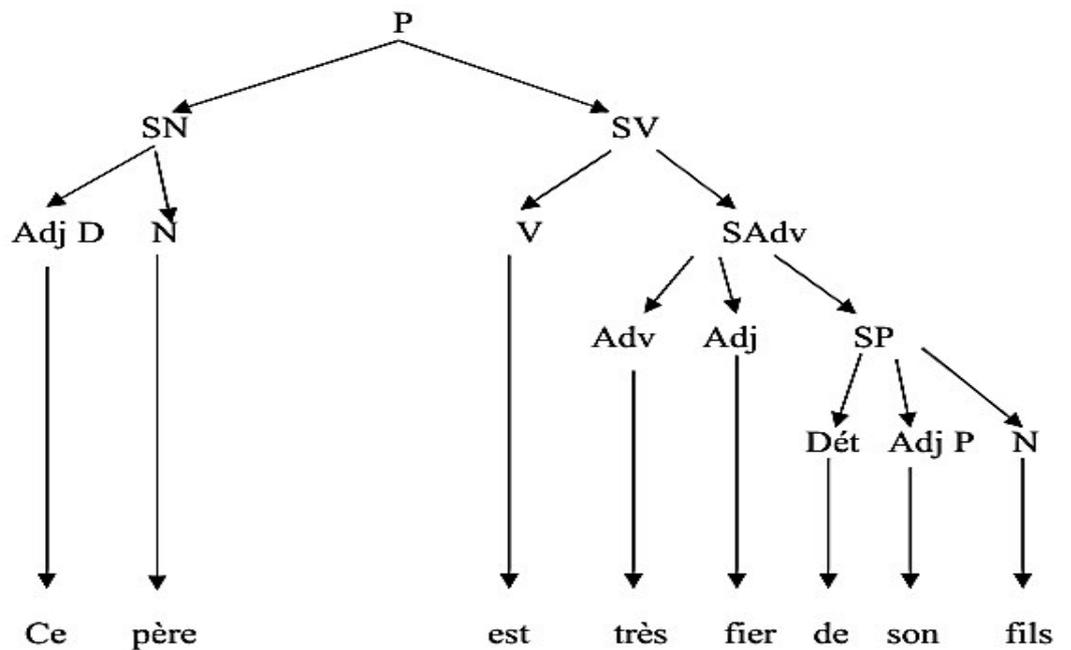
**Ph.3:** Ce père est très fier de son fils.

**\*\*Le parenthésage**

[Ph[SN [Adj D Ce] [N père]][SV [V est] [SAdv[Adv très][Adj fière ]][SP[Dét de][ AdjP son] [Nfils]]]]]

Ce père est très fier de son fils								
Ce père			est très fier de son fils					
Ce	père	est	très fier de son fils					
			très	fier	de son fils			
					de	son	fils	

**\*\*L'arborescence**



**Ph.4: Il vient d'Oran.**

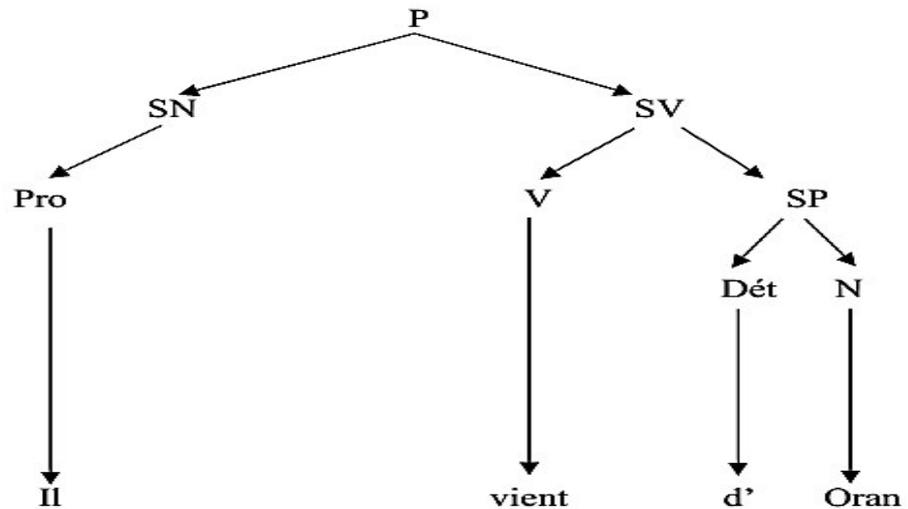
**\*\*Le parenthésage**

[**P**[**SN** [**Pro** **Il**]][**SV** [**v** **vient**] [**SP**[**Dét** **d'**] [**N** **Oran**]]]]

**\*\*la boîte de Hockett**

Il vient d'Oran			
Il	vient d'Oran		
	vient	d'Oran	
		d'	Oran

**\*\*L'arborescence**



**TD 9:**

1- Soit l'énoncé suivant :

«L'Équipe nationale sort la tête basse du tournoi, après sa défaite logique face au Togo ce samedi en Afrique du sud.»

1. Transcrivez l'énoncé.
2. Identifiez les phonèmes du mot « sud».
3. Commutez le dernier phonème du mot «face» avec /z/. Quel mot obtenez-vous ?
4. Quelle est la paire minimale obtenue ?
5. Quel est le trait distinctif qui oppose cette paire minimale ?

2- Le phonème est un élément linguistique distinctif, non segmentable et non significatif. Sa nature est déterminée par un ensemble de traits phoniques.

Expliquez cette définition en prenant l'exemple du phonème [p].

## TD 10:

### 1-

1. Qu'est-ce qu'une paire minimale ?
2. Qu'est-ce qu'un trait distinctif ?
3. Trouvez une paire minimale qu'oppose le trait distinctif suivant : oralité/nasalité.
4. Trouvez une paire minimale qu'oppose le trait distinctif suivant : voisement.
5. Trouvez une paire minimale qu'oppose le trait distinctif suivant : degrés d'ouverture.

2- À partir de la dichotomie saussurienne langue/parole, faites la distinction entre phonétique / phonologie.

3- « *En toute chose, l'on ne reçoit qu'en raison de ce que l'on donne.* » (Balzac)

- a) Transcrivez l'énoncé.
- b) Identifiez les phonèmes qui composent le mot « donne ».
- c) Commutez le premier phonème du mot « toute » avec le son /d/. Quel mot obtenez-vous ?
- d) Quelle est la paire minimale obtenue ?
- e) Quel est le trait pertinent qui les oppose ?

## TD 11:

La phrase interrogative suivante est ambiguë en français :

(1) À qui est-ce que tu as dit que Paul avait parlé ?

Sens 1 : Quelle est la personne x telle que tu as dit que Paul avait parlé à x ?

Sens 2 : Quelle est la personne x telle que tu as dit à x que Paul avait parlé ?

A. Expliquez la nature de l'ambiguïté et décrivez éventuellement la représentation syntaxique associée à chacune des deux lectures.

B. Pourquoi n'y a-t-il pas d'ambiguïté comparable dans les phrases suivantes ?

Paraphraser le sens de chacune des phrases.

(2) À qui est-ce que tu as dit que Paul avait dormi ?

(3) À qui est-ce que tu penses que Paul écrira une lettre ?

C. Il y a un contraste d'acceptabilité entre les deux phrases interrogatives suivantes (la phrase (4) est acceptable, alors que la phrase (5) est déviante).

(4) Quel livre est-ce que tu as promis que tu lirais ?

(5) ?? Quel livre est-ce que tu as fait la promesse que tu lirais \_\_\_ ?

- a. Expliquez sur cette base le fait que (6) soit ambiguë mais que (7) ne le soit pas :
- (6) À qui est-ce que tu as promis que Paul écrirait une lettre ?
- (7) À qui est-ce que tu as fait la promesse que Paul écrirait une lettre ?
- b. Explicitez le sens que vous prédisez pour (7). D. La phrase (8), contrairement à la phrase (1), n'est pas ambiguë :
- (8) À qui est-ce que tu as dit comment Paul avait parlé ? Sens possible : Quelle est la personne x telle que tu as dit à x comment Paul avait parlé ? a. Dites quel serait l'autre sens auquel on s'attendrait si la phrase était ambiguë. b. Proposez une hypothèse simple qui rende compte de l'absence d'ambiguïté de (8).
- c. Sur la base de cette hypothèse, quelle prédiction pouvez-vous faire sur le statut de (9) et de (10)?
- (9) Quelle langue est-ce que tu as dit comment Paul avait parlé ?
- (10) Comment est-ce que tu as dit que Paul avait parlé ?
- En d'autres termes, pour chacune des deux phrases, dites si vous prédisez qu'elle est grammaticale ou non (et donnez vos raisons) ; si vous prédisez qu'elle est grammaticale, dites si vous prédisez qu'elle est ambiguë ou non (et explicitez son ou ses sens).

## TD 12:

Questions sur un texte.

Voici un extrait d'une interview de Chomsky :

“English contains grammatical constructions that are called parasitic gaps. In these constructions, you can drop a pronoun and still understand the sentence in the same way as when the sentence contains a pronoun. Consider the sentence, ‘Which article did you file without reading it?’ Notice that you can drop the pronoun ‘it’ without changing meaning or grammaticality. You can say, ‘Which article did you file without reading?’ But you can’t say, ‘John was killed by a rock falling on’, when you mean, ‘John was killed by a rock falling on him.’ This time, omitting the pronoun destroys both meaning and grammaticality. Constructions of this type – where you can or cannot drop the pronoun – are very rare. In fact, they are so rare that it is quite likely that during the period a child masters his native language (the first five or six years of life), he never hears any of these constructions, or he hears them very sporadically. Nonetheless, every native speaker of English knows flawlessly when you can and can’t drop pronouns in these kinds of sentences.”

- a. À votre avis, quelle conclusion Chomsky veut-il tirer de ces affirmations factuelles ?
- b. Reconstituez l'argument en détail, et discutez-le ?

**TD 13:**

**1- Dans les cas suivants, indiquez si les liaisons sont obligatoires, interdites ou facultatives.**

	OBLIGATOIRES	INTERDITES	FACULTATIVES
1. Avec l'auxiliaire être			
2. Entre un nom et un adjectif post-posé			
3. Entre un verbe et son pronom sujet			
4. Après les adverbes interrogatifs			
5. Dans une communication familière/			
6. Entre un nom et son déterminant			
7. Dans les expressions figées			
8. Après un pronom personnel dans une inversion			

**2- Indiquez les liaisons obligatoires et interdites dans le texte ci-dessous :**

La rentrée. Dans la cour de l'école, les élèves chantent l'hymne national. Ensuite, ils entrent en classe et s'assoient. Le nouveau maître entre et dit :

- Bonjour les enfants. Je m'appelle Ali Ahmed.

- Bonjour Monsieur, répondent les élèves.

- Maintenant, je vais faire l'appel. Quand vous entendez votre nom, vous vous levez et vous dites :

« Présent, Monsieur » pour les garçons, et « présente, Monsieur » pour les filles.

- Amina.

- Présente, Monsieur.

- Youcef se lève et dit : « Mohamed est absent, il est malade, il a très mal à la tête.

- Vous irez lui rendre visite ce soir.

## TD 14:

**À Découpage en syntagmes :** Précisez dans chaque cas la chaîne des catégories qui composent immédiatement le syntagme.

### **1. Syntagmes nominaux.**

1. Le concierge de ma sœur voudrait offrir à son fils aîné un petit chien à poils courts.
2. Les affrontements du week-end témoignent d'un profond malaise que tout le monde ne cesse de dénoncer.
3. Environ deux jours par semaine, le gardien de l'immeuble dans lequel Pierre habite vérifie les installations électriques par crainte qu'une panne ne se produise.

### **2. Syntagmes prépositionnels.**

1. Pierre s'étonne d'être arrivé à l'heure à son rendez-vous chez le dentiste.
2. Marie refuse de prendre le train avec Paul sans que Jean ne vienne.
3. Juste après le repas, il a parlé d'avant la guerre.
4. Marie a tout fait pour défendre cette proposition devant le conseil d'administration mais les membres ont voté contre.

### **3. Syntagmes adjectivaux.**

1. Ce gros livre est beaucoup trop difficile à lire.
2. Pierre est vraiment content que Max ait fait un voyage agréable.
3. La maison est bien plus grande que prévu.
4. Pierre est assez satisfait pour sa part du travail de Marie.

### **4. Syntagmes verbaux.**

1. Lorsque Pierre a appris la nouvelle, il ne la lui a même pas annoncée.
2. Pierre refuse d'y penser.
3. En le regardant avec insistance, Pierre a sans doute compris que Jean mentait.
4. Il faut tout expliquer aux élèves qui pensent avoir tort.
5. Vaincu, Pierre s'est retiré en province.
6. Pierre voudrait le faire croire à Marie afin de pouvoir obtenir plus de temps.
7. Ne rien lui dire équivaut à le trahir.

## **5. Syntagmes adverbiaux.**

1. Pierre travaille trois fois plus que Marie.
2. Pierre a écouté Marie vraiment très longtemps, malheureusement.
3. Contrairement à Marie, Pierre ne part pas en vacances.
4. Il travaille plus que tu ne le crois.
5. Peut-être qu'il viendra, s'il fait beau demain.

## **6. Phrases.**

1. Voici la femme avec qui Jean s'est marié.
2. A quelle heure le train part-il ?
3. (De) voyager plaît à Luc autant qu'à Marie.
4. Que le cours n'ait pas lieu ne dérange personne.
5. Pierre craint que le cours n'ait pas lieu demain.
6. S'il fait beau, Marie ira à la plage.
7. Comment Marie s'est-elle sentie ?
8. Il le lui a dit.
9. Prends quelques jours de congés, si tu en as besoin.
10. Ce livre, Pierre l'a lu attentivement.
11. Pierre l'est certainement, amoureux de Marie !

## **B. Analyse de cas particuliers.**

### **7. Ambiguïtés catégorielles et structurales.**

1. Il a accueilli la bonne nouvelle avec plaisir.
2. Il répugne à accepter ce savant compromis.
8. Jean a rapporté un vase de Chine.
6. Au coin de la rue, il y a un pauvre idiot.
7. La vieille porte le masque.
7. Cet enfant préfère la crème au beurre.
9. Je vois le ramoneur de la cheminée qui fume.
10. Il a trouvé cette explication compliquée.

## Références bibliographiques

### Ouvrages

1. Baylon. Ch & Fabre. P. 2005. Initiation à la linguistique - Cours et applications corrigés. Éditions Armand Colin.
2. Benveniste, É. (1966 [2002]). *Problèmes de linguistique générale*, I. Paris: Gallimard.
3. Chomsky, Noam (1971) *Aspects de la théorie syntaxique*. Seuil.
4. Feuillard. C. 2001. Le fonctionnalisme d'André Martinet dans Linguistique. Paris. PUF. VO.
5. Gary- Prieur M.-N. 1999. Les Termes-clés de la linguistique. Paris, Seuil, coll. «Mémo».
6. Jakobson, Roman (1963) *Essais de linguistique générale : Les fondations du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.
7. Kerbrat-Orecchioni C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans les langage*, Paris, Armand Colin.
8. Maingueneau, D. 1996. Aborder la linguistique, Édition Seuil, coll. MÉMO.
9. Martinet. A. 1996. *Éléments de linguistique générale*. 4ème édition, éd. Armand Colin.
10. Mounin. G. 1968. *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, (Collectif Clefs).
11. Mounin. G. 1967. *Histoire de la linguistique des origines au 20 ème siècle*. Paris, PUF,
12. Mounin. G. 1972. *La linguistique au 20ème siècle*, Paris, PUF, (Le linguiste, 13).
13. Perrot. J. 1983. *La linguistique*, Paris, PUF, 12ème édition (éd. Mise à jour), (Que sais-je ?570)
14. Saussure de F. 1995. *Cours de Linguistique Générale*, Payot.
15. Schott-Bourget. V. *Approches de la linguistique*, VFD/SCH.
16. Siouffi G & Raemdonck D. V. 2012. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Éditions Bréal
17. Soutet. O. 1997. *Linguistique*. PUF. Tesnière, Lucien (1959) *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris.

### Dictionnaires spécialisés

1. Dubois. J et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, édition Larousse,
2. Docrot. O et Shaeffer J-M. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, édition Seuil,

### Articles

3. *La linguistique structurale 1916 – 1970, Modèle théorique*, DIALOGOS, 12/2005.

### Sites web

<http://www.linguistes.com/>